

CRéDAF

Rapport d'activités 2025

Centre Régional pour le Développement
de l'Alphabétisation et de l'apprentissage
du Français pour adultes



Lire et Ecrire
Bruxelles

Fiche de renseignements

Titre : *Rapport annuel 2025 du Centre régional pour le développement de l'alphabétisation et de l'apprentissage du français pour adultes (Lire et Écrire Bruxelles-CRÉDAF)*

Période couverte

- ↪ Missions 1, 2 et 4 : du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025.
- ↪ Missions 3 et 5 : du 1^{er} septembre 2024 au 30 juin 2025.

Nom de l'organisation : Lire et Écrire Bruxelles ASBL

Siège social : Bruxelles

Adresse : rue de la Borne, 14 – BP 9, 1080 Bruxelles

Téléphone : 02 412 56 10

Site internet : <http://www.lire-et-ecrire.be/bruxelles>

Courriel : bxl.credaf@lire-et-ecrire.be

Secteur d'intervention : alphabétisation-apprentissage du français

Destinataire : Administration de la Commission communautaire française – Cohésion sociale

Personne de contact : Anne Coppieters, directrice générale

Téléphone : 02 412 56 10

Courriel : bxl.direction@lire-et-ecrire.be

Table des matières

Introduction	6
Mission 1 – Accueil et orientation du public.....	8
I. Organisation des Points Accueil.....	9
A. Localisation et orientation des permanences	9
B. Couverture territoriale : ouverture d'un Point Accueil à la Cité des métiers	9
II. Les outils et les pratiques pour déterminer les besoins des candidats à l'inscription.....	10
A. Le positionnement linguistique : nombre de tests réalisés en 2025	10
B. Finalisation d'un outil commun de positionnement linguistique FLE	10
III. Le répertoire des lieux de formation et la plateforme collaborative.....	10
A. Associations recensées dans le répertoire de l'alphabétisation et du FLE	11
B. Adhésion à la plateforme collaborative : évolution depuis 5 ans.....	11
IV. Nombre et profil des personnes accueillies	12
A. Nombre de personnes accueillies : évolution depuis 10 ans	12
B. Nombre de personnes par Point Accueil en 2025.....	13
C. Nombre d'actions réalisées au sein des Points Accueil en 2025	13
D. Profil des personnes accueillies	14
E. Profil des personnes issues de publics spécifiques	15
V. Les orientations par secteur	15
VI. Les orientations par secteur et par type de formation	16
VII. Les séances de testing pour d'autres organismes.....	17
A. Testing chez les opérateurs d'alphabétisation et de FLE.....	17
B. Testing auprès d'organismes hors alphabétisation et FLE	17
VIII. Les séances d'information pour le public.....	18
A. Séances d'information dans les Centres Alpha de LEE Bxl	18
B. Séances d'information diverses	18
C. Participation au Salon annuel de la formation (Bruxelles Formation)	18
IX. Les rencontres avec les différents partenaires	19
Constats, difficultés et perspectives	20

Mission 2 – Coordination des dispositifs d’alphabétisation et d’apprentissage du français pour adultes.....	21
I. Rencontre bruxelloise de l’alpha et du FLE	22
II. Participation aux concertations locales.....	23
III. Une enquête sur les besoins et attentes du secteur	24
IV. Soutien et appui non pédagogiques aux associations reconnues en Cohésion sociale	25
V. Bref descriptif de la manière dont est assurée la circulation des informations.....	26
VI. Les collaborations et partenariats avec différents organismes	26
VII. GT thématiques ou transversaux, rencontres ponctuelles ou périodiques.....	27
A. Rencontre avec des associations alpha sur l’importance de l’alphabétisation à Bruxelles	27
B. Arts & Alpha multiplie les évènements	28
C. Les Jeudis du Cinéma	29
D. Autres actions de coordination du secteur alpha et FLE	30
Constats, difficultés et perspectives.....	31
 Mission 3 – Dispenser des cours	 33
I. Les points relatifs à l’encadrement des formations.....	34
A. Inscription des participants.....	34
B. Évaluation des savoirs de base des participants en amont des formations.....	34
C. Évaluation des apprentissages des participants et indicateurs qualitatifs utilisés pour analyser les objectifs à atteindre	35
D. Soutien individuel des apprenants	35
E. Avancées et évolution des pédagogies et matériaux utilisés	36
F. Non-discrimination	36
G. Gestion des absences et remplacement des formateurs	37
H. Visibilité de l’offre de formation	37
II. Nos actions de formation : organisation de l’offre	38
III. Nos actions de formation : apprentissages linguistiques et appropriations.....	40
A. Les types d’apprentissages linguistiques	40
B. Les appropriations en 2024-2025, nombre de groupes (Centres Alpha)	40
IV. Développement de l’accessibilité aux TIC pour les apprenants.....	41
Constats, difficultés et perspectives.....	42

Mission 4 – Formation des formateurs du secteur	45
I. Les formations organisées chaque année	46
A. <i>La formation de base</i>	46
B. <i>Les formations continuées</i>	48
II. Autres formations et accompagnements répondant à une demande ou un besoin	53
A. <i>Les formations et accompagnements pour les formateurs</i>	53
B. <i>Les formations et accompagnements alpha-TIC</i>	58
C. <i>Accompagnement des opérateurs linguistiques primoarrivants dans la coconstruction d'un référentiel alpha oral A2</i>	59
D. <i>Formation à destination des travailleurs sociaux et des professionnels chargés de l'accueil du public dans le secteur</i>	59
Constats, difficultés et perspectives.....	60
 Mission 5 – Détachement de formateurs dans les associations conventionnées	 63
I. Modèle de convention	64
II. Description des critères de détachement	64
III. Les points relatifs à l'encadrement des formations	65
A. <i>Inscription des participants</i>	65
B. <i>Évaluation des savoirs de base des participants en amont des formations</i>	65
IV. Nos actions de formation : organisation de l'offre	66
V. Nos actions de formation : apprentissages linguistiques et appropriations.....	67
A. <i>Les types d'apprentissages linguistiques</i>	67
B. <i>Les appropriations en 2024-2025 (associations conventionnées)</i>	67
VI. Évolution depuis année N-1 (nouvelles demandes, annulations...)	68
VII. Organismes conventionnés de septembre 2024 à juin 2025	69
Constats, difficultés et perspectives.....	70
 Missions 3 et 5 – Profil des apprenants en Centres Alpha et en associations conventionnées	 72
1. Nombre d'inscrits et de participants.....	72
2. Genre des participants	73
3. Tranche d'âge des participants.....	74
4. Fréquentation scolaire des participants.....	75
5. Niveau de diplôme des participants.....	76
6. Nationalité et pays de naissance des participants	77
7. Durée de séjour en Belgique des participants	78
8. Statut socioprofessionnel des participants	79
 Recommandations.....	 80
En conclusion.....	84
Documents annexés.....	85

Introduction

Le présent rapport couvre les missions Cohésion sociale attribuées par la COCOF à Lire et Écrire Bruxelles en tant que CRÉDAF. Ces missions sont essentielles : rappelons que 18 % de la population bruxelloise (25-64 ans) sont diplômés au maximum de l'enseignement primaire. Analphabétisme et illettrisme demeurent des réalités tangibles à Bruxelles, ce qui confirme la nécessité des actions menées par LEE Bxl-CRÉDAF et le secteur que nous soutenons.

*
**

La crise institutionnelle née au lendemain des dernières élections régionales a profondément marqué l'année 2025. L'absence prolongée d'un gouvernement bruxellois de plein exercice a plongé le secteur associatif dans une incertitude durable : budgets limités à des douzièmes provisoires, non-renouvellement de contrats, réduction du temps de travail, licenciements, voire cessation d'activités. Dans ce contexte particulièrement incertain, les associations ont dû faire face à une pression accrue, alors même que les besoins des publics continuaient d'augmenter.

Face à cette situation, LEE Bxl-CRÉDAF s'est pleinement mobilisé pour soutenir le secteur. En collaboration avec le CRAcs, nous avons accompagné les associations toujours en attente d'une décision concernant leur agrément en Cohésion sociale, notamment en coorganisant des séances d'écoute et d'information. Par ailleurs, avec le Collectif Alpha, nous avons réuni les associations d'alphabétisation afin de construire une stratégie commune d'interpellation des futurs ministres, dans le but de les sensibiliser aux enjeux majeurs et au rôle essentiel de l'alphabétisation dans une ville comme Bruxelles. Ce travail a abouti à la rédaction d'une lettre ouverte qui a été envoyée en 2026 aux membres du gouvernement concernés par l'alphabétisation.

Dans ce contexte des plus instables, nous avons également cherché à mieux comprendre les réalités vécues par les associations, en menant une enquête auprès des opérateurs du secteur afin d'identifier leurs difficultés, les pistes de solutions envisagées et leurs attentes à notre égard. Cette démarche vise à objectiver les tensions à l'œuvre, à en relayer les constats auprès des pouvoirs publics et à ajuster nos actions de soutien en fonction des enseignements tirés de cette enquête.

Malgré ces conditions défavorables, LEE Bxl-CRÉDAF a poursuivi l'ensemble de ses missions. Nous avons d'abord contribué à améliorer l'accueil du public en adaptant notre captation de la demande : l'ouverture d'un Point Accueil à la Cité des métiers illustre notre volonté de s'ajuster continuellement aux réalités du terrain. Cette volonté est confirmée par la hausse du nombre de personnes accueillies et du nombre de tests de positionnement réalisés. De plus, la finalisation et la diffusion d'un outil commun de positionnement FLE, à présent partagé avec l'ensemble du secteur, contribuent à l'harmonisation des pratiques sectorielles et rendent le processus d'orientation du public plus fluide.

Parallèlement, **nous avons maintenu notre offre de formation en alphabétisation, atteignant le volume d'heures requis par le Décret relatif à la Cohésion sociale en 2025 malgré les nombreux obstacles rencontrés.**

Nous avons également renforcé notre appui au secteur sur les enjeux liés aux TIC en alphabétisation. À ce titre, nous avons contribué à structurer les réflexions et les pratiques, notamment **en organisant la Rencontre bruxelloise de l'alphabétisation et du FLE, consacrée à la place du numérique dans les formations d'alphabétisation et de FLE.** Par ailleurs, nous avons proposé des coanimations à destination des formateurs du secteur, mis à disposition du matériel informatique et assuré un soutien technique aux associations.

Toujours dans la perspective de répondre aux attentes et besoins du secteur, nous avons fourni à ses travailleurs **un catalogue de formations continuées enrichi de nouveaux contenus**, qui soutiennent la professionnalisation des équipes et répondent aux évolutions des pratiques pédagogiques.

Au regard de ce contexte incertain, **la définition d'une ligne stratégique claire s'avère indispensable.** Dans cette optique, **notre nouveau plan quinquennal (2026-2030)** servira de feuille de route et constituera un appui stable. Il vise à renforcer nos actions, notre capacité de soutien au secteur et, à terme, à produire des effets tangibles en matière de cohésion sociale.

Le contenu de ce rapport couvre l'année civile 2025 pour les missions 1, 2 et 4, et l'année académique 2024-2025 pour les missions 3 et 5. Il synthétise les actions que nous avons réalisées, assorties des constats marquants de l'année, de perspectives, ainsi que de recommandations adressées à la COCOF – regroupées en conclusion.

Par souci de lisibilité, nous avons choisi de ne pas recourir à l'écriture inclusive mais rappelons notre adhésion aux valeurs d'égalité qu'elle véhicule.

Mission 1 – Accueil et orientation du public

La Mission accueil et orientation consiste à accueillir et orienter les adultes francophones et non francophones vers les dispositifs d’alphabétisation et d’apprentissage du français les plus adéquats en Région bruxelloise.

Pour mener à bien cette mission, l’équipe accueil et orientation développe une stratégie à court et moyen termes visant à toucher un large public, notamment les personnes qui, en raison de leur situation géographique ou de leurs caractéristiques, sont éloignées des offres de cours alpha et FLE.

Cette visée se reflète sur le choix des lieux d’ouverture des Points Accueil mais aussi sur la diversité des lieux, organismes et associations où l’équipe déploie ses actions. Rentre aussi en considération l’identification d’une demande ou d’un besoin par des services locaux et des associations en contact avec le public. Enfin, la disponibilité d’un local pour organiser des permanences est essentielle.

Parmi les faits marquants de l’année 2025, mentionnons :

- **la finalisation d’un outil de positionnement FLE** et sa diffusion dans le secteur ;
- **l’ouverture d’un Point Accueil à la Cité des métiers**, dans la continuité du partenariat initié en 2024 ;
- **une augmentation du nombre de personnes accueillies** : 2743, soit 250 de plus qu’en 2024 (+ 10%) ;
- **une hausse du nombre de tests de positionnement réalisés** : 1964, soit 350 de plus qu’en 2024 (+ 21,7%) ;
- **la participation au Salon de la formation 2025**, organisé par Bruxelles Formation les 20 et 21 mars.

Par ailleurs, l’équipe observe une évolution de la demande du public envoyé par les CPAS, dont la logique ISP vient bousculer les cadres Cohésion sociale et Éducation permanente qui structurent le secteur bruxellois de l’alphabétisation (voir ci-dessous, p. 20). Nous assurerons une veille sur ce phénomène, notamment sur ses liens avec les orientations des politiques publiques et sur la manière dont il affecte notre public.

En 2026, l’équipe Accueil et orientation se chargera également de la promotion du nouvel outil de positionnement FLE et de sa diffusion au sein du secteur. Elle poursuivra son travail d’analyse et d’information concernant l’évolution de la demande, et coorganisera des formations destinées aux travailleurs chargés de l’accueil du public dans le secteur.

I. Organisation des Points Accueil

A. Localisation et orientation des permanences

Les Points Accueil et les permanences qui y sont tenues sont répertoriés [sur cette page Web](#).

B. Couverture territoriale : ouverture d'un Point Accueil à la Cité des métiers

Pendant le second semestre 2024, LEE Bxl-CRÉDAF avait mené une période d'essai à la Cité des métiers (CDM), afin d'évaluer la pertinence d'une permanence d'accueil et d'orientation alpha et FLE au sein de cette structure (voir [Rapport CRÉDAF 2024](#), p.8). Le dispositif a été évalué en janvier 2025 et jugé concluant par les deux parties, ce qui a abouti à la signature d'une convention de partenariat, et donc à l'ouverture d'un nouveau Point Accueil dans les locaux de la CDM. LEE Bxl-CRÉDAF y est dorénavant [reconnu comme partenaire du premier cercle](#) et oriente le public de la CDM en demande de cours d'alphabétisation et de FLE.

La mise en place d'une permanence au sein de la CDM présente plusieurs avantages pour le public :

- ↪ Accessibilité des locaux. Ces derniers sont bien desservis et fortement fréquentés par différents publics en recherche d'information et d'orientation, y compris des personnes éloignées des dispositifs associatifs ou en Insertion socioprofessionnelle.
- ↪ Orientation directe. Notre présence à la CDM permet d'orienter le public sans devoir repasser par un Point Accueil de LEE Bxl-CRÉDAF.
- ↪ Renforcement des partenariats. La permanence facilite la collaboration avec l'ensemble des acteurs présents au sein de la CDM et permet une approche coordonnée et complémentaire des services proposés.



II. Les outils et les pratiques pour déterminer les besoins des candidats à l'inscription

Pour une description plus approfondie du processus de détermination des profils et besoins des candidats à l'inscription (récolte des données « apprenants », détermination des compétences de base, positionnement linguistique), nous renvoyons le lecteur au [Rapport CRéDAF 2021](#) (pp.12-15).

A. Le positionnement linguistique : nombre de tests réalisés en 2025

En 2025, nous avons réalisé 1964 tests de positionnement auprès du public alpha et FLE (350 de plus qu'en 2024, + 21,69%).

Le public orienté vers le secteur de la Cohésion sociale, l'Éducation permanente et les BAPA est systématiquement testé. Chaque personne repart avec son test, afin de le remettre à l'institution vers laquelle elle est orientée (cela atteste que le candidat tient les rênes de son trajet d'apprentissage, dans une perspective émancipatrice). De plus, une copie est systématiquement conservée par LEE Bxl-CRÉDAF dans le dossier de la personne et demeure ainsi à disposition de cette dernière ou de l'association.

En revanche, pour ce qui est des personnes orientées vers la Promotion sociale et les associations ISP alpha et FLE, aucun test n'est réalisé car ce dispositif utilise ses propres outils de positionnement.

B. Finalisation d'un outil commun de positionnement linguistique FLE

Dans la continuité des travaux liés à la réalisation de l'outil de positionnement FLE (voir [Rapport CRéDAF 2024](#), p.9), l'année 2025 a été marquée par un ajustement des pondérations, ainsi que par la correction des textes et l'amélioration de la mise en page et du graphisme de l'outil. [Celui-ci a été mis en ligne sur le site de Lire et Écrire Bruxelles](#) en novembre 2025.

III. Le répertoire des lieux de formation et la plateforme collaborative

Le répertoire et la plateforme sont présentés dans le [Rapport CRéDAF 2023](#) (p. 10). Les opérateurs qui y sont recensés nous communiquent leur offre de différentes façons : courriels, appels téléphoniques, dépliants, rencontres... Nous accordons de l'importance à cette diversité de canaux de communication, pour que les associations puissent nous transmettre l'information de la manière qui leur convient le mieux.

De plus en plus d'associations utilisent activement la plateforme pour communiquer leur offre. Cette adhésion donne une meilleure visibilité de l'offre proposée aux périodes de rentrée (septembre et janvier), tout en servant également à informer des places disponibles tout au long de l'année.

A. Associations recensées dans le répertoire de l’alphabétisation et du FLE

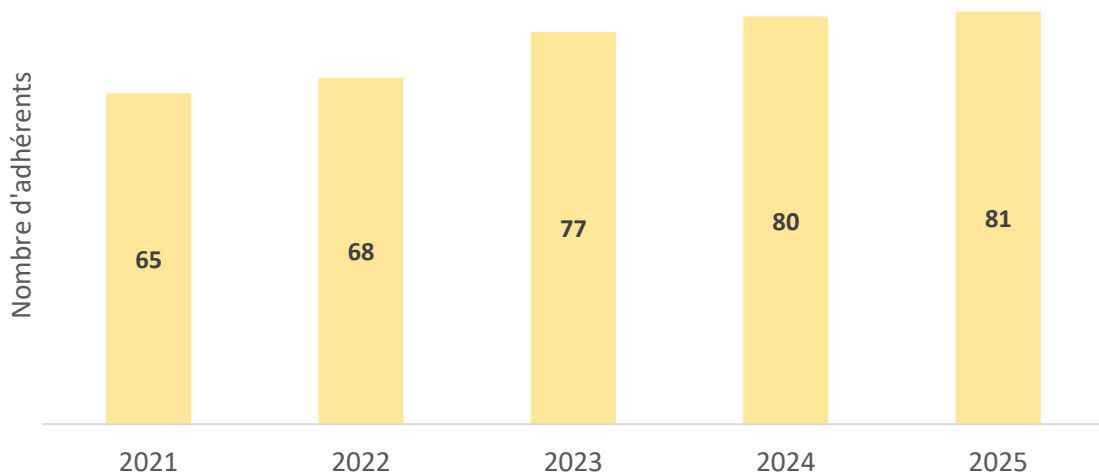
Le répertoire associatif bruxellois de l’alphabétisation et du FLE recense actuellement 131 lieux (pour 114 associations, certaines ayant plusieurs lieux d’implantation) où sont proposés des cours d’alphabétisation et/ou de FLE en Région bruxelloise. Toutes les associations reconnues en Cohésion sociale (Priorité 2) y sont répertoriées.

B. Adhésion à la plateforme collaborative : évolution depuis 5 ans

Le graphique ci-dessous reprend le nombre de membres actifs de la plateforme depuis sa création et atteste d’une évolution positive quant à l’adhésion des associations et opérateurs de l’alphabétisation et du FLE. En 2025, le Pas, l’Institut kurde et le Centre culturel d’Evere (l’Entrela’) ont rejoint la plateforme et partagent désormais des informations sur leur offre de cours. À l’inverse, deux associations – Objectif et le Centre culturel des Alévis – ont quitté le réseau, n’étant plus reconnues en Cohésion sociale et n’organisant plus de cours.

Par conséquent, la plateforme compte 81 membres (décembre 2025), dont 73 reconnus en Cohésion sociale (Priorité 2, Initiative ou Impulsion). Les 8 autres associations sont reconnues dans les secteurs de l’ISP-alpha, de l’ISP-FLE et de l’Éducation permanente.

Adhésion à la plateforme collaborative (2021-2025)



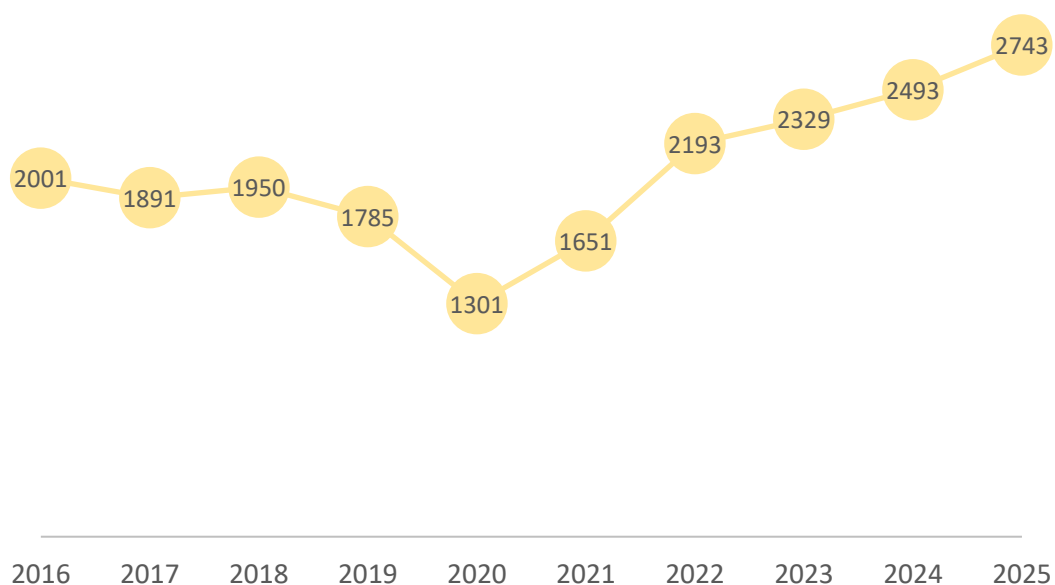
IV. Nombre et profil des personnes accueillies

A. Nombre de personnes accueillies : évolution depuis 10 ans

Le graphique ci-dessous reprend l'évolution du nombre de personnes accueillies dans les Points Accueil durant les dix dernières années, ainsi que lors de la permanence au Point (In)Formation jeunesse d'Anderlecht. Le creux observé en 2020 et 2021 s'explique par le contexte de crise sanitaire. En 2025, 2743 personnes se sont présentées dans un Point Accueil (1043 au premier semestre, 1823 au second¹) ; cela représente une augmentation de 250 personnes (10%) par rapport à 2024.

Ces chiffres ont pu être réalisés à la suite d'une réorganisation globale des Points Accueil : le personnel attribué aux Points Accueil les moins fréquentés a été réaffecté là où la demande est la plus forte. De plus, le soutien administratif a été renforcé dans tous les Points Accueil, ce qui a libéré les chargés d'accueil et d'orientation de certaines tâches, comme la prise de rendez-vous.

Nombre de personnes accueillies (2016-2025)



¹ Le nombre de personnes différentes s'étant présentées aux PA est de 2743, mais cela correspond à 2866 présentations sur l'année civile, car 123 personnes se sont présentées à la fois au semestre 1 et au semestre 2.

B. Nombre de personnes par Point Accueil en 2025

Le tableau ci-dessous reprend le nombre de personnes qui ont fait une demande de cours dans les différents Points Accueil en 2025.

Point Accueil	Personnes ayant fait une demande de cours
Molenbeek	1250
Anderlecht	521
Ixelles	360
Schaerbeek	346
Saint-Gilles	220
PIF jeunesse	93
Cité des métiers	81
Woluwe-Saint-Lambert	32
Total en PA	2903
Nombre de personnes ≠	2743²

La répartition des demandes par PA n'a pas connu d'évolution majeure depuis 2023 (voir [Rapport CRÉDAF 2023](#), pp.12-13). Le PA de la Cité des métiers, ouvert en 2025, montre une dynamique encourageante, tant du point de vue de la fréquentation que de la collaboration possible avec les partenaires présents sur place (voir détails ci-dessus, p.9).

C. Nombre d'actions réalisées au sein des Points Accueil en 2025

Ce nombre de 2743 personnes n'est pas représentatif de l'ensemble du travail réalisé auprès du public. En effet, la demande d'une personne, et donc son orientation, peuvent nécessiter plusieurs passages par un Point Accueil. Dès lors, afin de donner une plus juste représentation du travail effectué, le tableau ci-dessous reprend le nombre d'actions réalisées au total et dans chaque Point Accueil. En 2025, nous avons réalisé 3375 actions pour les 2743 personnes ayant fait appel à notre service. Cela représente 305 actions de plus qu'en 2024 (9,93%).

Points Accueil	Actions réalisées
Molenbeek	1489
Anderlecht	569
Ixelles	449
Schaerbeek	424
Saint-Gilles	233
PIF Jeunesse	94
Cité des métiers	82
Woluwe-Saint-Lambert	35
Total d'actions	3375

² La différence entre le total en PA et le nombre de personnes effectives (+ 160) provient du fait que 150 personnes se sont présentées dans deux PA différents (+ 150) et que 5 personnes se sont présentées dans trois PA différents (+ 10).

D. Profil des personnes accueillies

Aucune variation marquante n'est à signaler par rapport à 2024 en termes de profil des personnes accueillies, qu'il soit question de genre, d'âge, de niveau d'études ou de situation administrative.

Genre		
Femme	1593	58,08%
Homme	1150	41,92%
Total de personnes accueillies	2743	

Tranche d'âge		
Moins de 18 ans ³	16	0,58%
18-24 ans	373	13,6%
25-34 ans	723	26,36%
35-44 ans	743	27,09%
45-54 ans	581	21,18%
55-64 ans	249	9,08%
65 ans et plus	58	2,11%
Total de personnes accueillies	2743	

Niveau d'études		
Pas de fréquentation scolaire	491	17,9%
< CEB	859	31,32%
CEB	75	2,73%
< CE1D	242	8,82%
≥ CE1D	979	35,69%
Parcours atypique ⁴	97	3,54%
Total de personnes accueillies	2743	

Situation administrative		
Régulier	2093	76,3%
Irrégulier	640	23,33%
Inconnu	10	0,37%
Total de personnes accueillies	2743	

³ La catégorie « moins de 18 ans » englobe des adolescents en obligation scolaire qui ont entre 16 et 17 ans. Ce public – toujours envoyé par des écoles professionnelles ou d'autres types de structures qui l'accompagnent – est orienté vers la Promotion sociale, ou vers des organismes qui prennent en charge les adolescents en décrochage scolaire, ou encore en situation de handicap.

⁴ La catégorie « Parcours atypique » recense des personnes qui sont arrivées en Belgique en âge d'obligation scolaire, mais qui se sont retrouvées dans un niveau correspondant à leur âge et non à leurs compétences effectives (par exemple, un jeune de 14 ans sans équivalent CEB qui se retrouve en deuxième secondaire).

E. Profil des personnes issues de publics spécifiques

Il existe une série de publics spécifiques, dont la demande est plus difficile à faire correspondre à l'offre d'un lieu de formation pour diverses raisons : personnes sous contrat Article 60, jeunes parents, personnes incarcérées en réinsertion, personnes en situation de handicap, jeunes (jusqu'à 26 ans), personnes en situation irrégulière, travailleurs. Ces publics ne variant pas d'une année à l'autre, nous renvoyons le lecteur au [Rapport CRéDAF 2021](#) (pp. 21-22) pour plus d'informations à ce sujet.

V. Les orientations par secteur

Les personnes accueillies sont orientées vers les différents secteurs et opérateurs sur base de leur demande et des besoins qu'elles expriment : nombre d'heures hebdomadaire, créneau horaire, prix, distance par rapport au domicile... L'orientation est proposée sur base de ces critères, mais aussi selon les conditions d'accès imposées par chaque secteur ou opérateur. Concrètement, l'orientation d'une personne est effectuée par des chargés d'orientation formés et expérimentés, sur base d'un entretien individuel, d'un bilan des besoins de la personne et d'un test des compétences linguistiques. Le tableau ci-dessous reprend, pour l'année 2025, le nombre d'orientations faites vers les principaux opérateurs de la région qui proposent des cours d'alphabétisation ou de FLE.

Secteur d'orientation	Nombre d'orientations par secteur 2025	
Cohésion sociale et Éducation permanente	613	22,35 %
Promotion sociale	952	34,71 %
ISP alpha et FLE	81	2,95 %
Centre Alpha LEE Bxl	572	20,86 %
Liste d'attente Centre Alpha LEE Bxl ⁵	12	0,44 %
BAPA	13	0,47 %
SAE LEE Bxl ⁶	4	0,14 %
Formation qualifiante	4	0,14 %
Personnes avec besoins spécifiques ⁷	485	17,68 %
Processus non abouti ⁸	7	0,26 %
Total général	2743	

⁵ Les personnes sur liste d'attente sont celles qui ont exprimé le souhait de suivre des cours exclusivement dans l'un des Centres Alpha de LEE Bxl.

⁶ Le Service alpha-emploi (SAE) de LEE Bxl accompagne les personnes en difficulté avec l'écrit dans toutes leurs démarches de recherche d'emploi, sous forme de suivi individuel ou d'animation collective.

⁷ La catégorie « Personnes avec besoins spécifiques » désigne les personnes difficiles à orienter car leur demande ne correspond à aucune offre alpha et FLE (au moment de la demande ou en général). Parmi ces profils, citons les personnes sous contrat Article 60, les personnes incarcérées en réinsertion, les jeunes parents... Pour plus d'informations, voir [Rapport CRéDAF 2021](#) (pp. 21-22).

⁸ La catégorie « Processus non abouti » comprend les personnes qui nécessitaient un rendez-vous supplémentaire pour finaliser le processus d'orientation, mais qui ne s'y sont pas présentées.

VI. Les orientations par secteur et par type de formation

En plus du secteur d'orientation, le tableau ci-dessous précise vers quel type de formation ont été orientées les personnes accueillies en 2025. Les proportions sont globalement semblables à celles de l'an passé.

Secteur d'orientation	Type de formation ⁹					Total	
	Alpha écrit	Alpha oral	FLE	Processus non abouti ¹⁰	Total		
Cohésion sociale et Éducation permanente	77	210	326	0	613	22,4 %	
Promotion sociale	100	113	739	0	952	34,8 %	
ISP alpha et FLE	38	11	32	0	81	2,96 %	
Centre Alpha LEE Bxl	262	310	0	0	572	20,91 %	
Liste d'attente Centre Alpha LEE Bxl	5	6	1	0	12	0,44 %	
BAPA	2	7	4	0	13	0,48 %	
SAE LEE Bxl	4	0	0	0	4	0,14 %	
Formation qualifiante	0	0	4	0	4	0,14 %	
Personnes avec besoins spécifiques ¹¹	118	264	95	8	485	17,73 %	
Total général	606	921	1201	8	2736¹²		

L'orientation vers les différents types de formation découle des compétences de base en lecture et en écriture de la personne dans sa langue maternelle, en fonction des résultats du test. Celles-ci sont identifiées par les chargés d'orientation. Les outils de positionnement permettent d'orienter les candidats à l'inscription vers le cours/niveau le mieux adapté à leurs besoins d'apprentissage en alphabétisation ou en FLE¹³.

⁹ La nomenclature présentée dans ce tableau (alpha oral, alpha écrit) est interne à LEE Bxl-CRÉDAF. Pour information, notre public est essentiellement alpha non francophone.

¹⁰ La catégorie « Processus non abouti » comprend les personnes qui nécessitaient un rendez-vous supplémentaire pour finaliser le processus d'orientation, mais qui ne s'y sont pas présentées.

¹¹ Voir note de bas de page n°7, p. 15.

¹² 2736 et non 2743, voir note de bas de page n°8, p. 15.

¹³ En ce qui concerne les orientations vers les cours d'alpha écrit, **le critère pris en compte, pour les cours organisés par LEE Bxl-CRÉDAF, est d'avoir au minimum un niveau oral 2** (sur base de l'outil de positionnement linguistique pour l'accueil et l'orientation en alphabétisation conçu par LEE). En effet, les personnes positionnées au niveau oral 2 ont intégré la structure de phrase simple (sujet + verbe + complément) et ont un vocabulaire suffisamment étoffé pour décrire leur environnement proche. Ce choix permet au public bruxellois, essentiellement non francophone, de rentrer plus rapidement dans un processus d'alphabétisation. **En ce qui concerne les orientations vers les opérateurs, nous prenons en compte les critères que ces derniers nous transmettent.**

VII. Les séances de testing pour d'autres organismes

Comme chaque année, nous avons organisé des séances de testing à la demande des partenaires associatifs et des organismes qui nous ont sollicités. Ce type d'intervention a permis de tester 138 personnes et de leur proposer, entre autres, une orientation vers un cours d'alphabétisation ou de FLE.

A. Testing chez les opérateurs d'alphabétisation et de FLE

Les chargés d'orientation de LEE Bxl-CRÉDAF se déplacent au sein des associations partenaires pour tester leur public. Les bilans et les tests effectués visent à former les groupes au sein de l'association ou à réorienter le public ne correspondant pas au profil attendu par les partenaires. Ces interventions se font à la demande et selon les ressources disponibles au moment de celle-ci. Ce type de collaboration renforce les liens entre les structures, améliore la circulation de l'information et favorise une prise en charge plus cohérente des personnes en demande d'orientation.

En 2025, lors des périodes d'inscription et tout au long de l'année, nous avons mobilisé nos compétences en matière de testing au service du CIRÉ et de Vie Féminine.

Nous sommes présents au CIRÉ depuis 2024 durant les périodes d'inscription (trois fois par an). Ce type de présence représente un avantage pour...

- ↪ le public : notre présence est synonyme pour lui d'accès immédiat à l'information ainsi que d'orientation directe et adaptée aux différents profils, sans passage ultérieur par un PA. Les déplacements sont ainsi réduits, les démarches facilitées et les parcours d'orientation plus fluides.
- ↪ l'association : elle est soutenue dans la gestion de son public et s'épargne des inscriptions inadaptées et des réorientations ultérieures.

B. Testing auprès d'organismes hors alphabétisation et FLE

En 2025, nous avons été sollicités par Ekoservices (société de nettoyage) afin d'orienter certains de leurs travailleurs vers des cours d'alphabétisation ou de FLE dans le cadre de la formation continuée des salariés de l'entreprise.

Remarque : lors de chaque réunion avec des associations partenaires, P2 ou non, nous rappelons à ces dernières que LEE Bxl-CRÉDAF peut organiser à la demande des séances de testing dans leurs locaux. L'équipe de la Mission accueil et orientation a choisi le courriel comme canal de communication pour ce type de demande.

VIII. Les séances d'information pour le public

Comme chaque année, nous avons organisé différentes séances d'information destinées au public, lors desquelles nous avons présenté les différents types de cours disponibles, les conditions d'accès, les lieux de formation, ainsi que les procédures et dates d'inscription dans les différents secteurs de formation – tels que la Cohésion sociale, la Promotion sociale ou l'Insertion socioprofessionnelle.

A. Séances d'information dans les Centres Alpha de LEE Bxl

En juin 2025, nous avons organisé 10 séances en journée et 2 en soirée dans les 5 Centres Alpha de LEE Bxl-CRÉDAF, ce qui nous a permis d'accueillir et informer 75 personnes.

B. Séances d'information diverses

Les séances d'information à destination des professionnels permettent d'assurer une compréhension du fonctionnement du service, de faciliter l'orientation des usagers et de renforcer la coordination entre acteurs. Elles renforcent également l'adhésion des professionnels et contribuent à une utilisation cohérente et efficace du service.

Dans ce cadre, cette année, nous avons rencontré les structures suivantes :

- ↪ la Cellule d'insertion socioprofessionnelle du CPAS d'Ixelles ;
- ↪ la Cellule d'insertion socioprofessionnelle du CPAS de Schaerbeek ;
- ↪ le Groupe Intro ;
- ↪ DUO for a JOB ([dans le cadre de la formation des mentors](#)).

C. Participation au Salon annuel de la formation (Bruxelles Formation)

Nous avons pris part au Salon annuel de la formation, organisé par Bruxelles Formation les 20 et 21 mars 2025. Lors de ces deux journées (qui ont vu défiler environ 3000 visiteurs), notre équipe a eu l'opportunité d'accueillir et d'informer un vaste public à la recherche de cours d'alphabétisation et de français langue étrangère.

De plus, notre présence à cet événement a renforcé notre collaboration avec des professionnels issus d'autres secteurs, confrontés à un public qui éprouve des difficultés en lecture, en écriture, ou exprimant le besoin de renforcer leurs compétences en français.

IX. Les rencontres avec les différents partenaires

Réunions annuelles de préparation de la rentrée

L'équipe de la Mission accueil et orientation a organisé cinq réunions pour préparer la rentrée 2025-2026. Toutes les associations reconnues en P2 ont été invitées à y participer. Ces réunions avaient pour objectif de faciliter la transmission d'informations concernant les modalités d'inscription, le nombre de groupes, ainsi que les niveaux organisés par chaque association. Au total, 33 associations reconnues P2 ont participé à ces réunions.

Remarque : lors de chaque rencontre avec des associations partenaires, nous rappelons à ces dernières l'importance de nous transmettre leur offre en matière de cours d'alphabétisation et de FLE.



Constats, difficultés et perspectives

1. À propos de l'outil de positionnement FLE

L'année 2026 sera consacrée à la formation des acteurs du secteur à l'utilisation de l'outil de positionnement auprès des associations, et, généralement, à sa promotion. Une évaluation est prévue en octobre 2026 avec les associations ayant participé à la création de l'outil, afin d'échanger sur les difficultés rencontrées lors de son utilisation et d'apporter les ajustements et modifications nécessaires à son amélioration.

L'outil de positionnement FLE sera présenté aux associations reconnues en P2 lors des réunions annuelles de préparation de la rentrée organisées par LEE Bxl-CRÉDAF, en juin 2026.

Des contacts seront également établis avec d'autres opérateurs ou institutions utilisant un outil de testing FLE – notamment les BAPA – afin d'examiner les possibilités d'harmonisation entre les différents dispositifs existant sur le territoire bruxellois.

2. Constat quant à l'évolution de la demande

À la suite de la réforme du chômage et des changements de statut que cette dernière entraîne pour une partie de notre public, des évolutions significatives sont à prévoir au niveau de la demande, notamment en ce qui concerne le volume horaire des cours. Des demandes plus concrètes et de plus en plus précises émanent déjà des assistants sociaux des CPAS. Certaines personnes se présentent désormais avec des injonctions mentionnant un nombre d'heures déterminé ainsi que des lieux d'inscription précis.

Cette évolution aura très probablement un impact sur la demande en alphabétisation dans la Région, l'offre actuelle n'étant pas pensée selon une logique d'insertion socioprofessionnelle. En effet, l'alphabétisation est principalement organisée au sein des secteurs de la Cohésion sociale, de la Promotion sociale et de l'Éducation permanente, dont les cadres de financement, les missions et l'organisation ne correspondent pas aux exigences administratives nouvelles qui se profilent.

3. Formations à destination des professionnels de l'accueil du secteur

Les équipes Accueil et orientation et Formation de LEE Bxl-CRÉDAF ont organisé une après-midi de réflexion sur le thème de l'accueil des publics LGBTQIA+, ainsi que des formations d'initiation aux outils de positionnement pour l'alphabétisation et le FLE. En 2026, les mêmes équipes organiseront un cycle de formations à destination des travailleurs chargés de l'accueil du public dans le secteur (pour plus de détails sur le contenu et la planification de ces formations, voir Mission 4, *Constats, difficultés et perspectives*, p.61).

Plan d'action quinquennal LEE Bxl-CRÉDAF 2026-2030

Priorité 1 – Garantir un accès clair, fluide et coordonné aux formations d'alphabétisation et de FLE

Assurer un accès fluide aux formations d'alphabétisation et de FLE grâce à un dispositif d'accueil structuré, une information harmonisée et des outils communs partagés avec les acteurs de la Cohésion sociale. L'objectif est de faciliter les parcours d'entrée en formation et de renforcer la lisibilité de l'offre sur l'ensemble du territoire bruxellois.

→ Le plan détaillé de la mission 1 est consultable en annexe (pp.94-95).

Mission 2 – Coordination des dispositifs d’alphabétisation et d’apprentissage du français pour adultes

Le CRÉDAF est chargé de coordonner – en cohérence avec tous les acteurs en la matière sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale – les dispositifs d’alphabétisation pour adultes francophones et non francophones, ainsi que l’apprentissage du français pour adultes non francophones. Dans le cadre de cette mission, il apporte son expertise au secteur ainsi que ses ressources méthodologiques et pédagogiques.

Afin d’accomplir cette mission, LEE Bxl-CRÉDAF organise un panel d’actions visant à accompagner les associations du secteur alpha et FLE autour d’intérêts partagés, dans la durée, tout en se montrant disponible pour répondre aux demandes spécifiques des opérateurs, notamment celles liées à la Cohésion sociale.

En 2025, nous avons notamment...

- ↪ **organisé une rencontre bruxelloise de l’alphabétisation et du FLE (RBA FLE)**, en collaboration avec Ligo Brusselleer, sur la place du numérique dans les formations d’alphabétisation et de FLE.
- ↪ **mené une enquête sur les besoins des associations du secteur, et sur leurs attentes par rapport à LEE Bxl-CRÉDAF en termes de coordination** du secteur de l’alphabétisation et du FLE bruxellois.
- ↪ **organisé une réunion interassociative dans le but de rédiger une lettre ouverte sur l’importance de l’alphabétisation bruxelloise dans un contexte d’austérité budgétaire.**
- ↪ **soutenu, avec le CRAcs, les associations confrontées aux incertitudes liées à la décision d’octroi de l’agrément Cohésion sociale** dans le contexte de la crise politique bruxelloise.
- ↪ **expérimenté un nouveau mode d’organisation d’évènements Arts & Alpha**, à fréquence plus régulière.

En 2026, nous finaliserons l’enquête sur les besoins et attentes des associations d’alphabétisation et de FLE bruxelloises, et adapterons notre façon de coordonner le secteur selon l’analyse qui sera faite des résultats. Nous diffuserons également la lettre ouverte aux ministres bruxellois compétents sur l’alphabétisation et les inviterons à des rencontres dans le courant de l’année 2026, dans la perspective d’influer sur la future politique régionale.

I. Rencontre bruxelloise de l'alpha et du FLE

La rencontre de l'alphabétisation et du FLE (RBA FLE) 2025 était intitulée ***TacTIC, praTIC, éTIC – Quelle place pour le numérique dans nos formations ?***

Date : 5 juin (9h30-13h00).

Lieu : Kosmos Studio (rue Théodore Verhaegen 188 – 1060 Saint-Gilles).

Contexte : Sur fond de numérisation croissante de la société et tel que mentionné dans l'Arrêté d'exécution du Décret Cohésion sociale, les formateurs des associations alpha et FLE doivent intégrer les TIC dans leurs actions pédagogiques. La RBA FLE a été organisée pour que les participants échangent leurs savoirs et pratiques en la matière, afin de mutualiser les ressources, promouvoir des outils approuvés et renforcer la capacité du secteur à s'approprier les évolutions digitales.

Programme

- a. Présentation en plénière : les TIC en alpha et en FLE dans le cadre du Décret Cohésion sociale.
- b. Répartition des participants en sous-groupes, pour **1.** échanger sur la façon dont chacun organise l'intégration des TIC dans ses pratiques pédagogiques ; **2.** partager une liste d'outils, méthodologies, ressources ou partenaires intéressants pour ce faire ; **3.** recueillir des demandes adressées à différents acteurs du secteur (CRÉDAF, COCOF ou autres institutions).
- c. Présentation, en plénière, du contenu abordé dans chaque atelier.
- d. Présentation, en plénière, d'ARC, de CABAN et de Lire et Écrire Bruxelles-CRÉDAF comme partenaires apportant soutien et accompagnement en matière de TIC.

Participants : 35 personnes, parmi lesquelles...

- ↪ 10 en provenance de 9 associations alpha ou FLE francophones (dont 7 P2) ;
- ↪ 5 en provenance d'une association néerlandophone ;
- ↪ 3 en provenance de structures liées aux TIC ;
- ↪ 5 provenant d'autres institutions (Promotion sociale, COCOF, Centre régional, coordination communale CS) ;
- ↪ 12 travailleurs de LEE Bxl-CRÉDAF.

La rencontre a montré que l'intégration du numérique en alpha et en FLE constitue une priorité pour les associations présentes. Face au décalage entre la numérisation rapide de la société et les moyens limités d'adaptation des formateurs et apprenants, les participants ont proposé les pistes d'action suivantes : mutualiser les pratiques et les outils entre associations, renforcer la coanimation et le soutien entre collègues, créer des permanences numériques animées par des médiateurs professionnels, développer le prêt de matériel (et son entretien), et défendre les droits du public Cohésion sociale afin qu'il puisse bénéficier d'une alternative hors ligne dans les services (pour un compte rendu détaillé de la rencontre, voir *Documents annexés*, pp.86-87).

II. Participation aux concertations locales

En 2025, LEE Bxl-CRÉDAF **était représenté aux réunions du Conseil consultatif-Section Cohésion sociale et était présent à la majorité des réunions des 12 concertations communales Cohésion sociale**, en réponse aux invitations de Bruxelles-Ville, Schaerbeek, Etterbeek, Ixelles, Saint-Gilles, Anderlecht, Molenbeek, Koekelberg, Jette, Forest, Uccle et Saint-Josse, ce dans le respect du Décret Cohésion sociale (qui précise que le CRÉDAF et les deux autres centres régionaux sont des invités permanents de ces concertations). **Seule la concertation d'Evere n'a pas envoyé d'invitation.**

Ces rencontres sont l'occasion pour le CRÉDAF de récolter les informations du terrain, mais aussi d'informer les opérateurs d'alphabétisation et de FLE sur ce qu'il peut leur apporter comme soutien. De plus, elles permettent de renforcer les liens avec les opérateurs malgré la rotation de personnel importante parmi leurs représentants.



III. Une enquête sur les besoins et attentes du secteur

LEE Bxl-CRÉDAF, selon l'article 40 du Décret Cohésion sociale, « doit coordonner, en cohérence avec tous les acteurs en la matière, sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale, les dispositifs d'alphabétisation pour les adultes francophones et d'alphabétisation et d'apprentissage du français pour les adultes non francophones, et apporter son expertise et ses ressources méthodologiques et pédagogiques en cette matière ». **Afin de répondre au mieux aux besoins et attentes du secteur, particulièrement affecté par la crise politique bruxelloise, nous avons décidé de mener une enquête auprès des responsables d'associations d'alphabétisation et de FLE à Bruxelles.** L'enquête est chapeautée par une sociologue de LEE Bxl-CRÉDAF et supervisée par un Comité d'accompagnement constitué en 2025 par LEE Bxl-CRÉDAF : ce dernier rassemble plusieurs de nos services et une chercheuse du CRAcs.

Pour documenter au mieux notre mission de coordination, la décision a été prise d'élargir légèrement la question et de recueillir les difficultés des associations, leurs attentes, ainsi que des pistes de solutions *ad hoc*. Les objectifs sont de **clarifier le rôle de LEE Bxl-CRÉDAF en s'ancrant dans les réalités de terrain vécues par les opérateurs et de relayer les difficultés rencontrées par les associations aux pouvoirs publics compétents.**

Pour cela, nous avons **préféré le format de l'entretien qualitatif approfondi** à celui du questionnaire, car ce dernier enferme les réponses dans des catégories préalablement définies par le chercheur et présente un risque d'appauvrir le contenu et d'éclipser des propositions originales. L'entretien qualitatif approfondi, parce qu'il nécessite du temps en face à face, touche moins de personnes mais permet d'obtenir un contenu dense et détaillé. En 2025, huit entretiens approfondis ont été réalisés et la question de recherche, la partie théorique ainsi que la partie méthodologique ont été rédigées.

Par ailleurs, nous mettrons lesdits entretiens en résonance collective lors **d'une RBA FLE consacrée aux difficultés, pistes de solutions et attentes des opérateurs**, que nous organiserons durant le premier trimestre 2026. Les résultats de l'enquête seront présentés ultérieurement dans le courant de l'année.



IV. Soutien et appui non pédagogiques aux associations reconnues en Cohésion sociale

1. Nous avons, à la suite de l'appel à agrément lancé en 2024 pour les 26 opérateurs Innovation, **poursuivi le soutien aux trois opérateurs Innovation susceptibles d'être agréés P2**, avec le CRAcs, en coorganisant des rencontres d'écoute et d'information. La décision du gouvernement, reportée faute d'exécutif en place, a finalement été prise en décembre 2025 : Tchai ASBL sera reconnu comme opérateur P2 dès le 1^{er} janvier 2026.
2. Nous avons, le 3 février, **participé à la séance d'information organisée par la COCOF concernant les nouveaux modèles de rapports d'activité** à compléter par les opérateurs P2.
3. Pour que les apprenants puissent s'approprier les outils numériques, tout un écosystème doit suivre. Les formateurs doivent être outillés, les associations doivent être équipées, et le matériel doit fonctionner au quotidien. Le Service Alpha-TIC de LEE Bxl-CRÉDAF intervient à ce niveau, à travers différents axes d'approche :
 - **Fournir un support pour la maintenance des outils informatiques.** LEE Bxl-CRÉDAF emploie son propre technicien informatique, qui effectue un travail sur des tâches variées comme l'installation et la configuration (de logiciels ou de périphériques), le suivi des mises à jour, la résolution de pannes au niveau matériel ou du réseau, la sécurité informatique... Il assure ainsi une stabilité informatique essentielle pour le bon déroulement des formations. Ce service est également proposé aux associations bruxelloises actives dans le domaine de l'alphabétisation ou des écoles de devoirs. **En 2025, notre technicien informatique a effectué 102 interventions dans 22 associations.**
 - **Équiper les associations en matériel informatique.** En lien avec les services proposés par notre technicien informatique, le partenariat avec Close the Gap a permis la mise à disposition gratuite d'un stock d'ordinateurs portables reconditionnés à destination des associations d'alphabétisation et de FLE ainsi que des écoles de devoirs pour leur permettre de développer des activités de formation au numérique avec leurs publics. **En 2025, 620 ordinateurs ont été distribués à 42 associations.**
 - **Former et accompagner les formateurs du secteur, notamment via des coanimations** (pour plus d'informations, voir Mission 4, *Les formations et accompagnements alpha-TIC*, p. 58).

Par ailleurs, les **différents sites Web développés par LEE Bxl-CRÉDAF** constituent une source importante d'informations sur nos actions ou les actions des associations du secteur, tout en regroupant des ressources de nature diverse utiles aux dites associations (pour une présentation de ces sites Web, voir [Rapport CRÉDAF 2022](#), p. 29).

V. Bref descriptif de la manière dont est assurée la circulation des informations

La manière dont est assurée la circulation des informations est similaire d'une année à l'autre. Pour plus de détails, nous renvoyons le lecteur au [Rapport CRÉDAF 2021](#) (pp.37-38).

Depuis 2024, les envois de courriels ont été répartis de cette façon : le Service communication de LEE Bxl a envoyé les informations de LEE Bxl-CRÉDAF au réseau, notamment celles en lien avec Arts & Alpha et les Judis du cinéma ; la coordination de la Mission réseau, quant à elle, a diffusé les courriels émis par le réseau ou d'autres partenaires.

Le contenu des courriels reste essentiellement d'ordre opérationnel : ouverture de groupes en alphabétisation ou en FLE, offre de formation de formateurs, offres d'emploi (salariées ou volontaires), offres de partenariat ou de collaboration (atelier artistique, finances), invitation à des expositions, dons de matériel.

VI. Les collaborations et partenariats avec différents organismes

- 1. Le 4 février, nous avons participé à une rencontre avec la COCOF et les deux autres centres régionaux, au sujet des nouveaux modèles de rapports d'activité à compléter par les opérateurs.** L'objectif était de clarifier les missions des centres régionaux et d'échanger autour des chantiers de l'année 2025.
- 2. Le 9 septembre, nous avons préparé – avec le CRÉDASC, le CRAcs, la COCOF et la Coalition des parents de milieux populaires – une rencontre visant à faire connaître aux associations agréées en Cohésion sociale (P1-4) le soutien à la parentalité proposé par la Coalition des parents de milieux populaires.** La rencontre aura lieu début 2026.
- 3. À la suite d'un échange informel avec une parlementaire concernant les difficultés spécifiques rencontrées par les publics jeunes analphabètes ou illettrés, LEE Bxl-CRÉDAF et le CRÉDASC ont rencontré Moussa Elhadj Diallo, député francophone bruxellois (Les Engagés), le 22 septembre. Lors de cette rencontre, nous avons présenté les constats de LEE Bxl-CRÉDAF concernant les jeunes en difficulté de lecture et d'écriture** (voir notamment [Rapport CRÉDAF 2024](#), *Recommandations* : « Un dispositif spécifique pour les jeunes en difficulté de lecture et d'écriture », p.71). Le CRÉDASC a présenté les enjeux liés aux écoles de devoirs.
- 4. Nous avons participé à des rencontres avec la COCOF, en suivi du Comité d'accompagnement annuel CRÉDAF,** portant sur différents dossiers en cours (25 février, 25 avril, 8 juillet).
- 5. Le 24 septembre, nous avons participé à une réunion de suivi organisée à la demande de la COCOF, en présence des deux autres centres régionaux et de la Coalition des parents de milieux populaires.** Cette rencontre a permis de faire le point sur les projets en cours de chacun, de partager notre agenda et de synchroniser nos actions.

VII. GT thématiques ou transversaux, rencontres ponctuelles ou périodiques

A. Rencontre avec des associations alpha sur l'importance de l'alphabétisation à Bruxelles

LEE Bxl-CRÉDAF et le Collectif Alpha ont organisé une rencontre avec des associations alpha du secteur, intitulée « Rencontre inter-associative : construisons ensemble une stratégie commune pour défendre l'alphabétisation à Bruxelles ».

Date : 28 novembre.

Lieu : Collectif Alpha (rue de Rome 12 – 1060 Saint-Gilles).

Contexte : Les restrictions budgétaires à venir en région bruxelloise vont orienter les priorités du prochain gouvernement bruxellois, très probablement au détriment des dépenses sociales – et donc de l'alphabétisation. Or, cette dernière constitue une pierre angulaire de la cohésion sociale. LEE Bxl-CRÉDAF et le Collectif Alpha ont organisé cette rencontre pour réfléchir ensemble à une stratégie commune d'interpellation des futurs ministres bruxellois.

Participants : 21 travailleurs du secteur.

Programme

- a. Introduction en plénière : pourquoi l'alphabétisation est essentielle ?
- b. En sous-groupes, travail sur un projet de lettre ouverte valorisant l'alphabétisation comme investissement essentiel à la cohésion sociale.
- c. Préparation d'un argumentaire en vue de rencontrer les différents partis francophones actifs en Région bruxelloise.

⇒ Le contenu mis en avant lors de cette rencontre a servi à la finalisation d'une lettre ouverte, intitulée *Pour une politique publique ambitieuse en matière d'alphabétisation* (voir *Documents annexés*, pp.88-89). La lettre sera transmise aux ministres bruxellois compétents et les invitera à des rencontres dans le courant de l'année 2026, dans la perspective d'influer sur la future politique régionale.



B. Arts & Alpha multiplie les évènements

En 2025, LEE Bxl-CRÉDAF a expérimenté l'organisation d'évènements Arts & Alpha (AA) tout au long de l'année, dans différents lieux culturels. Une telle approche...

- ↪ accroît la communication et renforce les liens avec et entre les associations au niveau local ;
- ↪ avive et solidifie le réseau formé avec et entre nos partenaires culturels ou associatifs ;
- ↪ promeut les activités culturelles comme moyen d'appropriation de la langue, renforçant l'autonomie et l'inclusion sociale de notre public.

Comme annoncé et décrit dans le [Rapport CRÉDAF 2023](#) (pp.26-27), AA ne se limite pas à l'organisation d'évènements mais constitue une dynamique de réseautage, via du soutien et une mise en lien des associations autour des pratiques culturelles et artistiques en alphabétisation et en FLE.

Le site Web Arts & Alpha présente tout au long de l'année les projets culturels menés par les associations d'alphabétisation et de FLE du secteur. Par ailleurs, une page Facebook Arts & Alpha est alimentée pour amplifier la communication autour de tous ces projets et leur visibilité.

Évènements Arts & Alpha 2025

1. [AA dans les locaux de la COCOF \(Schaerbeek\)](#)

Dates : 16 et 21 janvier.

Partenariat : 23 partenaires, dont 9 P2.

Précision : matinées de présentations des projets de l'exposition 24-25 (pour plus d'infos sur l'exposition, voir [Rapport CRÉDAF 2024](#), p.26).

2. [AA à la Boutique culturelle \(Anderlecht\) et au Senghor \(Etterbeek\)](#)

Dates : 2-18 avril.

Partenariat : 36 partenaires, dont 14 P2.

3. [AA au Jacques Franck \(Saint-Gilles\)](#)

Dates : 12 septembre-7 décembre.

Partenariat : 6 partenaires, dont 1 P2

4. [AA à la Maison du livre \(Saint-Gilles\)](#)

Dates : 1^{er}-12 décembre.

Partenariat : 20 partenaires, dont 6 P2.

Remarque : fort de l'expérience accumulée grâce à AA, LEE Bxl-CRÉDAF a [intégré le comité de pilotage de l'Immense Festival](#) à partir de l'édition 2024. Le rôle de LEE Bxl-CRÉDAF dans ce comité se traduit notamment par une mise en lien d'opérateurs alpha et FLE, au moyen des mêmes méthodes que celles utilisées pour AA.

C. Les Jeudis du Cinéma

Avec les Jeudis du Cinéma, LEE Bxl-CRÉDAF soutient les associations qui travaillent à l'appropriation de la langue par leurs apprenants et au vivre-ensemble, en organisant des séances de cinéma et d'appuis pédagogiques adaptés à ces publics. Il s'agit pour les apprenants de participer à la vie socioculturelle, ce qui constitue un levier de lutte contre l'exclusion sociale.

En 2025, **9 films ont été programmés¹⁴ et 5 fiches pédagogiques réalisées**, afin de fournir un soutien méthodologique au secteur pour préparer ce type d'activité au sein des groupes.

Ces films et fiches pédagogiques offrent l'occasion d'aborder une grande variété de thématiques, parfois sensibles. En plus des séances organisées, les formateurs peuvent également s'approprier les fiches pédagogiques et diffuser les films en interne (DVD empruntable à LEE Bxl-CRÉDAF), ce qui renforce leur autonomie et favorise une utilisation plus large de ces outils au sein des associations.

Preuve que les associations sont en demande de ce type de dispositif, **2995 apprenants provenant de 75 associations bruxelloises** ont assisté aux projections de 2025.

[Un groupe de travail](#) ouvert aux associations est consacré aux Jeudis du Cinéma, notamment à la création collective de fiches pédagogiques. Ces dernières permettent aux formateurs d'introduire les films auprès des apprenants avant la séance et fournissent des outils pour animer et nourrir les discussions dans les groupes après la séance.



¹⁴ Liens vers les programmes [2024-2025](#) et [2025-2026](#).

D. Autres actions de coordination du secteur alpha et FLE

Pour la quatrième année consécutive, dans une perspective de coordination du secteur et d'émancipation des publics, LEE Bxl-CRÉDAF a fédéré des associations bruxelloises alpha et FLE contre la numérisation des services d'intérêt général sans garantie d'accessibilité hors ligne suffisamment développée. Notre mouvement, appelé *L'humain d'abord*, veut alerter les décideurs et les pousser à agir contre les impacts néfastes qu'entraîne la numérisation des services d'intérêt général – et plus particulièrement des services publics – sur le public des associations et les travailleurs de ces dernières, notamment en Cohésion sociale¹⁵. En effet, **un tel phénomène nuit au secteur Cohésion sociale, en précarisant davantage son public et en altérant profondément le travail associatif**¹⁶.

LEE Bxl-CRÉDAF a poursuivi son rôle de coordinateur de ce mouvement en organisant notamment les actions suivantes¹⁷ :

- ↪ interpellations des autorités communales bruxelloises à ce sujet, en particulier à Schaerbeek, Etterbeek, Ixelles, Saint-Gilles, Anderlecht, Molenbeek, et Forest. Lors de ces actions et leur préparation, les apprenants ont l'occasion de s'approprier la langue comme outil d'expression sociale, de prise de parole, de pouvoir sur sa vie, son milieu et son environnement, conformément au Décret relatif à la Cohésion sociale (article 105).
- ↪ rencontres entre les associations engagées, en particulier celles de Cohésion sociale, dans la mobilisation, pour faire le bilan de la campagne et discuter ensemble des nouveaux objectifs à se fixer et des façons dont y parvenir en suivant un agenda commun (nature des actions à mener, rôle de chacun et attribution des tâches).
- ↪ diffusion dans l'espace médiatique de prises de position du secteur à ce sujet, afin de rendre visible la mobilisation et, ce faisant, les enjeux portés par la Cohésion sociale.

Remarque : dans le cadre de l'enquête sur les besoins et attentes du secteur (voir ci-dessus, p.24), dont les résultats seront présentés en 2026, les associations ont insisté sur la nécessité de poursuivre ce type de mobilisation pour la défense des droits sociaux des apprenants.

¹⁵ La mobilisation contre l'Ordonnance « Bruxelles numérique », menée depuis 2022, a abouti en 2025, à la reconnaissance par la Cour constitutionnelle d'un droit au maintien de voies d'accès hors ligne aux administrations.

¹⁶ Voir [Rapport CRÉDAF 2023](#) (pp.27-28) et [Rapport CRÉDAF 2024](#), (p.27).

¹⁷ Pour une liste complète des actions organisées et coordonnées dans ce cadre, nous orientons le lecteur vers le [Rapport LEE Bxl 2025](#), qui paraîtra en juin 2026 et sera consultable sur [la partie « Publications » du site Web de LEE Bxl](#).

Constats, difficultés et perspectives

- 1. L'absence de gouvernement à Bruxelles pour la deuxième année consécutive** aggrave l'incertitude croissante chez de nombreuses associations. À la fin de l'année, beaucoup d'entre elles se retrouvent confrontées à de graves difficultés opérationnelles, ne sachant pas comment leurs finances seront affectées en 2026. Dans ce contexte, la planification à long terme devient impossible et les licenciements se multiplient – notamment chez des opérateurs P2 –, ce qui affaiblit davantage le service rendu à la population. À titre d'exemple, l'association Alevi a dû cesser ses activités faute de financement, n'ayant pas été reconnue dans les délais prescrits. Par ailleurs, cette crise se déploie dans un contexte de précarisation croissante du public, ce qui signifie une hausse des besoins sociaux et donc plus de pression sur les associations pourtant diminuées. Enfin, les mesures prises au niveau fédéral – et probablement bientôt au niveau régional – ne font que renforcer ce phénomène. Tous ces facteurs menacent fortement la continuité de la politique publique Cohésion sociale en Région Bruxelles-Capitale.
- 2. La Rencontre bruxelloise de l'alphabétisation et du FLE, TacTIC, praTIC, éTIC – Quelle place pour le numérique dans nos formations ?**, a permis de dresser un état des lieux précis des pratiques et des besoins du secteur en matière de TIC, ainsi que de mutualiser les ressources, outils et expériences des participants. Elle a renforcé les liens avec LIGO et, ce faisant, les connexions entre les acteurs de l'alphabétisation francophones et néerlandophones. Les principaux besoins identifiés et les pistes d'action formulées au cours de cette rencontre sont repris dans le compte rendu consultable en annexe (voir *Documents annexés*, pp.89-90).
- 3. LEE Bxl-CRÉDAF sondera l'intérêt des associations agréées P2 pour la mise en place d'un module d'accompagnement visant à les soutenir dans la complétion du formulaire d'évaluation de leur plan quinquennal 2024-2028.**
- 4. L'enquête sur les besoins des associations et leurs attentes en termes de coordination du secteur par LEE Bxl-CRÉDAF sera finalisée – et ses résultats présentés – en 2026.** LEE Bxl-CRÉDAF relayera les résultats de cette enquête à la COCOF et s'appuiera sur ces derniers pour adapter ses actions.

5. Depuis le premier semestre 2025, **LEE Bxl-CRÉDAF expérimente l'organisation d'évènements Arts & Alpha tout au long de l'année**, pour aviver le réseau formé avec nos partenaires culturels ou associatifs, et promouvoir les activités culturelles comme moyen d'expression et d'appropriation de la langue. Ce nouveau mode d'organisation, en maintenant une dynamique Arts & Alpha tout au long de l'année, a l'avantage de mettre en valeur des projets fraîchement réalisés. De plus, il suscite l'adhésion des associations et facilite la collaboration et la communication avec et entre les partenaires engagés dans chaque évènement.

Plan d'action quinquennal LEE Bxl-CRÉDAF 2026-2030

Priorité 2 – Renforcer notre rôle de coordination et de soutien au secteur

Redéfinir et intensifier la mission de coordination et d'appui aux opérateurs d'alphabétisation et de FLE, sur la base d'une enquête qualitative approfondissant la connaissance des réalités et difficultés des associations du secteur. Les résultats de cette enquête feront l'objet d'une présentation aux associations et à la COCOF fin 2026, et orienteront l'adaptation de nos modalités de soutien.

→ Le plan détaillé de la mission 2 est consultable en annexe (pp.96-98).

Mission 3 – Dispenser des cours

LEE Bxl-CRÉDAF est chargé de dispenser des cours d'alphabétisation et d'apprentissage du français pour des personnes adultes francophones et non francophones

Remarque : la période couverte dans cette partie du rapport va de septembre 2024 à juin 2025.

Pour accomplir cette mission, LEE Bxl-CRÉDAF organise des actions d'alphabétisation dans ses 5 Centres Alpha (Molenbeek, Schaerbeek, Anderlecht, Ixelles, Saint-Gilles).

Parmi les éléments notables de 2024-2025, mentionnons :

- ↪ **un volume horaire hebdomadaire de 384,25 heures entre septembre et décembre, et de 411,25 heures entre janvier et juin**, supérieur aux 365 heures hebdomadaires exigées par le Décret Cohésion sociale et son Arrêté.
- ↪ l'organisation, le 16 juin 2025, d'une **journée des apprenants LEE Bxl-CRÉDAF**, rassemblant les apprenants des Centres Alpha et d'associations conventionnées.
- ↪ **l'extrême précarisation d'une partie des apprenants et les charges supplémentaires qui pèsent sur les associations, obligées de dépasser le cadre de leurs missions pour répondre à la demande d'un public qui n'a pas d'autre recours que de se tourner vers elles.** Cette situation est renforcée par les mesures fédérales et risque de l'être également par les futures décisions régionales. Citons la réforme des allocations de chômage, qui cause un afflux de demandes de soutien de la part d'apprenants sur le point d'être exclus du chômage. **En plus de vulnérabiliser davantage notre public, cela alourdit la fonction de relais social que les associations assument par nécessité**, dans un contexte où leur financement est pourtant questionné et diminué.
- ↪ la participation de LEE Bxl-CRÉDAF à la **phase test de la version numérique des outils du cadre de référence de LEE.**
- ↪ le **recrutement de deux coordinateurs de Centre Alpha**, à Saint-Gilles et Anderlecht.

En 2025-2026, pour faire face à l'absentéisme ponctuel ou prolongé des formateurs, **LEE Bxl-CRÉDAF lancera un projet pilote de formateurs volontaires** (anciens formateurs de LEE Bxl-CRÉDAF aujourd'hui retraités), au côté des formateurs polyvalents salariés. Ce dispositif sera soutenu par un outil de gestion en développement, à savoir une plateforme numérique, qui sera notamment destinée à faciliter la coordination de cette mission et le remplacement des formateurs titulaires.

I. Les points relatifs à l'encadrement des formations

A. Inscription des participants

En 2024-2025, 790 **personnes différentes se sont inscrites** aux formations organisées en Centre Alpha (ce qui représente 907 inscriptions). Parmi elles, **599 y ont effectivement participé**.

Après avoir constaté une diminution du nombre de participants depuis l'an dernier, nous avons renforcé le suivi des groupes et leur renflouement régulier.

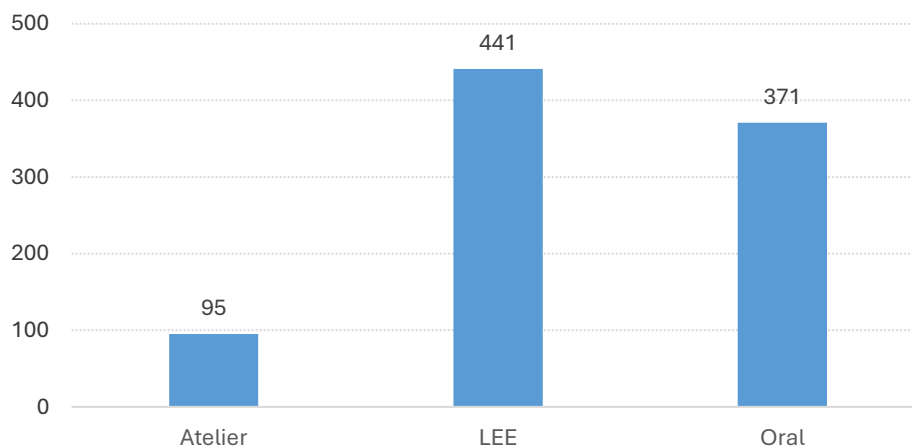
B. Évaluation des savoirs de base des participants en amont des formations

LEE Bxl-CRÉDAF organise son offre de formation en groupes de niveaux constitués à partir des compétences linguistiques en français attendues à l'entrée en formation. Ces compétences sont évaluées sur base de l'outil de positionnement en français pour un public alpha de LEE Bxl-CRÉDAF.

Le graphique ci-dessous indique que les inscriptions en Centre Alpha sont majoritairement concentrées dans les formations « lecture et écriture ». Pour la compréhension du graphique, nous utilisons la typologie suivante :

- **oral** : formation qui s'adresse à un public en alphabétisation ayant une très faible connaissance de l'oral en français ;
- **lecture et écriture (LEE)** : formation qui s'adresse à un public en alphabétisation (francophone ou non francophone) ayant acquis des bases suffisantes en oral pour aborder la lecture et l'écriture ;
- **atelier de renforcement des compétences** : espace de formation complémentaire ou indépendant aux groupes, qui peut rassembler les participants d'un seul ou de plusieurs groupes (par exemple, un renforcement TIC).

Répartition des inscriptions en Centre Alpha par type de formation



C. Évaluation des apprentissages des participants et indicateurs qualitatifs utilisés pour analyser les objectifs à atteindre

LEE dispose d'un cadre de référence, [Les balises pour l'alphabétisation populaire](#), qui propose des outils d'évaluation accordant une place centrale à l'autoévaluation, et, par conséquent, à l'apprenant, davantage conscient de ses progrès, de ses forces et de ses besoins. Dans ce cadre, les indicateurs qualitatifs sont déterminés et validés avec les apprenants, individuellement ou collectivement, ce qui ancre l'évaluation dans leurs attentes et besoins concrets. De plus, comme cette approche implique davantage l'apprenant dans son apprentissage, elle réduit le risque de décrochage.

Entre 2022 et 2024, les formateurs des Centres Alpha de LEE Bxl-CRÉDAF ont suivi une formation portant sur l'évaluation des apprentissages des apprenants, afin de généraliser progressivement au sein des équipes les outils proposés dans les *Balises*. [Une démarche d'évaluation réalisée suite à cette formation reprend des exemples d'indicateurs qualitatifs](#) utilisés dans les groupes (lire un courriel, effectuer une recherche sur Internet, rédiger un SMS, lire le journal de classe de son enfant...).

Dans la lignée de cette formation, un travail sur les pratiques évaluatives à LEE Bxl-CRÉDAF est en cours. Il a comme objectif...

- d'amener les formateurs à faire évoluer et harmoniser leurs pratiques évaluatives ;
- d'améliorer notre système interne d'évaluation ;
- de contribuer à l'évolution des pratiques du secteur ;
- de permettre aux apprenants de s'autoévaluer dans un cadre plus clair, afin qu'ils puissent se situer dans leur apprentissage de façon optimale.

Ce travail va progressivement investir différents espaces de travail, comme les Intercentres ou les formations continuées. Par ailleurs, les conseillers pédagogiques de LEE Bxl-CRÉDAF accompagnent déjà les formateurs à ce sujet quand ceux-ci le demandent.

D. Soutien individuel des apprenants

Afin de mettre les apprenants dans les conditions d'apprentissage les plus propices à leur réussite, LEE Bxl-CRÉDAF développe plusieurs types de soutien individuel :

1. Intégration au sein des équipes d'un [portfolio apprenant](#), outil issu des *Balises* et basé sur l'autoévaluation, qui permet à chaque apprenant : **a.** de définir clairement ses objectifs ; **b.** de prendre conscience de sa progression tout au long de l'année (ce qu'il a déjà acquis et ce qu'il lui reste à apprendre pour atteindre les objectifs fixés) ; **c.** de développer son autonomie dans la conduite de son propre chemin d'apprentissage. L'usage du portfolio se généralise progressivement dans les Centres Alpha de LEE Bxl-CRÉDAF.
2. Un suivi régulier des absents, assuré en collaboration avec les chargés d'accueil et d'orientation de LEE Bxl-CRÉDAF. Ce suivi vise à maintenir le lien avec les apprenants et à favoriser leur retour en formation.
3. Un soutien administratif, déjà présenté dans le [Rapport CRÉDAF 2023](#) (p.33), afin que les démarches administratives n'entravent pas leur formation.

E. Avancées et évolution des pédagogies et matériaux utilisés

La principale ressource pédagogique à Lire et Écrire est son cadre de référence, [Les balises pour l’alphabétisation populaire](#). C’est dans son appropriation progressive par les formateurs que se situent les avancées pédagogiques. Pour plus d’informations sur les théories, méthodes et outils utilisés à cette fin, nous renvoyons le lecteur au [Rapport CRÉDAF 2021](#) (pp.53-56).

Comme annoncé dans le [Rapport CRÉDAF 2024](#) (p.31), LEE a numérisé certains outils des *Balises*. LEE Bxl-CRÉDAF a participé à la phase test de l’application, dont une première version bêta devrait être disponible courant 2026. À terme, elle permettra une intégration naturelle du numérique dans nos formations d’alphabétisation, pourra faciliter le travail des formateurs polyvalents (voir ci-dessous, p.37) et permettre aux apprenants d’accéder facilement aux supports pédagogiques depuis leur smartphone. Une fois finalisée, l’application pourra également être proposée aux associations intéressées selon des modalités encore à définir.

Remarque : le [Cadre de référence des compétences numériques en alpha](#) et la [Box numérique pour l’alpha](#) sont intégrés dans les formations données par le coordinateur alpha-TIC de LEE Bxl-CRÉDAF (voir Mission 4, *Les formations continuées*, pp.48-52).

F. Non-discrimination

En accord et respect de la [charte du mouvement Lire et Écrire](#), Lire et Écrire Bruxelles s’adresse, pour ses actions d’alphabétisation, à toute personne adulte – sans distinction d’âge, de sexe, de genre, d’orientation sexuelle, de religion, de culture et d’origine sociale – ne sachant pas ou peu lire et écrire, ou ne maîtrisant pas, et ce dans aucune langue, les compétences et savoirs de base correspondant au niveau de fin d’études primaires. Pour plus d’informations à ce sujet, nous renvoyons le lecteur au [Rapport CRÉDAF 2021](#) (pp.56-57).

Remarque : Nos préoccupations au niveau de l’inclusion des différents publics se reflètent dans le choix des formations organisées par les équipes [Accueil et orientation](#) et [Formation](#) de LEE Bxl-CRÉDAF (voir Mission 4, *Formation à destination des professionnels chargés de l’accueil du public dans le secteur*, p.59, et Mission 4, *Constats, difficultés et perspectives*, p.61).

G. Gestion des absences et remplacement des formateurs

Entre septembre 2024 et juin 2025, LEE Bxl-CRÉDAF a dispensé **988,5 heures de remplacements dans 45 groupes** (23 d'associations conventionnées et 22 des Centres Alpha LEE Bxl-CRÉDAF). Ce volume se répartit en deux blocs :

1. Service remplacement – 928,5 heures

Le service est composé de 4 formateurs dits « polyvalents »¹⁸ (régime horaire : 2 ETP, 0,5 ETP et 0,4 ETP).

Évolution : 269,5 heures en plus par rapport à 2023-2024. Cette hausse est due à une nouvelle procédure qui a permis une meilleure anticipation des remplacements et un meilleur partage de données.

2. Autres formateurs de LEE Bxl-CRÉDAF – 60 heures

Évolution : 495,5 heures en moins par rapport à 2023-2024. Cette baisse s'explique par des incompatibilités horaires : la plupart des formateurs disposaient déjà d'un horaire de face-à-face complet.

Globalement, **nous constatons une hausse de l'absentéisme** de longue durée, entraînant un plus grand recours aux remplacements. Cette année, les motifs de remplacement les plus récurrents étaient les raisons de santé et de suivi de formation.

L'absentéisme, qu'il soit ponctuel ou prolongé, fragilise l'organisation des cours et la stabilité des groupes. Pour en réduire les effets, LEE Bxl-CRÉDAF lancera en 2026 un **projet pilote de formateurs volontaires (anciens formateurs de LEE Bxl-CRÉDAF retraités)**. Pour plus d'informations, voir ci-dessous, *Constats, difficultés et perspectives*, p.42.

H. Visibilité de l'offre de formation

L'offre des cinq Centres Alpha figure dans le Répertoire de l'offre associative bruxelloise d'alphabetisation et de FLE en ligne : <https://alpha-fle.brussels>.

L'offre des Centres Alpha est publiée continuellement sur la plateforme collaborative présentée en Mission1 (voir *Le répertoire des lieux de formation et la plateforme collaborative*, pp.10-11).

¹⁸ Le terme « formateur polyvalent » fait référence à la grande flexibilité exigée par la fonction, tant à l'adaptation au niveau du groupe alpha qu'au lieu et à l'horaire des cours.

II. Nos actions de formation : organisation de l'offre

Le tableau suivant propose une vue d'ensemble de l'organisation de notre offre en Centre Alpha (CA) : nombre et périodes des groupes, nombre de participants, et volume horaire hebdomadaire (VHH). Le VHH est calculé en additionnant les heures hebdomadaires de chaque groupe (ex : un groupe de 9 heures et un groupe de 10 heures donnent un volume horaire hebdomadaire de 19 heures).

Nombres de groupes, de participants et d'heures en Centres Alpha 2024-2025										
Centre Alpha	Groupes (sept. 2024)	Participants (sept. 2024)			Heures (sept. 2024)	Groupes supplémentaires à pd janvier 2025	Participants supplémentaires à pd janvier 2025			Heures supplémentaires à pd janvier 2025
	Total par CA	♀	♂	Total par CA	Total par CA	Total par CA	♀	♂	Total par CA	Total par CA
Anderlecht	7	74	46	120	88	0	0	0	0	0
Ixelles	8	105	58	163	82	0	0	0	0	0
Molenbeek	14	159	48	207	107,75	1	7	0	7	10,5
Saint-Gilles	5	72	29	101	60	1	28	3	31	18
Schaerbeek	5	46	21	67	46,5	1	8	5	13	9
Total CA cumulés	39*1	456	202	658	384,25 h*3	3*2	43	8	51	37,5 h

Le VHH organisé en Centre Alpha en 2024-2025 est de 384,25 heures entre septembre et décembre 2024, et de 411,25 heures entre janvier et juin 2025. Pour rappel, [le CRÉDAF est tenu d'organiser au moins 365 heures hebdomadaires](#).

Remarque : la somme du nombre de participants par CA (658 au S1 + 51 au S2, soit 709 sur l'année) n'est pas égale au nombre total de participants en CA (599) car 95 personnes ont fréquenté plusieurs CA.

*1,2 : la totalité des groupes a été organisée en journée.

*3 : Le VHH entre janvier et juin 2025 est de 411,25 h et non 421,75 h car 3 ateliers de Molenbeek (totalisant 10,5 h) se sont arrêtés en janvier.

III. Nos actions de formation : apprentissages linguistiques et appropriations

A. Les types d'apprentissages linguistiques

Les types d'apprentissages linguistiques ne variant pas d'une année à l'autre, nous renvoyons le lecteur au [Rapport CRéDAF 2021](#) (pp.68-73) pour plus d'informations à ce sujet.

B. Les appropriations en 2024-2025, nombre de groupes (Centres Alpha)

Types d'appropriations	Alpha écrit	Alpha oral	Activité transversale ¹⁹
Connaissance du monde, de son quartier, de sa ville, de son pays	10	14	2
Ateliers d'expression artistique et culturelle, actions culturelles et émancipation culturelle	4	12	2
Formations citoyennes (information sur ses droits et devoirs, sur le fonctionnement de la société, le vivre-ensemble...)	8	11	1
Ateliers sur les droits sociaux (santé, emploi, éducation, sécurité sociale, logement...)	16	6	
Émancipation citoyenne et esprit critique	4	5	4
Accès aux savoirs scientifiques	3		
Atelier mathématique	2		

¹⁹ Les activités transversales rassemblent plusieurs groupes de différents niveaux.

IV. Développement de l'accessibilité aux TIC pour les apprenants

LEE Bxl-CRÉDAF a mené des actions en vue de renforcer les compétences numériques des personnes en situation d'analphabétisme, dans le cadre des exigences du Décret Cohésion sociale. Lesdites actions se déploient au sein d'un projet soutenu et cofinancé par le Fonds social européen (FSE), dont voici un aperçu des résultats pour la période septembre 2024-juin 2025.

Les formations d'alphabétisation intégrant les TIC

Cette année, **36 modules** ont été organisés, avec pour objectif de permettre à notre public d'acquérir des compétences de base en alphabétisation tout en développant leurs compétences numériques. En lien avec leur travail d'alphabétisation, les apprenants ont ainsi eu la possibilité de s'initier à l'utilisation d'un ordinateur ou d'une tablette, d'internet, de la boîte mail, de se familiariser au smartphone, d'appivoiser le traitement de texte... En fonction des besoins et projets des groupes, les formations ont pu également s'orienter vers le multimédia. En parallèle, LEE Bxl-CRÉDAF accorde de l'importance à l'adoption d'un regard critique sur le numérique (enjeux éthiques, politiques et environnementaux). **En 2024-2025, le travail des TIC représente 36,59% de notre offre globale.**

Grâce à ces formations, les apprenants prennent confiance en leurs capacités face au numérique qui bien souvent, chez eux, cristallise une série de frustrations issues de leur situation d'exclusion sociale.

Remarque : intégrer les TIC dans les formations passe par renforcer l'apprentissage des TIC par les formateurs (à ce sujet, voir Mission 4, *Les formations et accompagnements alpha-TIC*, p.58). De plus, LEE Bxl-CRÉDAF fournit aux associations un support pour la maintenance des outils informatiques et contribue à leur équipement en matériel informatique (pour plus d'informations, voir Mission 2, *Soutien et appui non pédagogiques aux associations reconnues en Cohésion sociale*, p.25).

Constats, difficultés et perspectives

1. Au niveau du **volume horaire hebdomadaire (VHH) 2024-2025 en Centre Alpha**, LEE Bxl-CRÉDAF atteint **384,25 heures entre septembre et décembre, et 411,25 heures entre janvier et juin**. Cela place notre offre au-delà des exigences décrétales en termes de VHH, qui sont de 365 heures en Centre Alpha.

2. Le recrutement dans les Centres Alpha (CA)

A. Le processus de recrutement de nouveaux formateurs va se poursuivre, pour pallier le départ à la retraite de 15 formateurs au cours des cinq prochaines années. Comme déjà signalé, les conditions imposées par Actiris pour le recrutement (ACS niveau 3 pour l'essentiel) font de la formation de nos formateurs un défi continu, notamment pour les compétences numériques. Nous restons attentifs à toute opportunité de revalorisation des conditions ACS, ces dernières déterminant notre recrutement.

B. En 2025, nous avons recruté deux coordinateurs de CA, à Saint-Gilles (février) et Anderlecht (août). La rotation des coordinations en CA se poursuivra dès mars 2026, avec le départ à la retraite du coordinateur du CA Ixelles.

Remarque : pour accroître notre visibilité auprès de candidats potentiels, nous avons réalisé, en collaboration avec Actiris, une vidéo intitulée « [Qu'est-ce que LEE BXL ?](#) ». Par ailleurs, Lire et Écrire Bruxelles figure désormais dans la rubrique « Employeurs à la une » du site Web d'Actiris.

3. Pour faire face à l'absentéisme ponctuel ou prolongé des formateurs (maladie, formation, départ...), qui fragilise l'organisation des cours et la stabilité des groupes, LEE Bxl-CRÉDAF lancera durant le premier semestre 2026 **un projet pilote de formateurs volontaires, s'appuyant sur d'anciens formateurs de LEE Bxl-CRÉDAF aujourd'hui retraités**. Concrètement, une équipe de formateurs volontaires sera constituée et supervisée par la coordinatrice de la Mission remplacement. Un outil de gestion actuellement en développement (une plateforme numérique) viendra notamment soutenir cette mission et sera lancée durant le premier trimestre 2026.

Cette initiative vise à mieux gérer les imprévus et à maintenir une qualité pédagogique constante, tout en renforçant le lien avec nos anciens collaborateurs. De plus, elle offrira une solution souple et réactive pour assurer la continuité des cours, réduire la pression liée aux absences, limiter le décrochage des apprenants et valoriser l'expérience de nos anciens formateurs.

4. Les tendances politiques actuellement majoritaires augurent une **aggravation des conditions de vie des personnes en situation de précarité – et donc d'exclusion sociale**. Une proportion significative de nos apprenants étant vulnérable sur le plan socioéconomique, la détérioration du contexte social réduit fortement leur capacité à se projeter. Cette instabilité se traduit par plus d'absentéisme et rend les parcours d'apprentissage plus chaotiques.

Cette situation **affecte lourdement le secteur associatif : la précarité croissante du public entraîne une augmentation significative des sollicitations, obligeant les associations à dépasser le cadre de leurs missions pédagogiques afin de répondre à des besoins sociaux urgents**. Ce phénomène se traduit par une surcharge des formateurs, un renforcement de la fonction de relais social, et nous force à intégrer dans nos missions un soutien toujours plus pesant, faisant de nous les sous-traitants des services publics. **Ce dans un contexte où notre financement est pourtant questionné et réduit**.

Les mesures fédérales, et, sans doute, les futures décisions régionales, n'améliorent rien : depuis août 2025, à la suite de la **réforme de l'assurance chômage**, LEE Bxl-CRÉDAF est sollicité par des apprenants sur le point d'être exclus de leur droit aux allocations de chômage. Afin d'éviter que certains des apprenants ne disparaissent de tout dispositif d'aide sociale, nous avons organisé des séances pour leur expliquer comment introduire un dossier au CPAS. Par ailleurs, la **réforme concernant les allocations de maladie longue durée** suscite également notre inquiétude, même si ses effets concrets sur notre public restent encore à mesurer.

5. **Bien que le décrochage des apprenants soit fortement lié à des causes structurelles ne relevant pas de notre organisation, nous avons poursuivi l'expérimentation de deux projets initiés en 2024 pour lutter contre l'absentéisme**, consistant...

- ↪ à proposer une offre plus intense au niveau du volume horaire hebdomadaire (groupes de 15-18 heures par semaine).
 - ⇒ L'analyse statistique réalisée montre que ce type d'offre, bien que correspondant à la demande d'une partie de notre public, n'a pas d'impact significatif sur le taux de présence global.
- ↪ à tester un **nouveau modèle de renflouement régulier des groupes dans nos 5 Centres Alpha**, en y faisant entrer de nouveaux apprenants à fréquence régulière, pour éviter une sous-fréquentation liée au décrochage.
 - ⇒ Cela permet de maintenir un taux de participation satisfaisant mais pose la difficulté récurrente de devoir assurer l'intégration des nouveaux apprenants au sein du groupe.

Remarque : en Centre Alpha, nous assurons un suivi des personnes dont l'absentéisme est récurrent, afin de favoriser leur retour en formation. Ce n'est qu'une fois le décrochage acté que la place est considérée comme vacante et le renflouement effectué. Pour que ce dernier se fasse de façon cohérente, nous avons veillé à ce que l'équipe de la Mission accueil et orientation ait une vue sur les places disponibles et le niveau précis de compétences des groupes à renflouer.

6. **Une journée des apprenants LEE Bxl-CRÉDAF a été organisée le 16 juin 2025.** À l'origine de cette initiative, une réflexion autour de l'implication des apprenants ; l'idée d'un moment conçu pour et par eux a émergé au fil de discussions dans différents espaces de travail. Les apprenants ont été consultés et ont exprimé le souhait commun d'organiser une journée durant laquelle se rencontrer et échanger lors d'animations. L'évènement a rassemblé les apprenants des cinq Centres Alpha et de quelques associations conventionnées. L'enthousiasme suscité par cette journée a renforcé leur motivation et, ce faisant, contribué à la lutte contre l'absentéisme. Les avis positifs ont posé la question d'une deuxième édition, probablement en 2027, afin de prendre le temps d'impliquer davantage les apprenants dans l'organisation de l'évènement – ce qui passerait par la mise en place d'un comité d'apprenants.

Plan d'action quinquennal LEE Bxl-CRÉDAF 2026-2030

Priorité 3 – Renforcer la qualité de l'accompagnement pédagogique des apprenants dans leur parcours de formation

Cette priorité se traduira notamment par la poursuite de la mise en œuvre des pratiques d'évaluation des apprentissages des apprenants dans les Centres Alpha afin de mieux objectiver leurs progrès.

→ Le plan détaillé de la mission 3 est consultable en annexe (pp.99-100).

Mission 4 – Formation des formateurs du secteur

Cette mission vise à « former et accompagner méthodologiquement et pédagogiquement les personnes chargées de dispenser des cours d’alphabétisation et d’apprentissage du français ainsi que les autres professionnels nécessaires à l’organisation de ces formations ».

Les équipes impliquées dans la réalisation de cette mission proposent un éventail d’approches et de contenus, adressé principalement aux formateurs alpha et FLE, mais aussi aux autres professionnels du secteur, notamment les responsables d’équipe et les travailleurs sociaux. Il s’agit de fournir au secteur un soutien en matière de compétences didactiques, méthodologiques, mais aussi numériques.

Pour répondre aux besoins spécifiques du public alpha, une pédagogie adaptée est essentielle. LEE Bxl-CRÉDAF, fort de son histoire et de son expérience, est reconnu au sein du secteur pour offrir aux formateurs des outils pédagogiques adaptés à ce public. En parallèle, une part significative de nos formations s’adresse également aux formateurs FLE. Enfin, dans notre Carnet de formation annuel, nous ne manquons pas de mettre en avant les associations dont l’offre est complémentaire à la nôtre.

Dans ce but, les principales actions mises en place, développées dans cette partie du rapport, sont :

- 1. La formation de base**, qui fournit aux formateurs participants des balises essentielles à la prise en charge d’un groupe d’apprenants adultes de type alpha ou FLE.
- 2. Les formations continuées.** En 2025, l’offre s’est diversifiée, notamment grâce au développement du volet destiné aux responsables d’équipes, qui s’ajoute à celui destiné aux formateurs. Au total, 633 heures ont été dispensées (contre 564 en 2024, +12%) à 442 participants (367 en 2024, +20,44%). Cela témoigne que le secteur est demandeur de tels dispositifs, et, sous un angle qualitatif, que l’offre répond aux besoins exprimés et s’adapte à leur évolution. Les inscrits représentent 93 structures, dont 49 P2 et 3 BAPA.
- 3. Les accompagnements pédagogiques répondant à une demande ou un besoin précis**, émanant essentiellement de formateurs. Une attention particulière est portée à l’intégration des TIC dans les formations alpha, en vertu de l’article 105 de l’Arrêté d’exécution du Décret relatif à la Cohésion sociale.

En 2025, nous avons notamment créé un groupe de travail interne consacré à l’intelligence artificielle, organisé une après-midi de réflexion sur le thème de l’accueil des publics LGBTQIA+, mis en place la Formation des formateurs et animateurs en alpha, et entamé la coconstruction d’un référentiel alpha oral A.2 avec les opérateurs linguistiques primoarrivants.

En 2026, LEE Bxl-CRÉDAF prévoit, entre autres, un cycle de formations à destination des travailleurs du secteur chargés de l’accueil du public, la poursuite du référentiel avec les opérateurs linguistiques primoarrivants et la publication de fiches pédagogiques réalisées par les participants du GT IA.

I. Les formations organisées chaque année

En 2025, deux dispositifs ont été proposés aux travailleurs du secteur (volontaires ou non) via notre programme de formation, consultable sur notre site²⁰ :

- ↪ La formation de base, destinée aux formateurs débutants – ou futurs formateurs – en alphabétisation ou en FLE, qui renforce le secteur en le dotant de nouvelles forces pédagogiques.
- ↪ Les formations continuées, qui offrent la possibilité aux formateurs et coordinateurs alpha et FLE d’approfondir leurs compétences et d’actualiser leurs pratiques pédagogiques.

A. La formation de base

La formation de base s’adresse soit aux formateurs débutants – salariés ou volontaires – qui ont déjà la responsabilité d’un groupe d’apprenants en alphabétisation ou en FLE, soit aux personnes qui ont le projet de devenir formateur, mais qui ne sont pas encore en activité avec un groupe (ces derniers doivent préalablement chercher une association qui les accepte en tant qu’observateur). Elle débute dès le mois de septembre et se termine en avril de l’année suivante. Ses principaux objectifs consistent à...

- ↪ découvrir les secteurs de l’alphabétisation et du FLE à Bruxelles ;
- ↪ découvrir les spécificités du public de l’alphabétisation et du FLE ;
- ↪ acquérir des notions de pédagogie générale ;
- ↪ s’interroger sur les démarches d’évaluation ;
- ↪ découvrir des lieux de ressources ;
- ↪ découvrir des supports ;
- ↪ analyser et améliorer sa pratique et sa posture de formateur.

La formation de base, bien qu’insistant sur les particularités du public alpha, n’en reste pas moins accessible aux formateurs FLE (qui y voient l’opportunité de compléter leur formation, de diversifier leur créativité pédagogique et de pouvoir adapter leurs compétences à un public alpha). Si les besoins, les supports et les méthodes d’apprentissage de l’oral et de l’écrit sont spécifiques à l’alphabétisation et au FLE, nous défendons l’usage de pédagogies actives pour les deux publics. En formation de base, l’enjeu est avant tout de donner aux participants les bases pédagogiques qui leur permettent de créer des séances pédagogiques constructives, cohérentes et progressives. Son contenu évolue selon les évaluations réalisées auprès des participants, les réunions avec les intervenants, mais aussi les formations et lectures de l’équipe pédagogique chargée de l’encadrement de la formation de base.

²⁰ Liens vers les programmes [2024-2025](#) et [2025-2026](#).

1. Calendrier et nombre de participants

Durant l'année 2025, deux formations de base se sont succédé :

- ↪ La formation 2024-2025 a commencé le 23 septembre 2024 et s'est achevée le 14 avril 2025, s'étalant ainsi sur 22 journées. Sur les 20 personnes inscrites en septembre, 13 ont suivi la formation jusqu'à la fin.
- ↪ La formation 2025-2026 a commencé le 23 septembre 2025 et s'achèvera le 21 avril 2026, s'étalant ainsi sur 22 journées. Elle a débuté avec 14 participants (stabilisation à 12 participants à la date du 31 décembre 2025).

2. Formation de base : quel bilan ?

Les résultats des différentes évaluations réalisées à mi-parcours et en fin de formation sont similaires d'une année à l'autre :

- ↪ Les participants se sentent prêts à assumer un rôle de formateur, tout en réalisant que la formation de base est une introduction au métier et que continuer à se former est essentiel pour maîtriser le bagage pédagogique nouvellement acquis.
- ↪ Les participants ont appris à remettre en question leur bagage pédagogique hérité de l'enseignement traditionnel, afin d'adopter une approche différente de l'apprentissage, plus centrée sur les apprenants et fondée sur la collaboration.
- ↪ Concernant l'évaluation des apprentissages, les participants prennent conscience de la nécessité d'accompagner les apprenants dans leur progrès, afin de soutenir leur motivation et leurs efforts. Ils peuvent ainsi découvrir les vertus de l'évaluation formative et quelques supports.
- ↪ Les participants sont demandeurs d'un cadre pédagogique structuré et sécurisant (par exemple un canevas pour construire une séance pédagogique).

B. Les formations continuées

LEE Bxl-CRÉDAF publie annuellement une offre de formations destinées au secteur de l’alphabétisation et du FLE. Ces formations s’adressent à toute personne impliquée dans ce secteur ou intéressée par s’y engager, ou encore confrontée à cette problématique dans son milieu professionnel.

1. Les formations organisées, les intervenants et le nombre de participants

■ = formations ajoutées au programme de LEE Bxl-CRÉDAF 2025

Formations continuées du 1 ^{er} semestre 2025				
Date(s)	Formateur(s)	Intitulé	Heures dispensées	Nombre de participants
13/01	Bénédicte VERSCHAEREN (Collectif Alpha)	Guider un groupe en alphabétisation. Comment ? Pourquoi ?	6	6
14,23/01	Vicky JUANIS (LEE Bxl-CRÉDAF)	Comprendre et parler : méthodologie pour l’apprentissage du français oral en alphabétisation et en FLE	6	11
27-29/01	Myriam VAN DER BREMPT (CESEP)	Comment aborder les questions de citoyenneté et de vivre-ensemble dans les groupes alpha et/ou FLE ?	18	8
13-14,20/02	Aurélie AUDEMAR (Collectif Alpha)	Peut-on faire de l’écrit dans un groupe oral ? Quels supports utiliser, quels supports construire ?	18	13
24-26/02	Maria-Alice MÉDIONI (GFEN)	Construction de démarches d’auto-socio-construction en grammaire	18	14
24-27/02	Majo HANSOTTE (autrice de la méthode <i>Les intelligences citoyennes</i>) Geneviève GODENNE (Lire et Écrire Namur)	Dire le juste et l’injuste. Les intelligences citoyennes	24	15
3-4/03	Frédéric MAES (Collectif Alpha)	La roue de la grammaire	12	11

3-5/03	Montse SANTIN Fadella NOURI (LEE Bxl-CRÉDAF)	Construire des séquences d'apprentissage	18	13
12,14,17/03	Rachida KABOURI Pamela GAZON (ITECO)	Les féminismes décoloniaux en alpha et en FLE	18	8
19,26/03 ; 2/04 ; 21,28/05	Leïla LOUAHED (FORMOSA)	Gestion mentale (niveau 2) : les gestes d'attention et de mémorisation dans le contexte de l'alphabétisation et du FLE	30	12
20-21,24- 25/03	Vicky JUANIS (LEE Bxl-CRÉDAF)	La mémorisation à l'oral	24	11
27-28/03 ; 1-2/04	Anne FERRARD Pascale LASSABLIÈRE (indépendantes)	Le récit de vie en alpha, voyager entre petites histoires et grande Histoire	24	10
14-15/04	Camille HENRARD (indépendante)	« Si on sortait ? Organiser une sortie avec et pour les apprenants en alpha et en retirer le maximum »	12	12
28,30/04	Fabien MASSON (LEE Bxl-CRÉDAF)	Préparer une séquence TIC	12	17
12-13/05	Isabelle CHASSE (LEE Bxl-CRÉDAF)	Découverte de l'alphabétisation	12	11
15-16,19/05	Maria HERRAZ Guillaume VANDEN BORRE (LEE Bxl-CRÉDAF)	Initiation aux outils de positionnement pour l'alphabétisation et le français langue étrangère (1)	18	11
11-13/06	Maria HERRAZ Guillaume VANDEN BORRE (LEE Bxl-CRÉDAF)	Initiation aux outils de positionnement pour l'alphabétisation et le français langue étrangère (2)	18	9
Total			288	192

Formations continuées du 2^e semestre 2025

Date(s)	Formateur(s)	Intitulé	Heures dispensées	Nombre de participants
27-29/08	Anoushka DUFEIL Emilie HENDRICK (Le Maitre Mot)	S'approprier la démarche ECLER	18	14
28-29/08 ; 22/09	Danielle HENUSET (indépendante)	Comment faciliter la perception et la production des sons et des mots dans une nouvelle langue ?	18	14
24/09	Laila KHALFAOUI (Bib. sans frontières) Bettina KORDJANI (Partenariat Marconi)	Présentation de 2 mallettes pédagogiques TIC	3	16
29-30/09	Bertrand WILLEMS (indépendant)	Développer le travail participatif avec son équipe pour plus de motivation, de sens et d'efficacité	12	8
1-3/10	Nathalie DE WOLF (Collectif Alpha)	Enseigner l'apprentissage de la lecture aux adultes à partir de la méthode <i>Du sens au signe</i>	18	15
6-7/10 ; (12/01/26)	Danielle HENUSET (indépendante)	Mieux comprendre les difficultés que posent les maths pour mieux agir avec les apprenants	18	15
8-10/10	Fabien MASSON (LEE Bxl-CRÉDAF)	Débuter les TIC avec ses apprenants	18	10
15-17/10 ; 14, 17- 18/11	Vicky JUANIS (LEE Bxl-CRÉDAF)	Nos quartiers. Comprendre et parler : méthodologie pour l'apprentissage du français oral en alphabétisation et en FLE – Thématique 3	36	8
20/10	Anoushka DUFEIL Emilie HENDRICK (Le Maitre Mot)	Une boîte à outils d'activités et de rituels pour dynamiser son groupe et ses séances de cours	6	19
23-24/10	Sophie ZÉOLI (École de promotion sociale de Saint-Gilles)	Comment adapter sa méthode quand ça ne fonctionne pas ?! La pratique réflexive, un outil précieux	12	10
27-30/10	Majo HANSOTTE (autrice de la méthode <i>Les intelligences citoyennes</i>)	Dire le juste et l'injuste. Les intelligences citoyennes	24	19
3/11	Anoushka DUFEIL (Le Maitre Mot) Lauraline MICHEL (OXO)	Soutenir les équipes de première ligne face aux impacts des crises socio-économiques et géopolitiques sur les apprenants	6	8

6, 12/11	Vicky JUANIS (LEE Bxl-CRÉDAF)	Comprendre et parler : méthodologie pour l'apprentissage du français oral en alphabétisation et en FLE	6	12
6, 7, 19/11 ; 3, 10/12	Leila LOUAHED (FORMOSA)	Gestion mentale niveau 1 : les gestes d'attention et de mémorisation dans le contexte de l'alphabétisation et du FLE	30	15
7, 14, 21/11	Mathilde CHAPUIS (Le Maître Mot)	Lire des albums jeunesse avec son groupe	18	7
12-14/11	Fadella NOURI Montserrat SANTIN FLORENSA (LEE Bxl-CRÉDAF)	Construire des séquences d'apprentissage	18	9
12-14/11	Maria HERRAZ (LEE Bxl-CRÉDAF)	Initiation aux outils de positionnement pour l'alphabétisation et le français langue étrangère (FLE)	18	10
17-19/11	Romain ASSÉNAT (Graphoui ASBL)	L'outil radiophonique dans l'apprentissage du français	18	6
19-21/11	Maria-Alice MÉDIONI (GFEN)	Quand travailler avec un groupe hétérogène devient une véritable opportunité	18	10
27-28/11 ; 4/12	Aurélié AUDEMAR (Collectif Alpha)	Peut-on faire de l'écrit dans un groupe oral ? Quels supports utiliser/construire ?	18	15
12/12	Frédéric MAES (Collectif Alpha)	Un atelier sciences pour mieux comprendre le monde	3	10
Total			336	250

Formations continuées en 2025 : nombre d'heures dispensées et de participants		
Semestre	Heures dispensées	Nombre de participants
1 ^{er} semestre 2025	288	192
2 ^e semestre 2025	336	250
Total	624	442

2. Quel bilan ?

Sur base d'échanges avec des acteurs de l'alphabétisation et du FLE, le catalogue des formations continuées s'est enrichi de 15 nouveaux contenus (sur un ensemble de 38 proposés), conçus pour répondre aux besoins des différents profils demandeurs, notamment les coordinateurs. Parmi ces nouvelles formations, 14 ont pu être organisées ; seule la formation « Histoire de la Belgique » n'a pas atteint un nombre d'inscriptions suffisant.

Le bilan s'avère globalement positif, car on dénombre 442 participants (298 personnes différentes) aux formations continuées, contre 367 participants (304 personnes différentes) en 2024 ; le nombre d'heures dispensées est lui en hausse, passé de 564 à 624.

Cependant, à côté des 38 formations organisées avec succès, 6 ont dû être annulées en raison d'un faible taux d'inscription : **1.** Pourquoi, pour qui et comment évaluer en alphabétisation ? ; **2.** Débuter les TIC avec ses apprenants ; **3.** Histoire de la Belgique ou quels fils tirer de tout ce passé ? ; **4.** La négociation interculturelle en alpha et en FLE ; **5.** Participation et intelligence collective ; **6.** Féminismes décoloniaux.

Les formations annulées concernent pourtant des contenus essentiels à l'exercice du métier de formateur :

- ↪ l'évaluation permet aux apprenants de se situer dans leur progression et de maîtriser leur parcours de formation ;
- ↪ les TIC sont indispensables pour de nombreuses démarches administratives et constituent un levier d'autonomie pour les apprenants ;
- ↪ les enjeux interculturels favorisent le dialogue, la décentration, et interrogent les rapports de pouvoir au sein d'un groupe (entre apprenants ou entre apprenants et formateur) ;
- ↪ la participation et l'intelligence collective contribuent à la construction des savoirs et des pratiques démocratiques favorisant la transformation sociale.
- ↪ l'histoire belge, notamment coloniale, aide les apprenants à mieux se situer dans leur pays d'apprentissage, en l'occurrence la Belgique, notamment en ce qui concerne les questions sociopolitiques.

Les évolutions à court terme du programme de formation continuée sont annoncées dans la section *Constats, difficultés et perspectives* du présent rapport (voir ci-dessous, p. 60).

II. Autres formations et accompagnements répondant à une demande ou un besoin

Afin de renforcer les compétences des formateurs ou autres travailleurs du secteur alpha et FLE bruxellois, LEE Bxl-CRÉDAF, en plus de la formation de base et des formations continuées décrites ci-dessus, propose différents types d'accompagnements pédagogiques et méthodologiques, individuels ou collectifs. Citons :

- ↪ La formation des formateurs et animateurs en alpha (FFAA), qui fournit des nouvelles forces pédagogiques à LEE Bxl-CRÉDAF, mais aussi au secteur.
- ↪ Des espaces de formation continuée au sein desquels les formateurs de LEE Bxl-CRÉDAF ou d'autres associations du secteur peuvent mutualiser leur expérience et s'inspirer réciproquement.
- ↪ Divers accompagnements répondant à une demande spécifique, en lien avec des préoccupations essentielles du secteur.
- ↪ Les accompagnements et outils proposés par le Service alpha-TIC, afin de soutenir les formateurs du secteur face aux difficultés que peut poser l'intégration indispensable des outils numériques dans les formations d'alphabétisation.
- ↪ Des moments de réflexions formatifs dédiés aux travailleurs chargés de l'accueil du public dans le secteur, centrés sur des publics ou contenus spécifiques, afin d'optimiser les pratiques d'accueil et de garantir un meilleur accès aux formations d'alphabétisation et de FLE.

A. Les formations et accompagnements pour les formateurs

1. Les nouveaux formateurs : recrutement et accompagnement pédagogique

Le départ à la retraite d'un certain nombre de formateurs dans un avenir proche (voir Mission 3, *Constats, difficultés et perspectives*, p.42) nécessite de prendre des dispositions pour renforcer les équipes. Vu le défi que représente le recrutement de ce profil de fonction dans le cadre de nos conditions ACS fixées par Actiris, LEE Bxl-CRÉDAF a mis en place deux dispositifs situés en amont et en aval du recrutement : la Formation des formateurs et animateurs en alpha (FFAA) et l'accompagnement des nouveaux formateurs.

A. Formation des formateurs et animateurs en alpha

En complément des offres d'emploi classiques, nous organisons une formation initiale au métier de formateur en alphabétisation, intitulée *Formation des formateurs et animateurs en alpha* (FFAA). L'objectif est non seulement de stimuler des vocations de formateur en alphabétisation pour l'ensemble du réseau bruxellois de l'alpha, mais également d'identifier des profils de personnes qui pourraient potentiellement être engagées à LEE Bxl-CRÉDAF ou par une autre association du secteur.

Une édition de la FFAA s'est déroulée du 13 janvier au 13 juin 2025. Les 12 participants ont été sélectionnés à la suite d'un appel à candidatures, sur base d'un test écrit et d'un entretien oral.

La formation comprenait les modules suivants :

- ↪ découverte de l'alphabétisation et du public alpha (profil, besoins spécifiques) ;
- ↪ introduction au cadre de référence pédagogique de Lire et Écrire, les *Balises pour l'alphabétisation populaire* ;
- ↪ les prérequis à la lecture et l'écriture à la lumière des neurosciences ;
- ↪ introduction aux méthodes d'apprentissage de la lecture et de l'écriture en alphabétisation (*Méthode naturelle de lecture et écriture (MNLE), Du sens au signe, du signe au sens*) ;
- ↪ introduction à la méthodologie *Comprendre et parler*, pour l'apprentissage du français oral en alphabétisation et en FLE ;
- ↪ conception d'une séquence pédagogique : courants pédagogiques, apprentissage de l'adulte, nomenclature de l'alphabétisation et du FLE, compétences linguistiques, préparation, objectifs, évaluation des apprenants...
- ↪ introduction à la démarche pédagogique *Écrire, communiquer, lire, exprimer, réfléchir* (ECLER), qui permet d'entrer dans l'écriture et d'apprendre les normes de la langue (grammaire, orthographe) ;
- ↪ les TIC en alphabétisation : outils et mises en pratique ;
- ↪ les mathématiques en alphabétisation ;
- ↪ introduction à la gestion mentale, la courbe d'apprentissage, la zone proximale de développement, le rôle de l'erreur...
- ↪ évaluation de la formation par les participants, construction d'indicateurs et autoévaluation par rapport à leurs apprentissages.

La FFAA alimente le vivier de futurs formateurs et aborde des enjeux récurrents du secteur, notamment la place des TIC ou des mathématiques, ainsi que l'évaluation des apprenants. Le dispositif va faire l'objet d'une évaluation et sera actualisé en fonction des résultats obtenus.

B. Dispositif d'accompagnement des nouveaux engagés

Si LEE Bxl-CRÉDAF propose aux formateurs en alphabétisation des dispositifs de formation continuée tout au long de leur carrière, un accompagnement spécifique a été déployé pour répondre aux besoins des nouveaux formateurs. Durant les deux premières années suivant leur engagement, ces derniers sont tenus de suivre un dispositif d'accompagnement pédagogique individuel et collectif. Six formateurs ont été engagés sur la période 2023-2025 (2 en 2023, 2 en 2024 et 2 en 2025). Vu leur manque d'expérience dans la prise en charge d'un groupe d'apprenants, un dispositif d'accompagnement pédagogique a été conçu afin de les aider à faire leurs premiers pas dans le métier. Il se décline globalement de la manière suivante :

- ↪ des séances d'observation de cours dispensées par un formateur « parrain » au sein des équipes de chaque Centre Alpha ;
- ↪ des temps de coanimation avec son « parrain » ;
- ↪ un accompagnement personnalisé assuré par un référent pédagogique (observation de cours et retour critique, coanimation, rencontres hebdomadaires ou bihebdomadaires pour travailler sur les difficultés...)
- ↪ des séances collectives de travail d'une demi-journée mensuelles ou bimensuelles, dont les thèmes sont déterminés selon les besoins ou questions exprimés par les formateurs.

Accompagnement collectif des nouveaux formateurs	
Date	Thème
24/01/25 21/02/25	La posture du formateur
21/03/25 18/04/25	La préparation d'une séance pédagogique et la formulation d'objectifs pédagogiques
23/05/25	Les pratiques d'évaluation avec les groupes d'apprenants
26/09/25	Mettre en place et maintenir une dynamique de groupe
17/10/25	État des lieux des groupes ; le renflouement continu des groupes
21/11/25	Mettre en place des pratiques de formation en éducation permanente
12/12/25	Éducation permanente : faire évoluer sa pratique

Remarque : concrètement, les formateurs nouvellement engagés n'ont en principe pas la charge d'un groupe en tant que titulaire. Ce n'est qu'après une période d'appropriation du métier (3-4 mois) qu'un groupe en Centre Alpha leur est confié pleinement en tant que titulaire. Pour donner cours en convention, nous préférons attendre que le nouveau formateur possède un an d'expérience.

2. Les Intercentres comme espace d'échange de pratiques

Nous avons continué à investir les Intercentres (IC) comme espace d'échange de pratiques, afin que les formateurs puissent se rencontrer et partager leurs expériences sur des thématiques variées, mutualiser leur savoir, enrichir leur réflexion pédagogique et bénéficier du retour critique de leurs pairs dans une logique de formation continuée.

Pour rappel, les IC se déroulent sous forme de journées lors desquelles se réunissent des formateurs des cinq Centres Alpha de LEE Bxl-CRÉDAF. Le Service pédagogique de LEE Bxl-CRÉDAF assure la préparation, l'animation et le suivi, tout en laissant la plus grande marge de manœuvre aux formateurs.

Programmation 2025 : deux demi-journées et une journée d'échange de pratiques

- ↪ **25 février** – demi-journée : thématique libre.
- ↪ **23 avril** – demi-journée : les TIC.
- ↪ **4 septembre** – journée :
 - En matinée, partage, sur base volontaire, d'une démarche pédagogique par plusieurs formateurs.
 - L'après-midi, évaluation du dispositif mis en place lors des rencontres précédentes et clarification du rôle des formateurs ainsi que du Service pédagogique.

Par ailleurs, une autre journée a été consacrée à la tenue d'un forum ouvert²¹ sur la thématique suivante : « Le travail pédagogique à Lire et Écrire Bruxelles ». L'objectif général était de créer une dynamique de réflexion et de production d'idées à traduire en actions, sur des problématiques considérées comme importantes par les formateurs. Pour ce faire, les formateurs ont choisi et proposé des sous-thématiques en lien avec la thématique centrale, dont 4 ont été sélectionnées sur base d'un vote et ont fait l'objet d'un travail de réflexion collective.

Ces 4 sous-thématiques étaient :

- ↪ la collaboration entre les formateurs et le Service pédagogique ;
- ↪ la création et le partage d'outils pédagogiques ;
- ↪ l'hétérogénéité des groupes ;
- ↪ la qualité de la formation en alpha.

Les formateurs ont ensuite mis en commun des pistes d'actions concrètes en clarifiant les intervenants et les services impliqués, ainsi que la priorisation des actions dans le temps.

Une quarantaine de formateurs de LEE Bxl-CRÉDAF ont participé à ces journées.

Remarque : les IC, en faisant ressortir les difficultés des formateurs, nous permettent aussi d'adapter notre offre en matière d'accompagnement pédagogique. Leur format n'est pas figé et évolue selon les demandes des formateurs et les évaluations du dispositif.

²¹ Le forum ouvert est une méthode d'intelligence collective où les participants proposent et explorent des sujets d'intérêt communs autour d'une thématique centrale. Elle crée une dynamique de réflexion et de production d'idées sur des problématiques qui sont importantes pour les participants.

3. Les animations pour intégrer le jeu dans l'apprentissage

Né dans le cadre de la Concertation communale Cohésion sociale de Molenbeek et aujourd'hui repris par LEE Bxl-CRÉDAF, ce projet propose des jeux pour soutenir l'apprentissage des adultes en formation d'alphabétisation et de FLE, ainsi que des formations de formateurs dans ce domaine. En effet, le jeu mis au service de l'apprentissage permet de travailler des compétences langagières ou des objectifs pédagogiques variés, tout en suscitant un meilleur vivre-ensemble (aller à la rencontre de l'autre, découvrir d'autres facettes de sa personnalité, souder le groupe en tissant des liens...). En 2025 :

- ↪ La responsable de ce projet a coanimé un atelier dans le cadre de l'exposition-découverte *Jeux de langage*, intitulé « Le jeu en alpha pour soutenir l'apprentissage du français » (16 octobre, Maison de la Francité). Sept formatrices, issues de sept associations, ont assisté à l'atelier ;
- ↪ La phase test du kit pédagogique *Alpha 21* a été menée à son terme. L'outil a comme objectif général d'échanger à la fois sur des thématiques culturelles et des questions de société (citoyenneté, travail, TIC, logement...). Durant la phase d'expérimentation, douze formateurs ont été accompagnés dans l'utilisation de ce kit, afin qu'ils puissent s'en emparer, en évaluer la pertinence et aider à sa finalisation. À partir de leur retour, le Service pédagogique travaille actuellement à la finalisation du kit, dans le but de le rendre disponible pour le réseau d'ici fin 2026.

En avril 2025, la responsable de ce projet a quitté ses fonctions pour un nouvel emploi. Le Service pédagogique de LEE Bxl-CRÉDAF réalise actuellement un état des lieux afin d'en organiser la poursuite de façon optimale.

[Un site Web est consacré à alpha-jeux](#). Il propose notamment des fiches pédagogiques, un moteur de recherche (qui aide à sélectionner un ou des jeux selon ses objectifs pédagogiques), une « collection alpha-jeux » et un répertoire de lieux où pouvoir trouver tel ou tel jeu.

4. Accompagnements de natures diverses

Le Service pédagogique de LEE Bxl propose [un accompagnement pédagogique à la demande](#) aux formateurs qui expriment le besoin d'être soutenus dans leur pratique professionnelle.

En 2025, 16 travailleurs, dont 15 formateurs (11 de LEE Bxl-CRÉDAF, 4 d'autres associations) ont bénéficié d'un accompagnement individuel ou collectif à la suite d'une initiative de leur part, portant sur un besoin spécifique.

Les thématiques traitées ont été variées : l'animation d'une séance pédagogique, la méthode *Du sens au signe*, l'évaluation des apprentissages des apprenants, la mise en place d'objectifs pédagogiques, l'animation d'ateliers de poésie, l'accompagnement des apprenants dans une démarche pédagogique culturelle...

B. Les formations et accompagnements alpha-TIC

Comme le précise l'Arrêté d'exécution du Décret relatif à la Cohésion sociale (30 novembre 2018), « [o]utre l'apprentissage du français tant oral qu'écrit, les cours doivent viser également à favoriser l'accessibilité des apprenants aux nouvelles technologies de la communication » (article 105, alinéa 2).

À cette fin, en plus de l'offre proposée dans le programme de formation annuel, LEE Bxl-CRÉDAF a mis en place différentes actions pour soutenir les formateurs face aux difficultés que peut poser l'intégration indispensable des outils numériques dans les formations d'alphabétisation :

1. Le service alpha-TIC, en la personne de son animateur TIC, a accompagné les formateurs de LEE Bxl-CRÉDAF et du secteur pendant des temps de coanimation lors desquels il a apporté sa maîtrise d'outils informatiques ou de logiciels/applications (par exemple, Google Lens, Itsme, QR code, banque en ligne...).

En 2025, l'animateur TIC a ainsi effectué 91 coanimations, répondant à la demande de 23 formateurs.

2. En fin d'année 2025, un groupe de travail interne sur l'intelligence artificielle a été mis en place. Il vise à réfléchir à la manière d'aborder l'intelligence artificielle avec les apprenants et à instaurer, au sein des équipes des Centres Alpha, un usage homogène et cohérent avec notre cadre de référence pédagogique. Le groupe, conçu pour une durée de cinq journées réparties sur un an, réunit une quinzaine de formateurs de LEE Bxl-CRÉDAF. Ses objectifs principaux sont...
 - comprendre l'intelligence artificielle, son fonctionnement et ses enjeux (éthiques, politiques, économiques, sociaux et environnementaux) ;
 - concevoir et publier des démarches pédagogiques abordant l'intelligence artificielle avec des groupes d'alphabétisation.

Le groupe se clôturera fin 2026, avec la publication du travail réalisé sous forme de fiches pédagogiques sur le site [alpha-TIC](#). Il fournira au secteur des outils pédagogiques pour travailler le thème de l'intelligence artificielle en formation.

3. Mentionnons aussi :
 - Le site [alpha-TIC](#), qui propose des scénarios pédagogiques alpha-TIC et présente des outils pertinents à utiliser avec nos publics. Six articles ont été publiés en 2025.
 - Des coanimations organisées entre formateurs de LEE Bxl-CRÉDAF, pour qu'un formateur plus à l'aise avec le numérique transmette ses compétences et savoir-faire à ses collègues.
 - L'organisation par LEE Bxl-CRÉDAF d'une rencontre bruxelloise de l'alphabétisation et du FLE consacrée à l'intégration des TIC dans les pratiques pédagogiques (voir Mission 2, *Rencontre bruxelloise de l'alpha et du FLE*, p.22).

C. Accompagnement des opérateurs linguistiques primoarrivants dans la coconstruction d'un référentiel alpha oral A2

En fin d'année 2025, nous avons entamé, en collaboration avec les opérateurs linguistiques du Parcours d'accueil bruxellois, un projet d'élaboration d'un référentiel de compétences alpha oral A2, qui permettra à tous les opérateurs linguistiques primoarrivants de disposer d'un document commun de référence en termes de contenus d'apprentissage.

Neuf formateurs des structures suivantes ont participé : Maison de quartier Helmet, Centre TEFO, Centre de développement et d'animation schaarbeekoïse (CEDAS), Entraide Bruxelles, Partenariat Marconi, Move.

Il s'agit dans un premier temps de lister les compétences minimales qui doivent être maîtrisées par l'apprenant dans les deux compétences langagières (comprendre et parler), ainsi que les objectifs linguistiques liés aux thématiques travaillées (lexique, grammaire, conjugaison et éléments sociolinguistiques).

Le référentiel sera finalisé d'ici fin 2026. Parallèlement, l'accompagnement portera aussi sur l'optimisation du référentiel alpha oral A1 et A1.2, réalisé avec les mêmes opérateurs en 2023 (voir [Rapport CRÉDAF 2023](#), p.25).

D. Formation à destination des travailleurs sociaux et des professionnels chargés de l'accueil du public dans le secteur

Les équipes Accueil et orientation et Formation de LEE Bxl-CRÉDAF ont organisé une après-midi de réflexion sur le thème de l'accueil des publics LGBTQIA+, destinée aux travailleurs du secteur alpha et FLE occupant une fonction liée à l'accueil du public²². En 2026, un cycle de formations à destination du même public sera organisé afin de renforcer les pratiques d'accueil et de garantir un meilleur accès aux formations d'alphabétisation et de FLE (voir ci-dessous, *Constats, difficultés et perspectives*).

²² À savoir les fonctions d'agents de guidance et d'orientation, d'agent d'accueil, d'assistant social... les appellations varient selon les organismes et institutions.

Constats, difficultés et perspectives

1. **Le Service pédagogique a poursuivi sa réorganisation** en recrutant une chargée de projet ainsi que deux nouvelles conseillères pédagogiques, afin de pallier les départs à la retraite de leurs prédécesseuses.
2. **La fréquentation et le volume horaire de nos formations continuées** ont augmenté durant l'année 2025, au cours de laquelle nous recensons 442 participants ayant suivi 624 heures de formation. Les nouvelles thématiques proposées cette année ont rencontré un réel intérêt.

Quant au **profil des participants**, il est similaire à celui des années précédentes : ce sont principalement des formateurs (rémunérés ou volontaires) qui s'inscrivent. Viennent ensuite les travailleurs en contact avec le public (agent d'accueil, de guidance et d'orientation, assistant social, bibliothécaires, psychologues...), puis les personnes responsables de l'appui pédagogique, coordinateurs ou directeurs (dont la participation est en hausse).

Afin de correspondre au mieux à la demande des travailleurs du secteur alpha et FLE et d'optimiser le Carnet de formations 2026-2027, la nouvelle chargée de projet s'occupant de la programmation veillera à établir un équilibre entre...

- le maintien des axes essentiels (approches et outils pédagogiques, pratique réflexive, compréhension et adaptation aux publics) ;
 - la consolidation des nouvelles formations proposées en 2025, afin d'en évaluer la pertinence pour le secteur, notamment celles destinées aux responsables d'équipe ;
 - l'ouverture du programme à des thématiques essentielles au secteur, afin d'inclure l'ensemble des travailleurs du secteur socioculturel en contact avec les apprenants et mieux répondre aux besoins d'accompagnement des publics.
3. **Dans la lignée de la formation à l'évaluation de l'apprentissage des apprenants**, menée entre 2022 et 2024, un travail sur les pratiques évaluatives à LEE Bxl-CRÉDAF est en cours. Il a comme objectif...
 - d'amener les formateurs à faire évoluer et harmoniser leurs pratiques évaluatives ;
 - d'améliorer notre système interne d'évaluation ;
 - de contribuer à l'évolution des pratiques du secteur ;
 - de permettre aux apprenants de s'autoévaluer dans un cadre plus clair, afin qu'ils puissent se situer dans leur apprentissage de façon optimale.

Ce travail va progressivement investir différents espaces de travail, comme les Intercentres et les formations continuées. Il concerne également l'accompagnement pédagogique (celui de nouveaux formateurs ou bien celui de formateurs plus expérimentés qui en font la demande).

4. **Le référentiel alpha oral A2 coconstruit avec les opérateurs linguistiques primoarrivants sera finalisé d’ici fin 2026** ; l’accompagnement effectué par LEE Bxl-CRÉDAF dans ce cadre se consacrera aussi à l’optimisation du référentiel alpha oral A1 et A1.2, réalisé avec les mêmes opérateurs en 2023.
5. En 2026, Les équipes Accueil et orientation et le Service pédagogique de LEE Bxl-CRÉDAF organiseront **un cycle de formations à destination des travailleurs du secteur alpha et FLE occupant une fonction liée à l’accueil du public**. En voici l’agenda provisoire et les partenaires qui viennent en alimenter le contenu de leur expérience :

Date	Thématique	Partenaire	Lieu
15 janvier 2026 9h30-12h30	Accueil et orientation de la communauté dom	Foyer VZW	Lire et Écrire Bruxelles rue de la Borne 14 – bâtiment A 1080 Bruxelles
19 février 2026 13h-17h	Arrivée en Belgique et parcours d'accueil (BAPA)	BAPA Convivial	BAPA Convivial rue du Charroi 33/35 1190 Bruxelles
19 mars 2026 9h30-16h30	Violences faites aux femmes et dispositifs d'orientation	La Voix des Femmes	Lire et Écrire Bruxelles rue de la Borne 14 – bâtiment A 1080 Bruxelles
7 avril 2026 9h-13h	Santé mentale : offre de soin et services en Région bruxelloise	Plateforme bruxelloise pour la santé mentale	Lire et Écrire Bruxelles rue de la Borne 14 – bâtiment A 1080 Bruxelles

Grâce à ces formations, nous renforcerons les pratiques d’accueil du secteur et contribuerons à garantir un meilleur accès aux formations d’alphabétisation et de FLE.

6. **Notre offre en matière d’accompagnement pédagogique et de formation continuée évoluera également selon le contenu exprimé par les associations dans le cadre de l’enquête consacrée aux besoins et attentes du secteur** (voir Mission 2, *Une enquête sur les besoins et attentes du secteur*, p. 24).
7. **Le kit pédagogique Alpha 21 est en cours de finalisation**. Pour rappel, il a été élaboré par une formatrice de LEE Bxl-CRÉDAF (avec le soutien du Service pédagogique de LEE Bxl-CRÉDAF), et a pour objectif de : **1.** choisir une thématique de travail ; **2.** donner visibilité au travail mené dans les groupes à travers la pratique artistique ; **3.** aborder les différences et/ou proximités culturelles entre les différents apprenants. Une fois finalisé, Alpha 21 sera partagé en interne et au réseau, avec des présentations et un accompagnement pédagogique sur demande.

8. Des formateurs de LEE Bxl-CRÉDAF ont bénéficié d'un accompagnement méthodologique pour travailler avec leurs groupes sur les réformes menées par le gouvernement fédéral, le logement ou l'accès aux droits.

Plan d'action quinquennal LEE Bxl-CRÉDAF 2026-2030

Priorité 4 – Consolider la professionnalisation du secteur et harmoniser les pratiques

Poursuivre la professionnalisation du secteur, notamment par la mise en œuvre d'un cadre commun d'évaluation des apprentissages. Ce cadre visera à soutenir l'implémentation de pratiques évaluatives communes structurées dans les Centres Alpha et chez les opérateurs du secteur, dans une perspective de qualité et de cohérence pédagogique.

→ Le plan détaillé de la mission 4 est consultable en annexe (pp.101-103).

Mission 5 – Détachement de formateurs dans les associations conventionnées

LEE Bxl-CRÉDAF est chargé de détacher auprès de ses partenaires associatifs et publics des formateurs qualifiés pour dispenser des cours d'alphabétisation.

Remarque : la période couverte dans cette partie du rapport va de septembre 2024 à juin 2025.

En 2024-2025, les services impliqués dans le bon déroulement de la mission 5 ont rencontré des difficultés à maintenir certaines conventions et à en établir de nouvelles, à la suite de l'application du nouveau Décret Cohésion sociale.

Pour rappel, le CRÉDAF est légalement tenu d'organiser 775 heures hebdomadaires durant au moins trente semaines par an (410 heures en convention, 365 heures en Centre Alpha). Cette année académique, le volume global a été atteint au second semestre (781,25 h), grâce à un excédent d'heures dispensées en Centre Alpha (411,25 h entre janvier et juin 2025). Toutefois, un déficit persiste au niveau des heures conventionnées, dû à de fortes difficultés apparues depuis 2023 :

- ↪ Depuis septembre 2024, seules les associations agréées dans l'axe prioritaire 2 peuvent bénéficier du détachement d'un formateur de LEE Bxl-CRÉDAF.
- ↪ L'absence de gouvernement à Bruxelles a fragilisé le secteur de la Cohésion sociale et participé à la diminution de la demande de conventionnement (voir Mission 2, *Constats, difficultés et perspectives*, p.31).
- ↪ Depuis septembre 2023, les heures conventionnées ne peuvent plus faire partie de l'agrément, ce qui a poussé – et poussera – certains opérateurs à se retirer des conventions existantes.
- ↪ Avec la nouvelle nomenclature de l'alphabétisation, les conventions en FLE ont été suspendues en septembre 2023, à l'exception d'un groupe dérogatoire ayant pris fin en juin 2024.
- ↪ Enfin, comme déjà mentionné, les formateurs récemment engagés par LEE Bxl-CRÉDAF ont besoin d'un temps d'adaptation, de formation et d'accompagnement pédagogique avant de pouvoir assurer des activités d'apprentissage du français, en interne et *a fortiori* en convention.

Cet enchaînement d'obstacles concentré dans un laps de temps réduit explique les difficultés à respecter le volume horaire hebdomadaire requis en convention. Malgré cela, pour l'année académique 2024-2025, ce volume s'est stabilisé à 370 heures, grâce à l'établissement de conventions avec 6 nouveaux partenaires et à l'extension de l'offre chez des partenaires déjà existants.

Afin de renforcer l'offre en convention, nous poursuivrons le dialogue avec les opérateurs P2, tant pour consolider les conventions en cours que pour en établir de nouvelles. Des contacts ont d'ores et déjà été pris en ce sens avec les ASBL la Barricade, la Maison en couleurs et Animations et loisirs pour tous.

I. Modèle de convention : évolution

Depuis septembre 2023, à la suite de la nouvelle nomenclature de l'alphabétisation et de l'application du nouveau Décret relatif à la Cohésion sociale, le CRÉDAF n'organise plus que des cours pour un public alpha (que ce soit en Centre Alpha ou en convention). Le texte de la convention type a été modifié en ce sens pour la rentrée de septembre 2024.

II. Description des critères de détachement

Voici un récapitulatif des critères de détachement :

L'opérateur doit...

1. avoir du public alpha ;
2. avoir des locaux et du mobilier adaptés, ainsi que du matériel pédagogique ;
3. fixer la cotisation des apprenants à maximum 60€ par an ;
4. transmettre les statistiques liées aux apprenants des groupes conventionnés ;
5. prendre une assurance RC en faveur des apprenants ;
6. être opérateur P2 en Cohésion sociale (nouveau Décret Cohésion sociale) ;
7. avoir une offre alpha en propre que le CRÉDAF vient renforcer ;
8. assurer la présence d'une personne de l'association conventionnée lors de l'activité assurée par le formateur de LEE Bxl-CRÉDAF, surtout en soirée.

À la suite de l'application du nouveau Décret Cohésion sociale et de la nouvelle nomenclature de l'alphabétisation, nous avons décidé de permettre une augmentation du nombre d'heures dans les nouvelles conventions, au-delà des 13 heures maximum les années précédentes.



III. Les points relatifs à l'encadrement des formations

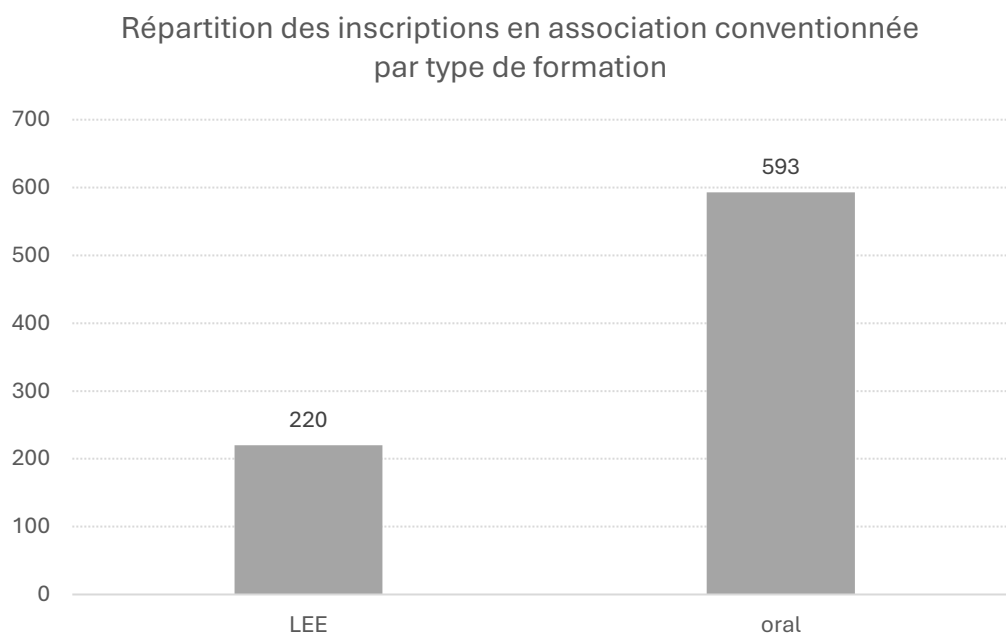
A. Inscription des participants

En 2024-2025, **808 personnes différentes** se sont inscrites dans les cours organisés en conventions (pour un total de 813 inscriptions). Parmi elles, **615 (76,11%) ont effectivement participé** à ces formations.

B. Évaluation des savoirs de base des participants en amont des formations



Le graphique ci-dessous montre que les inscriptions des personnes qui participent aux formations en association conventionnée concernent majoritairement (72,94%) des groupes d'oral. Pour la compréhension du graphique, nous utilisons la typologie suivante :

- ↪ **oral** : formation qui s'adresse à un public en alphabétisation ayant une très faible connaissance de l'oral en français ;
- ↪ **lecture et écriture (LEE)** : formation qui s'adresse à un public en alphabétisation (francophone ou non francophone) ayant acquis des bases suffisantes en oral pour aborder la lecture et l'écriture.



IV. Nos actions de formation : organisation de l'offre

Le tableau ci-dessous reprend le nombre de groupes et le volume horaire hebdomadaire (VHH) organisés en conventions. Le volume horaire hebdomadaire est calculé en additionnant les heures hebdomadaires de chaque groupe (par exemple, un groupe de 9 heures et un groupe de 10 heures donnent un volume horaire hebdomadaire de 19 heures).

Nombres de groupes, de participants et d'heures en associations conventionnées (2024-2025)					
	Groupes	Participants			Heures
Centre Alpha	Total			Total	Total
Anderlecht	8	96	32	128	67
Ixelles	8	114	26	140	75
Molenbeek	7	104	15	119	67
Saint-Gilles	9	84	29	113	87
Schaerbeek	8	101	18	119	74
Total	40*	499	120	619	370

* : 39 groupes en journée et 1 groupe en soirée.

Le volume horaire hebdomadaire organisé en associations conventionnées est de 370 heures entre septembre et juin 2025. Pour rappel, [le CRÉDAF est tenu d'organiser au moins 410 heures hebdomadaires](#). Ces résultats sont essentiellement imputables aux effets de l'application du nouveau décret Cohésion sociale et à la nouvelle nomenclature de l'alphabétisation.

V. Nos actions de formation : apprentissages linguistiques et appropriations

A. Les types d'apprentissages linguistiques

Les différents types d'apprentissages linguistiques ne variant pas d'une année à l'autre, nous renvoyons le lecteur au [Rapport CRéDAF 2021](#) (pp. 68-73) pour plus d'informations à ce sujet.

B. Les appropriations en 2024-2025 (associations conventionnées)

Types d'appropriations	Alpha écrit	Alpha oral	Activité transversale ²³
Connaissance du monde, de son quartier, de sa ville, de son pays	4	10	
Ateliers d'expression artistique et culturelle, actions culturelles et émancipation culturelle	4	9	2
Formations citoyennes (information sur ses droits et devoirs, sur le fonctionnement de la société, le vivre-ensemble...)	3	5	1
Ateliers sur les droits sociaux (santé, emploi, éducation, sécurité sociale, logement...)	3	12	
Émancipation citoyenne et esprit critique	4	5	
Accès aux savoirs scientifiques	1	2	
Atelier mathématique	1		

²³ Les activités transversales rassemblent plusieurs groupes de différents niveaux.

VI. Évolution depuis année N-1 (nouvelles demandes, annulations...)

Sur les conditions de reconduction des conventionnements et l’instruction de nouveaux conventionnements, voir [Rapport CRÉDAF 2022](#) (p. 60).

Les dispositions du Décret Cohésion sociale 2018 (avec la non-prise en compte des heures conventionnées dans le dossier d’agrément et la suspension des conventions avec les opérateurs non agréés P2) ainsi que la nouvelle nomenclature de l’alphabétisation ont bouleversé les modalités de convention et entraîné une réduction importante du nombre d’heures conventionnées.

Pendant l’année académique 2024-2025, on dénombre 32 conventions au premier semestre ainsi qu’au second. Parmi les éléments à noter :

- ↪ La fin, en juin 2024, de l’application des dérogations relatives au conventionnement d’opérateurs non agréés P2 (**-60 heures**) ;
- ↪ La fin, en juin 2024, de l’application de la dérogation relative au groupe FLE du Maître Mot (Ixelles, **-9 heures**) ;
- ↪ Le prolongement de la suspension, en septembre 2024, d’une convention avec Hispano-Belga (Saint-Gilles), pour des difficultés liées au changement de son public (**-9 heures**).

Septembre 2024	
Le Maître Mot	-9 h
Wolu Service – Alpha Andromède	-9 h
Centre Socioculturel des Alevi de Bruxelles	-5 h
Union des locataires (PCS Albert)	-9 h
Les Amis du Congo	-9 h
Hispano Belga	-9 h
Centre Entraide de Jette	-10 h
Mes-Tissages	-9 h
La Porte verte-Éducation	-9 h

-78 h

De plus, en septembre 2024, nous avons pu...

- ↪ Accéder à la demande d’extension de 6 associations (**+33 heures**)
- ↪ Accéder à la demande de 6 nouvelles associations (**+51 heures**).

Septembre 2024	
Institut de la Vie	+3 h
Le Pavillon	+3 h
PCS Goujons	+3 h
Atouts Jeunes	+3 h
Entraide des Marolles	+12 h
Move – Maison des femmes	+9 h
CFBI	+6 h
CARIA	+9 h
Centre social Béguinage	+9 h
Joseph Swinnen	+9 h
Bruxelles Laïque	+9 h
Le Pas	+9 h

+84 h

VII. Organismes conventionnés de septembre 2024 à juin 2025

Opérateurs conventionnés		Commune
1	ASE Anneessens	Bruxelles
2	Atouts Jeunes	Molenbeek
3	Avenir	Saint-Gilles
4	Bouillon de Cultures	Schaerbeek
5	Bruxelles Laïque	Bruxelles
6	CARIA	Bruxelles
7	CATI	Schaerbeek
8	Centre Communautaire Maritime	Molenbeek
9	Centre culturel d'Evere (Entrela)	Evere
10	Centre culturel d'Etterbeek (Senghor)	Etterbeek
11	Centre familial belgo-immigré (CFBI)	Saint-Gilles
12	Centre social du Béguinage	Bruxelles
13	Centre TEFO	Bruxelles
14	(La) Chôm'hier	Laeken
15	CIEP-MOC Partenariat D+	Schaerbeek
16	Entr'Aide des Marolles	Bruxelles
17	Formosa	Bruxelles
18	Gaffi	Schaerbeek
19	Infor-Femmes ADIF	Anderlecht
20	Institut de la Vie	Anderlecht
21	Institut Kurde	Saint-Josse-Ten-Noode
22	Joseph Swinnen	Bruxelles
23	Maison de Quartier St-Antoine	Forest
24	Maison de Turquie Eyad	Saint-Josse-Ten-Noode
25	Maison des femmes – MOVE ASBL	Molenbeek
26	(Le) Manguier en fleurs	Anderlecht
27	(Le) PAS	Uccle
28	(Le) Pavillon	Auderghem
29	PCS Goujons-ULAC	Anderlecht
30	SIMA	Saint-Josse-Ten-Noode
31	Vie Féminine Espace Femmes de Jette	Jette
32	Vie Féminine Maison Mosaïque Laeken	Bruxelles -Laeken

Constats, difficultés et perspectives

1. À propos des dispositions du Décret Cohésion sociale 2018

Depuis l'année académique 2024-2025, seules les associations qui sont agréées dans l'axe prioritaire 2 peuvent bénéficier du détachement d'un formateur de LEE Bxl-CRÉDAF. Or, 7 associations conventionnées sont hors cadre P2, temporairement ou définitivement, et ont donc vu leur convention s'arrêter en juin 2024, ce qui représente 60 heures.

Parmi elles...

- ↪ 2 pourraient demander un agrément P2 au plus tôt en 2025 car elles ont été soutenues par la COCOF en 2023 via le subside Innovation (les Amis du Congo et le Centre socioculturel des Alévis de Bruxelles). Cependant, l'absence de gouvernement à Bruxelles bloque leur possible agrément en P2 au 1^{er} janvier 2025.
Remarque : fin 2025, une association a été agréée (Tchaï), une autre a abandonné la procédure (le Centre socioculturel des Alévis de Bruxelles) et la troisième est en recours de la décision de refus d'octroi de l'agrément P2 (Les Amis du Congo).
- ↪ 2 ont été retenues en Impulsion en 2023 et 2024 (la Porte verte-Éducation et Mes-tissages, reconnue en P1) et pourraient dès lors déposer leur demande pour bénéficier du subside Innovation. Mais le suivi de ce processus reste à ce jour hypothétique et dépendant de la décision gouvernementale.
- ↪ 3 sont des PCS-logements sociaux dans des situations spécifiques : Alpha-Andromède (CASG Wolu-Services), qui bénéficie d'un subside FIPI, le PCS Square Albert 1er-Syndicat des Locataires ASBL, et le PCS Peterbos, porté par une ASBL néerlandophone ouverte à un partenariat avec un opérateur anderlechtois en P2 (en l'occurrence l'ASBL ADIF-Infor Femmes, qui a un groupe de femmes Éducation permanente au Peterbos). Dès lors, ce dernier groupe de 9 h a pu continuer en septembre 2024. Pour les 2 premiers cités, le conventionnement s'est arrêté en juin 2024.

2. Les effets de la nomenclature de l'alphabétisation

La nomenclature de l'alphabétisation de 2023, couplée à l'application du nouveau Décret relatif à la Cohésion sociale, contraint le CRÉDAF à ne plus organiser que des cours pour un public alpha, que ce soit dans ses Centres Alpha ou en convention. À ce propos, un opérateur a vu sa convention dérogatoire s'arrêter en juin 2024 (Le Maître Mot, -9 heures).

3. Instructions des nouvelles demandes de convention

Au regard des différentes restrictions liées au décret concernant les heures conventionnées, le CRÉDAF a contacté différents opérateurs P2 en alpha afin d'établir de nouvelles conventions. Le Cati et Avenir ont démarré en septembre 2023, et nous avons accepté la demande d'Entraide des Marolles pour l'ouverture d'un 2^e groupe. Ces démarches ont permis d'établir 6 nouvelles conventions, équivalent à 51 heures : CFBI, CARIA, le Centre social du Béguinage, Joseph Swinnen, Bruxelles laïque et le PAS.

Par ailleurs, lors des évaluations de fin d'année, nous avons pu accéder aux demandes d'augmentation d'heures chez 6 partenaires conventionnés, équivalent à 33 heures (Institut de la vie, Le Pavillon, PCS Goujons, Atouts jeunes, Entraide des Marolles et Move – Maison des femmes).

Nous restons attentifs à poursuivre cet effort vers des opérateurs P2 non encore conventionnés qui souhaitent renforcer leurs offres en alpha. Des contacts sont pris à cette fin avec les ASBL la Barricade, la Maison en couleurs et Animations et loisirs pour tous.

Enfin, plusieurs rencontres avec l'Administration de la COCOF ont eu lieu afin de faire le point sur les opérateurs agréés en P2 et leur offre en alpha.

4. Récolte des données-apprenants

Cette récolte de données sur la participation aux cours et le profil des participants reste une priorité afin de pouvoir mieux cerner le suivi et la participation aux activités proposées. Comme indiqué dans les rapports précédents, la transmission des données-apprenants par les associations partenaires pose parfois des difficultés, notamment celles qui concernent le statut socioprofessionnel.

Plan d'action quinquennal LEE Bxl-CRÉDAF 2026-2030

Priorité 5 – Assurer la pleine réalisation des heures de formation en conventions

Atteindre le volume d'heures de formation en conventions prévu par l'arrêté consolidé relatif à la Cohésion sociale en prenant en compte les nouvelles conditions. Cet objectif sera soutenu par l'amélioration des dispositifs d'information et par l'organisation de rencontres dédiées avec les associations partenaires afin de garantir une compréhension partagée et une mise en œuvre optimale des conventions.





→ Le plan détaillé de la mission 5 est consultable en annexe (p. 104).

Missions 3 et 5 – Profil des apprenants en Centre Alpha et en association conventionnée

Dans ce chapitre sont présentées différentes données qui permettent de mieux saisir le profil des apprenants sur l'année 2024-2025, que ce soit en Centre Alpha ou en association conventionnée : nombre d'inscrits et de participants, genre, tranche d'âge, fréquentation scolaire, niveau de diplôme, nationalité et pays de naissance, durée de séjour en Belgique, statut socioprofessionnel.

Les données relatives au parcours des personnes et au niveau de diplôme sont déclaratives, avec la limite d'exactitude que cela représente, puisqu'elles dépendent beaucoup de la capacité du participant à comprendre le français et à se faire comprendre.

1. Nombre d'inscrits et de participants

Lieu	Nombre d'inscrits			Nombre de participants effectifs ²⁴		
			Total			Total
Centres Alpha	530	260	790	412	187	599
Conventions	632	176	808	496	119	615
Total de personnes	1162	436	1598*	908	306	1214*

Remarque (*) : sur le total des 1598 inscrits recensés sur les listes de présences, 14 personnes ont été inscrites à la fois dans un Centre Alpha et dans une association conventionnée. Cela ramène à 1584 (1598 - 14) le total effectif de personnes inscrites. Selon la même logique, on dénombre 1210 personnes parmi les participants (1214 - 4).

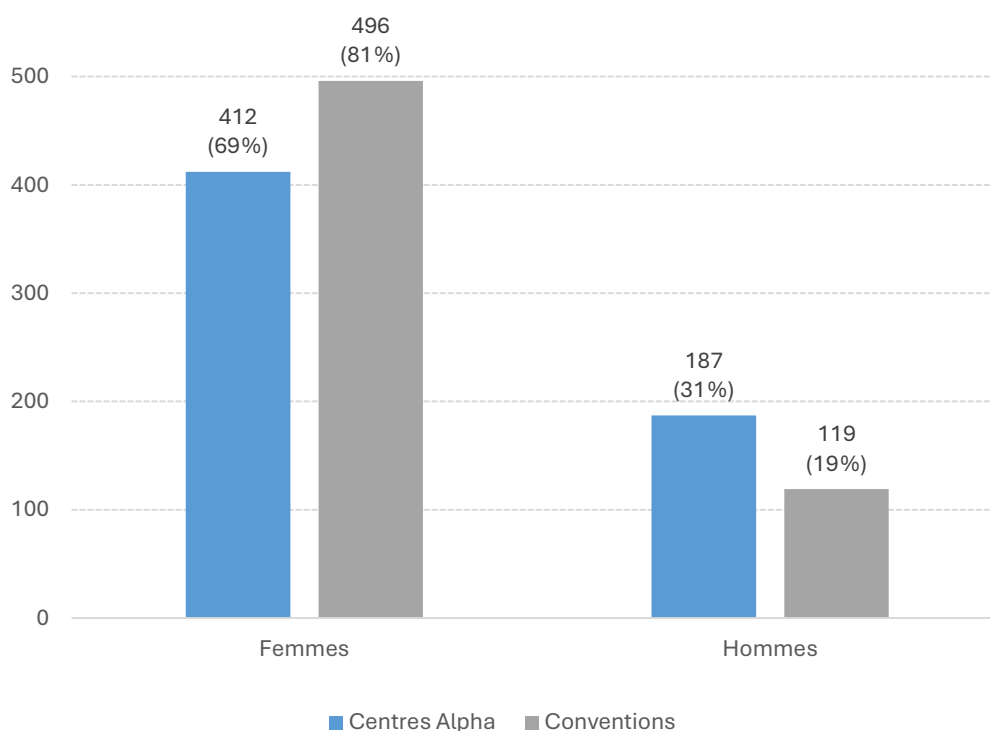
²⁴ Les participants effectifs sont ceux qui se sont présentés aux cours.

2. Genre des participants

Parmi les 1214 participants, les femmes sont plus nombreuses que les hommes : il y a 908 femmes (75 %) pour 306 hommes (25 %). Cela est conforme aux proportions constatées les années antérieures. La présence majoritaire de femmes est plus marquée dans les conventions, ce qui peut s'expliquer par le fait que certaines de ces dernières n'accueillent qu'un public féminin.

	Centres Alpha	Conventions	Total CRÉDAF 24-25
Nombre de participants	599	615	1214
♀	412 (69 %)	496 (81 %)	908 (75 %)
♂	187 (31 %)	119 (19 %)	306 (25 %)

Répartition des participants par genre (en Centre Alpha et association conventionnée, 24-25)

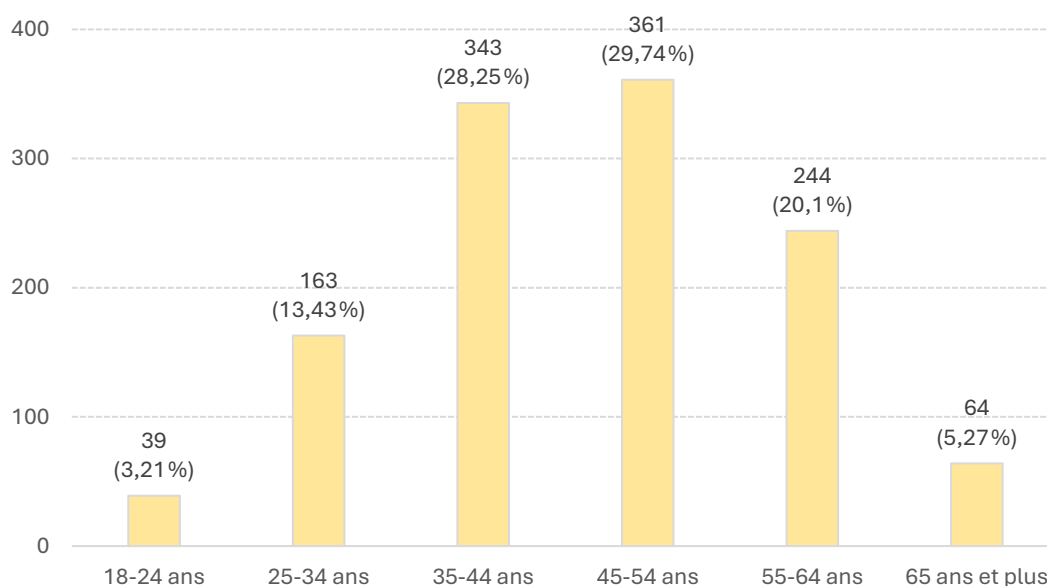


3. Tranche d'âge des participants

En 24-25, nous constatons que le profil d'âge moyen se situe entre 35 et 54 ans (57,99%). Le groupe des 55 ans et plus représente 25,37%, et celui des 18-34 ans 16,64%.

Tranche d'âge	Centres Alpha		Conventions		Total CRÉDAF 24-25	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
18-24 ans	22	3,67%	17	2,76%	39	3,21%
25-34 ans	86	14,37%	77	12,52%	163	13,43%
35-44 ans	179	29,88%	164	26,67%	343	28,25%
45-54 ans	182	30,38%	179	29,11%	361	29,74%
55-64 ans	102	17,03%	142	23,09%	244	20,1%
65 ans et plus	28	4,67%	36	5,85%	64	5,27%
Total de personnes	599	100%	615	100%	1214	100%

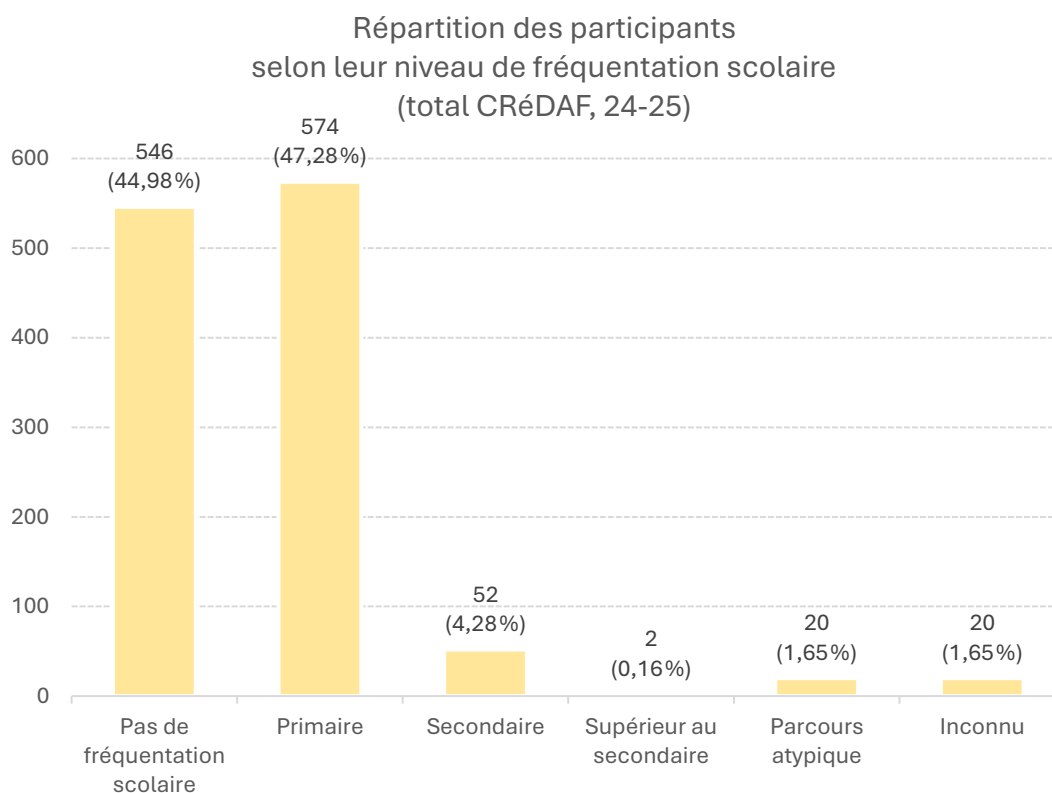
Répartition des participants par tranche d'âge
(total CRÉDAF, 24-25)



4. Fréquentation scolaire des participants

En 24-25, d'après les informations récoltées auprès du public, la très forte majorité du public CRÉDAF (92,26%) a fréquenté au maximum l'enseignement primaire (44,98% sans fréquentation scolaire et 47,28% pour le primaire). Dans les Centres Alpha, cette proportion monte à 93,99% des participants, contre 90,57% dans les groupes conventionnés.

Niveau de fréquentation scolaire	Centres Alpha		Conventions		Total CRÉDAF 24-25	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Pas de fréquentation scolaire	263	43,91%	283	46,02%	546	44,98%
Primaire	300	50,08%	274	44,55%	574	47,28%
Secondaire	17	2,84%	35	5,69%	52	4,28%
Supérieur au secondaire	0	0%	2	0,33%	2	0,16%
Parcours atypique ²⁵	19	3,17%	1	0,16%	20	1,65%
Inconnu	0	0%	20	3,25%	20	1,65%
Total de personnes	599	100%	615	100%	1214	100%



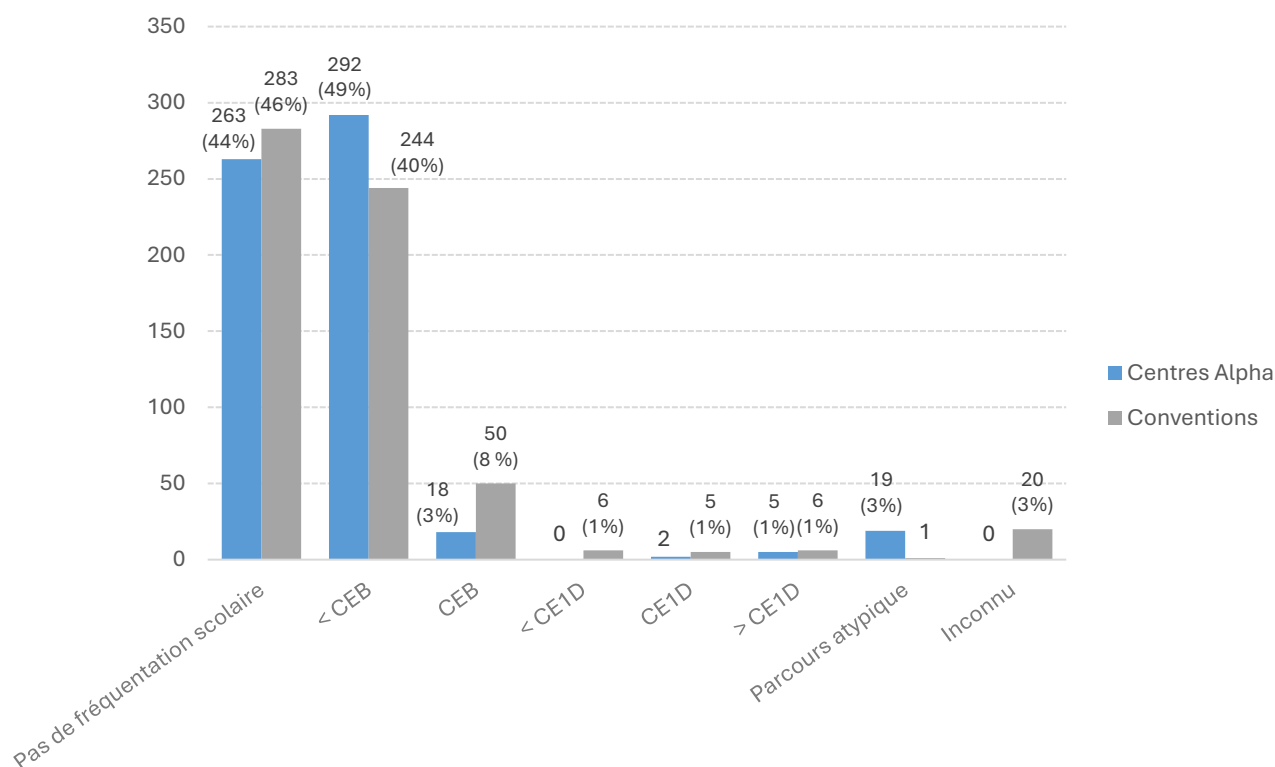
²⁵ La catégorie « Parcours atypique » recense des personnes qui sont arrivées en Belgique en âge d'obligation scolaire, mais qui se sont retrouvées dans un niveau correspondant à leur âge et non à leurs compétences effectives (par exemple, un jeune de 14 ans sans équivalent CEB qui se retrouve en deuxième secondaire).

5. Niveau de diplôme des participants

En 24-25, l'énorme majorité des participants (89,13 %) n'ont aucun diplôme. Cette proportion est particulièrement élevée dans les Centres Alpha, avec 92,66% des participants sans diplôme, contre 85,69% dans les conventions.

Niveau de diplôme	Centres Alpha		Conventions		Total CRÉDAF 24-25	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Pas de fréquentation scolaire	263	43,91 %	283	46,02 %	546	44,98 %
< CEB	292	48,75 %	244	39,67 %	536	44,15 %
CEB	18	3,01 %	50	8,13 %	68	5,6 %
<CE1D	0	0 %	6	0,98 %	6	0,49 %
CE1D	2	0,33 %	5	0,81 %	7	0,57 %
> CE1D	5	0,83 %	6	0,98 %	11	0,91 %
Parcours atypique ²⁶	19	3,17 %	1	0,16 %	20	1,65 %
Inconnu	0	0 %	20	3,25 %	20	1,65 %
Total de personnes	599	100 %	615	100 %	1214	100 %

Répartition des participants par niveau de diplôme en Centres Alpha et en conventions (24-25)



²⁶ La catégorie « Parcours atypique » recense des personnes qui sont arrivées en Belgique en âge d'obligation scolaire, mais qui se sont retrouvées dans un niveau correspondant à leur âge et non à leurs compétences effectives (par exemple, un jeune de 14 ans sans équivalent CEB qui se retrouve en deuxième secondaire).

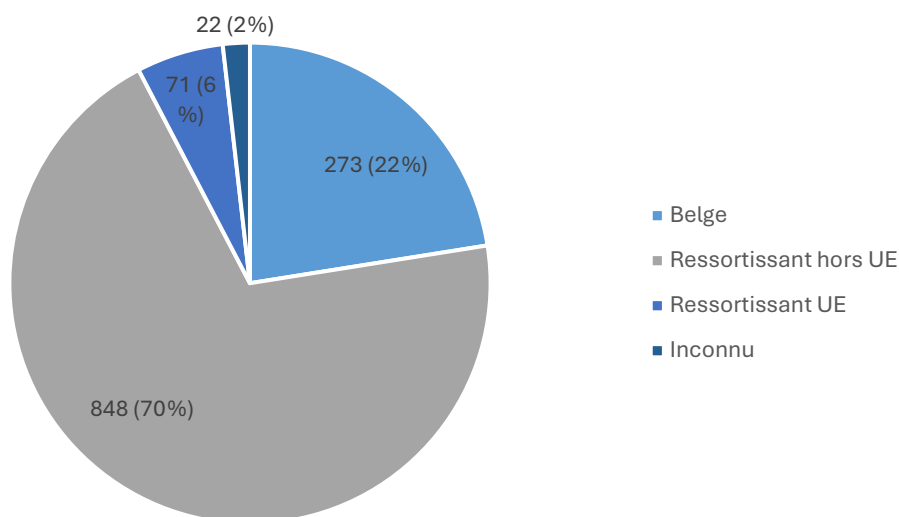
6. Nationalité et pays de naissance des participants

Au niveau de la nationalité, les personnes étrangères sont les plus nombreuses (919) et représentent 75,7% du total des participants, alors que les Belges (273) en représentent 22,49%. La catégorie « Inconnu » représente 1,81%, soit 22 personnes. Le tableau ci-après subdivise la catégorie des participants de nationalité étrangère en deux sous-catégories : les ressortissants de l'Union européenne et ceux hors Union européenne.

Nationalité	Centres Alpha		Conventions		Total CRÉDAF 24-25	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Belge	154	25,71 %	119	19,35 %	273	22,49 %
Ressortissant hors UE	416	69,45 %	432	70,24 %	848	69,85 %
Ressortissant UE	29	4,84 %	42	6,83 %	71	5,85 %
Inconnu	0	0 %	22	3,58 %	22	1,81 %
Total	599	100 %	615	100 %	1214	100 %

Remarque : les 5 pays de naissance les plus représentés sont le Maroc, la Guinée, la Syrie, l'Afghanistan et la Turquie. Parmi les participants, sept sont nés en Belgique.

Répartition des participants selon la nationalité et le pays de naissance (total CRÉDAF, 24-25)

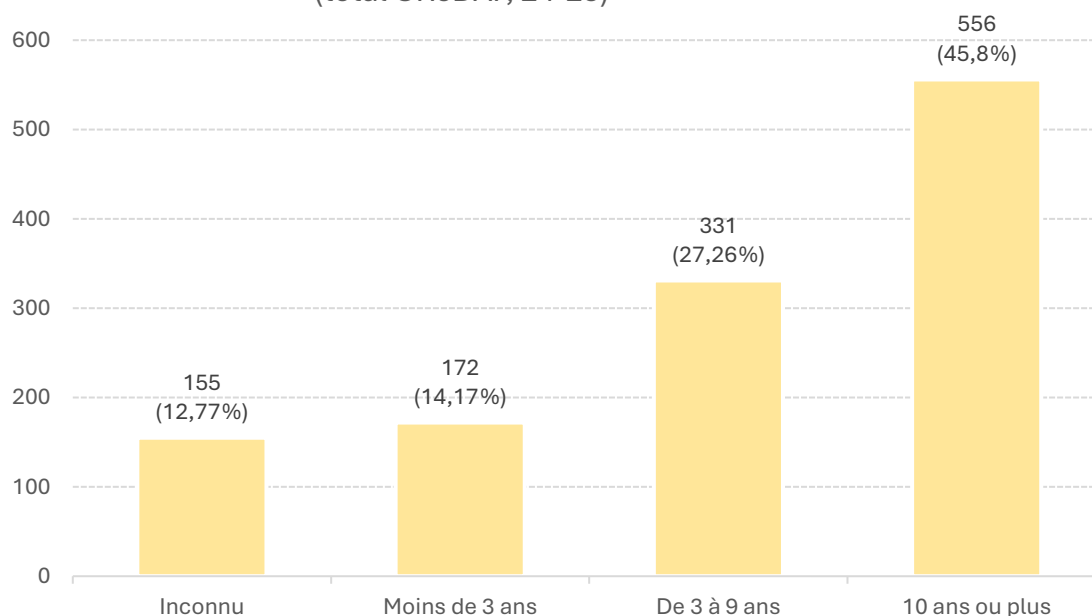


7. Durée de séjour en Belgique des participants

Ce sont les populations plus « installées » que l'on retrouve davantage dans les groupes, avec 27,26% pour la catégorie de durée de séjour « de 3 à 9 ans » et 45,8% pour celle « 10 ans ou plus ». Les participants ayant une durée de séjour en Belgique inférieure à trois ans sont minoritaires puisqu'ils ne représentent que 14,17% du public (soit 155 personnes). Cette proportion est sans doute due au fait que le public primoarrivant est pris en charge par les opérateurs de formation linguistique agréés dans le cadre du Parcours d'accueil et que les 14,17% de primoarrivants venus suivre des cours en 24-25 dans les Centres Alpha ou les associations conventionnées ne remplissaient pas les conditions pour s'inscrire dans le cadre de ce parcours.

Durée de séjour en Belgique	Centres Alpha		Conventions		Total CRÉDAF 24-25	
Inconnu	10	1,67%	145	23,58%	155	12,77%
Né en Belgique	0	0%	0	0%	0	0%
Moins de 3 ans	96	16,03%	76	12,36%	172	14,17%
De 3 à 9 ans	183	30,55%	148	24,06%	331	27,26%
10 ans ou plus	310	51,75%	246	40%	556	45,8%
Total de personnes	599	100%	615	100%	1214	100%

Répartition des participants
selon leur durée de séjour en Belgique
(total CRÉDAF, 24-25)



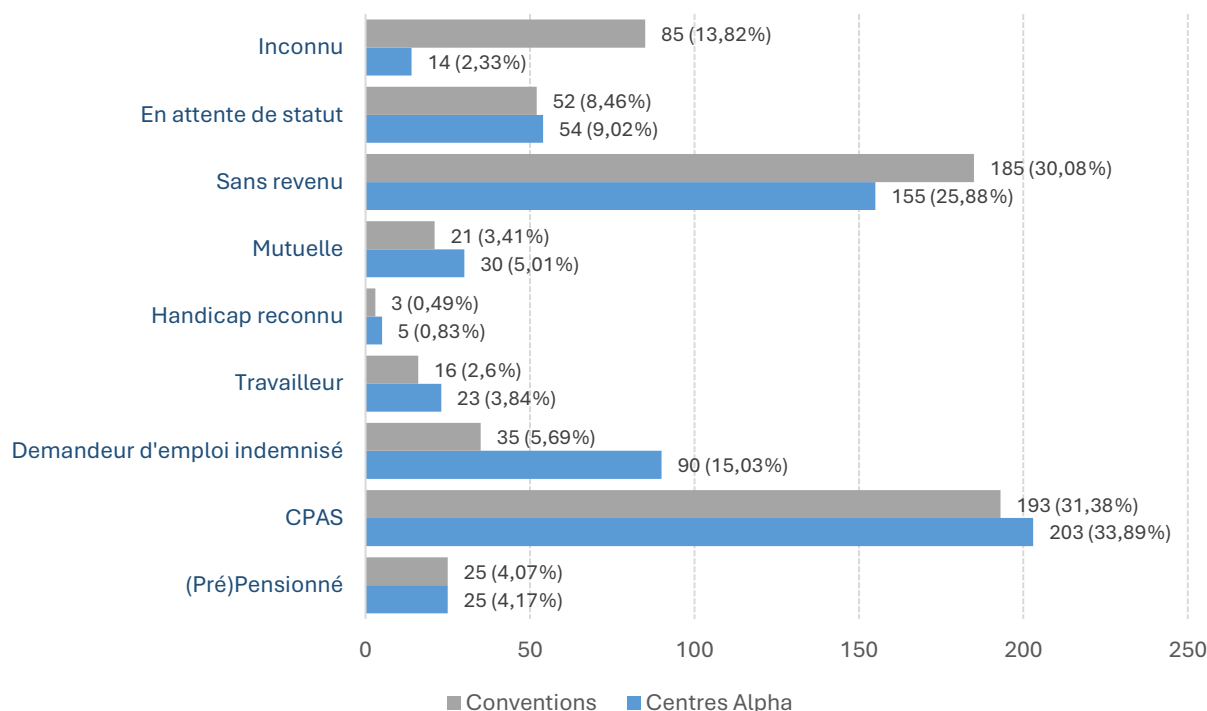
8. Statut socioprofessionnel des participants

Sur ce plan, les données confirment d'année en année le statut précaire des participants, confrontés à de grandes difficultés dans leur vie quotidienne. En effet, ce sont les personnes émargeant au CPAS qui sont les plus nombreuses (32,62 % du total des participants), avec les personnes sans revenu personnel²⁷ (28,01 %).

Statut socioprofessionnel	Centres Alpha		Conventions		Total CRÉDAF 24-25	
(Pré)Pensionné	25	4,17 %	25	4,07 %	50	4,12 %
CPAS	203	33,89 %	193	31,38 %	396	32,62 %
Demandeur d'emploi indemnisé	90	15,03 %	35	5,69 %	125	10,3 %
Travailleur	23	3,84 %	16	2,6 %	39	3,21 %
Handicap reconnu	5	0,83 %	3	0,49 %	8	0,66 %
Mutuelle	30	5,01 %	21	3,41 %	51	4,2 %
Sans revenu	155	25,88 %	185	30,08 %	340	28,01 %
En attente de statut	54	9,02 %	52	8,46 %	106	8,73 %
Inconnu	14	2,33 %	85	13,82 %	99	8,15 %
Total de personnes	599	100 %	615	100 %	1214	100 %

À l'exception de la catégorie « Demandeur d'emploi indemnisé » (qui représente 15,03 % en CA et 5,69 % en conventions), on remarque peu de différences entre les Centres Alpha et les conventions concernant le profil administratif et socioprofessionnel quand celui-ci est connu.

Répartition des participants selon le statut socioprofessionnel en Centres Alpha et associations conventionnées (24-25)



²⁷ C'est-à-dire les personnes sans revenus provenant soit de leur propre activité, soit d'un droit personnel à une indemnité ou une allocation.

Recommandations

L'an dernier, nous soulignons la nécessité d'un secteur Cohésion sociale solide, afin de pouvoir former, accompagner et soutenir le public alpha et FLE. Or, les décisions des gouvernements fédéral et régional affaiblissent ou risquent d'affaiblir le secteur avec des effets néfastes : conditions de travail dégradées, licenciements voire fermetures d'associations. Pour les publics, les conséquences sont dramatiques : une baisse de la capacité d'action associative réduit leurs perspectives d'émancipation, ce qui est d'autant plus vrai dans un contexte de services publics sous-investis, où l'associatif fait office malgré lui de dernière digue face à une précarité qui ne cesse de monter. Afin de préserver la capacité du secteur à remplir ses missions et optimiser l'organisation de ces dernières, LEE Bxl-CRÉDAF demande la mise en œuvre des recommandations énoncées ci-dessous.

1. Soutien du secteur et pérennisation des budgets alloués

Nous souhaitons insister sur **l'importance de stabiliser le secteur de la Cohésion sociale**. Le Décret Cohésion sociale et les moyens qu'il alloue aux associations ont permis des avancées à ce niveau. Un affaiblissement de ce financement serait synonyme de retour en arrière, diminuerait les capacités d'action des associations et fragiliserait de ce fait le public Cohésion sociale, déjà malmené dans un maelstrom de précarisation. Dans ce contexte, **il est indispensable de pérenniser les budgets alloués et, au minimum, de maintenir l'ensemble des agréments en cours**.

2. Adaptation des exigences administratives, notamment liées à l'évaluation

Afin de **répondre aux difficultés récurrentes exprimées par les associations quant à la charge administrative** qui pèse sur elles dans un contexte où leur temps est saturé et leurs conditions de travail plus ardues, nous recommandons à la COCOF d'investir les pistes de solution suivantes. Celles-ci sont issues des premiers résultats de l'enquête menée par LEE Bxl-CRÉDAF sur les besoins et attentes des associations du secteur alpha et FLE (voir Mission 2, *Une enquête sur les besoins et attentes du secteur*, p. 24) :

- ↪ **Accélérer la politique de simplification administrative**, car les démarches actuelles sont perçues comme trop lourdes et chronophages.
- ↪ **Réduire les exigences quantitatives** afin de mieux prendre en compte les réalités de terrain et **valoriser la qualité du travail réalisé**.
- ↪ **Coconstruire des outils d'évaluation avec les associations** afin de développer des indicateurs alignés sur les pratiques du secteur et renforcer le processus d'évaluation.
- ↪ **Allonger les délais de remise des rapports et autres documents justificatifs**, particulièrement pour les associations polysubventionnées soumises à un cumul d'échéances.
- ↪ **Annoncer les contrôles à l'avance**, car un contrôle impromptu est vécu comme une remise en question de la confiance institution-association.
- ↪ **Œuvrer à l'harmonisation des exigences quantitatives entre les différents pouvoirs subsidiaires**, notamment via des outils informatiques communs pour éviter les encodages multiples.

3. Renforcer structurellement la Fédération des associations de Cohésion sociale pour en faire un véritable porte-parole du secteur

La Fédération des associations de Cohésion sociale reste aujourd’hui fragile faute de moyens financiers suffisants. Nous demandons à la COCOF de soutenir la FACS financièrement, de manière structurelle, pour que cette dernière puisse atteindre les [objectifs clés](#) qu’elle s’est fixés. Elle pourrait ainsi jouer un rôle de porte-parole des associations, en relayant les réalités du terrain aux pouvoirs publics, notamment celles des opérateurs d’alphabétisation et de FLE.

4. Assouplir les critères de conventionnement

Le public alpha exige une approche pédagogique spécifique, dont les associations ont du mal à s’emparer, ce qui se traduit notamment par une offre alpha insuffisante en Région bruxelloise. Les conventionnements sont un moyen de remédier à ce problème, car LEE Bxl-CRÉDAF peut apporter son expertise en matière de pédagogie aux opérateurs qui souhaitent développer ou renforcer une offre en alphabétisation. Il s’agit d’un apport essentiel aux opérateurs et à leur public, car il contribue à la qualité et la cohérence des pratiques sectorielles.

Dans ce contexte, pour soutenir les opérateurs qui s’emparent de la question de l’alphabétisation en dehors du champ décretaal, **nous réitérons notre suggestion à la COCOF d’ouvrir le champ d’action des conventions, notamment en rendant possible le conventionnement...**

- **aux opérateurs de l’axe 2 Initiative, Impulsion ou Innovation.**
- **aux P2 FLE si leur public est peu qualifié et situé à la frontière de l’alphabétisation.**
- **aux P1 proposant une offre en alpha** (ce qui permettrait aussi de traiter la question des jeunes analphabètes, voir ci-dessous).

5. Un dispositif spécifique pour les jeunes en difficulté de lecture et écriture

Nous alertions l’an dernier sur le peu de dispositifs adaptés aux besoins des jeunes analphabètes ou illettrés. Il s’agit de jeunes de plus de 18 ans sortis du système scolaire et n’étant pas attirés par les dispositifs d’alphabétisation classiques, et d’élèves de moins de 18 ans qui ne trouvent pas de ressources adaptées dans le système scolaire actuel pour les aider tant le système est inégalitaire. Ces derniers sont le plus souvent inscrits en DASPA, en décrochage, ou disparus des radars scolaires (voir [Rapport CRÉDAF 2024, Recommandations](#), p. 71).

Dès lors, nous réitérons notre demande à la COCOF de **favoriser l’émergence de projets spécifiques pour les publics analphabètes ou illettrés de la catégorie d’âge 16-22 ans**, qui viendraient renforcer leurs compétences linguistiques et les soutiendraient dans la réussite de leur parcours scolaire ou postscolaire. Cela pourrait prendre la forme de dispositifs directement adressés au public jeune concerné, mais aussi de soutien des professeurs qui ont un public analphabète et ne sont pas assez outillés pour accompagner ce public.

Par ailleurs, à l'occasion des 20 ans du Comité de pilotage sur l'alphabétisation des adultes, LEE Bxl-CRÉDAF a participé le 9 décembre 2025 à l'atelier intitulé *L'angle mort de l'analphabétisme des jeunes adultes : comment le repérer, le prévenir et y remédier ?* Nous suggérons à la COCOF de donner suite à ce type de rencontre, et exprimons notre volonté de nous y impliquer, dans la perspective de planifier des projets pilotes en collaboration avec des opérateurs alpha ou FLE, ainsi qu'avec le CRÉDASC.

6. Les TIC en alpha : mieux soutenir les associations

L'intégration des TIC dans les formations d'alphabétisation – et, dans une moindre mesure, dans celles de FLE – constitue toujours un défi majeur, ce qu'a confirmé la Réunion de l'alphabétisation et du FLE organisée par LEE Bxl-CRÉDAF le 5 juin 2025 (voir Mission 2, *Rencontre bruxelloise de l'alpha et du FLE*, p.22). **À la suite de cette rencontre et des besoins exprimés par les opérateurs, nous proposons à la COCOF...**

- ↪ de **poursuivre le financement d'un poste ETP d'agent de maintenance et de dépannage pour le réseau.**
- ↪ de **financer des postes ETP niveau bachelier de formateurs – principalement alpha – spécialisés en TIC**, afin d'accompagner les formateurs du réseau d'alphabétisation et de FLE désirant mettre en place des démarches qui intègrent le numérique.

7. Œuvrer à la mise en place d'un diagnostic local précis de l'analphabétisme

Lors d'une rencontre transnationale à laquelle LEE Bxl-CRÉDAF a participé, une cartographie de l'illettrisme dans les Hauts-de-France a été présentée, basée sur plusieurs facteurs de risque : l'âge, le niveau de diplôme, et le lieu de scolarité. Cette démarche résulte d'une collaboration entre l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI) et l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), qui se sont appuyés sur les données de ce dernier pour identifier les zones géographiques exposées à l'illettrisme. **Une approche similaire pourrait être explorée à Bruxelles, afin de faciliter l'organisation de l'offre associative et de nourrir les politiques de lutte contre l'analphabétisme.** Afin de poser un diagnostic bruxellois précis de l'analphabétisme, **nous recommandons à la COCOF d'organiser la récolte de données auprès des instituts de statistiques tels que Statbel, Perspective ou l'Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale.**

Cela rejoint notre recommandation de 2023 à propos de la création d'un **Observatoire bruxellois de l'analphabétisme et du FLE, afin de cartographier les besoins du public alpha et FLE** dans l'ensemble des communes bruxelloises, optimiser l'offre associative et nourrir la réflexion ainsi que les décisions des pouvoirs publics. Nous mettons également en avant le besoin de développer des synergies **entre les différents secteurs COCOF en lien avec le public alpha-FLE** (primoarrivants, ISP, logements sociaux, jeunesse...).

8. Organisation plus régulière par la COCOF de rencontres portant sur des sujets importants pour le secteur de l’alphabétisation et du FLE bruxellois

Nous suggérons à la COCOF d’organiser à nouveau des rencontres entre l’Administration, le CRÉDAF et les opérateurs P2. Ces dernières, complémentaires aux Rencontres bruxelloises de l’alphabétisation et du FLE, contribuent à renforcer le secteur, notamment en...

- ↪ créant des espaces consacrés à des temps d’échange, propices à la clarification de ce qui est attendu et souhaité des différents acteurs présents.
- ↪ permettant l’expression d’éléments qui posent des problèmes aux opérateurs et qui peuvent être source d’incompréhension ou de dysfonctionnement.
- ↪ renforçant les liens de confiance entre la COCOF et les opérateurs.

9. Sensibiliser les associations

Afin d’appuyer le CRÉDAF dans la réalisation de ses missions, nous demandons à la COCOF de continuer à...

- ↪ **diffuser autant que possible la nomenclature** de l’alphabétisation auprès des associations, pour optimiser l’orientation du public et éviter les confusions liées à l’absence d’un langage commun dans le secteur.
- ↪ **promouvoir l’utilisation des outils de positionnement alpha et FLE** développés par LEE Bxl-CRÉDAF auprès des associations.
- ↪ **encourager les opérateurs d’alphabétisation et de FLE à faire part de leur offre de formation** au CRÉDAF.
- ↪ **inciter les partenaires conventionnés à nous transmettre des données apprenants** les plus complètes possibles.
- ↪ **sensibiliser les travailleurs des associations à l’importance de se former.**

En conclusion

L'année 2025 s'est inscrite dans un contexte de **forte instabilité** politique, sociale et institutionnelle, qui a été la cause **de difficultés ne relevant pas de notre organisation**. Face à ces obstacles, nous avons **adapté nos missions et renforcé notre rôle de coordination, afin de soutenir un secteur déjà fragilisé et de garantir la continuité des actions de Cohésion sociale alpha et FLE**.

Les premières mesures du gouvernement Arizona reflètent une remise en question profonde du rôle social de l'État et de la responsabilité de ce dernier à garantir, pour toutes et tous, des conditions de vie dignes. Dans ce contexte, **le secteur alpha et FLE – Cohésion sociale, souvent au détriment de ses missions premières, a tout fait pour amortir les chocs politiques et sociaux auprès du public**, en assumant une fonction de relais et de soutien de plus en plus importante et devenue indispensable, normalement dévolue aux services publics.

Cependant, **la résilience associative n'est pas infinie**, et nous nous inquiétons quant à ce qui se profile. **Les réformes annoncées au niveau régional suscitent une forte préoccupation**. En effet, elles entraîneront des conséquences néfastes sur des associations déjà fragilisées par les crises successives. Certaines structures pourraient ne pas s'en relever, et **c'est l'ensemble du dispositif de la Cohésion sociale qui serait mis en péril**.

Dans ce contexte, **LEE Bxl-CRÉDAF poursuivra sa présence proactive auprès du secteur**. Les résultats de l'enquête menée auprès des associations seront rendus publics et permettront de clarifier les attentes du terrain quant au rôle de coordination que celles-ci souhaitent voir assumé par le CRÉDAF. Sur cette base, notre plan quinquennal sera réajusté afin de renforcer la pertinence, la lisibilité et l'efficacité de nos actions. **Nous poursuivons notre action aux côtés du secteur et des Bruxellois pour que l'alphabétisation et le FLE demeurent des vecteurs d'inclusion et d'émancipation**.

Documents annexés

1. **M2** : compte-rendu de la RBA FLE organisée en juin 2025, pp. 86-87.
2. **M2** : lettre ouverte (*Pour une politique publique ambitieuse en matière d'alphabétisation*), pp.88-89.
3. **M1-5** : *Plan quinquennal CRÉDAF 2026-2030*, pp.90-106.

« TACTIC, PRATIC, ÉTIC Quelle place pour le numérique dans nos formations ? »

1. Contexte

La rencontre a rassemblé une trentaine de participants.es issus des associations du secteur bruxellois d'alphabétisation et du FLE, de Brusselleer, de la promotion sociale, de la COCOF, de coordination communale cohésion sociale, du CRACS et de Lire et Écrire Bruxelles-CRÉDAF.

Objectifs :

- Présenter le cadre des TIC dans le décret Cohésion sociale.
- Partager des pratiques, attentes et difficultés via des sous-groupes.
- Découvrir des ressources proposées par trois acteurs:
ARC, CABAN, Lire et Écrire Bruxelles-CRÉDAF.

2. Constats généraux

- Inégalités numériques persistantes : accès limité au matériel, au wifi et aux outils numériques, surtout pour les usages administratifs, scolaires ou liés à l'emploi.
- **Grande diversité des publics** : adultes peu ou pas scolarisés, primo-arrivants, demandeurs d'emploi, parents d'élèves...
- **Besoin d'accompagnement humain** : les outils numériques ne suffisent pas sans encadrement personnalisé.
- **Inégalités chez les formateurs** : des compétences TIC très hétérogènes, avec parfois de la résistance ou un manque de confiance.

3. Pratiques et outils

a) Approches pédagogiques

- **Intégration transversale** du numérique dans les apprentissages (langue, vie quotidienne, maths).
- **Ateliers dédiés** aux TIC (initiation, recherche d'emploi, démarches en ligne).
- **Coanimation et coaching entre pairs**, avec des rôles de soutien numérique bien identifiés.
- **Mises en situation réalistes** (sites administratifs, formulaires, situations pro).

b) Ce qui fonctionne bien

- Partir des **besoins concrets** (créer une adresse mail, remplir un formulaire, rédiger un CV).
- **Accompagnement individualisé** (permanences numériques, soutien ponctuel).
- **Prêt de matériel** (laptops, tablettes).
- Travail collaboratif entre formateurs (plateformes partagées, groupes de soutien).
- Utilisation des outils courants des apprenants : smartphones, applications simples.

c) Outils mobilisés

- **Plateformes pédagogiques** : [123digit](#), [Alpha-TIC](#), [LearningApps](#), [WordWall](#), [Kahoot](#), [Wooclap](#), [Genially](#), [Padlet](#).
- **Applications usuelles** : WhatsApp, Google Maps, Google Forms, saisie vocale.
- **Ressources médias** : TV5 Monde, YouTube, navigateur Brave.

4. Ressources et partenariats

- EPN (Espaces Publics Numériques) et [Digipunten](#) (flamands)
- [CABAN](#): cartographie des EPN. Ces derniers peuvent être des partenaires intéressants pour assurer l'accès au matériel.
- [ARC](#): Maison du Net, projet « [informaticiens publics](#) » pour une réponse aux demandes de soutien numérique à court terme
- [Lire et écrire Bruxelles-CRÉDAF \(Alpha-TIC\)](#): plateforme pédagogique, soutien technique (alpha-tic@lire-et-ecrire.be)
- [Bubble Tech](#): appui aux ASBL sur le numérique.
- [Partenariats matériels](#): Oxfam, Close the Gap, Microsoft, bibliothèques, Ville de Bruxelles.

5. Limites rencontrées

- **Insuffisance de matériel**: wifi, ordinateurs, projecteurs...
- **Manque de maintenance** technique pour le matériel existant.
- **Compétences numériques limitées** chez certains formateurs.
- **Enjeux de confidentialité**: données personnelles, opérations sensibles en ligne.
- **Manque de temps pédagogique** pour intégrer les TIC, surtout en alpha oral.
- **Réticences internes** dues à la surcharge ou à l'inconfort face au numérique.

6. Besoins exprimés

- **Matériel** fiable + wifi stable.
- **Formations TIC pour les formateurs**, incluant IA et éducation aux médias.
- **Maintenance technique de base**, accompagnée de formations.
- **Financements structurels durables** (via COCOF, Région, FWB, Ville...).
- **Modules emploi**: outils de candidature.
- **Éducation critique aux médias**: fake news, enjeux écologiques du numérique.

7. Pistes d'action

- **Mutualiser les pratiques et outils** entre associations (plateformes, formations).
- **Encourager la coanimation** et le soutien entre collègues.
- **Créer des permanences numériques** ouvertes, animées par des médiateurs formés.
- **Étendre les prêts de matériel** et prévoir leur entretien.
- **Défendre les droits numériques** et le maintien de guichets humains (ex. campagne « L'Humain d'abord »).

Conclusion

La Rencontre a révélé l'engagement fort des acteurs de terrain pour intégrer le numérique dans les formations en alpha et FLE, malgré des moyens limités. Les initiatives se multiplient, mais elles restent fragiles sans un appui structurant des pouvoirs publics.

Elle a aussi mis en lumière un déséquilibre croissant: **la société se numérise à grande vitesse et les logiciels se complexifient tandis que formateurs et apprenants avancent à un rythme contraint par le manque de temps, de matériel et de formation.**

Face à ces inégalités numériques persistantes, l'inclusion numérique à travers l'intégration des TIC dans les parcours d'alphabétisation et de FLE ne peut être laissée au hasard. Elle exige un soutien renforcé des pouvoirs publics ainsi que la mise en place de solutions durables et accessibles à tous.



CRÉDAF

Lire et Écrire Bruxelles est reconnue par la COCOF comme Centre régional pour le développement de l'alphabétisation et de l'apprentissage du français pour adultes

Avec le soutien de la Région de Bruxelles-Capitale, de la Commission communautaire française, d'Actiris et de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Cofinancé par l'Union européenne.



Pour une politique publique ambitieuse en matière d'alphabétisation

Le plaidoyer des associations d'alpha bruxelloises

Les négociations gouvernementales en cours à Bruxelles laissent présager une recomposition des priorités budgétaires dans un contexte de restrictions financières structurelles. Les dépenses sociales et formatives — dont l'alphabétisation — risquent d'être reléguées au second plan. C'est dans ce contexte que les associations d'alphabétisation bruxelloises se sont réunies pour écrire cette lettre ouverte destinée aux actuel·les et futur·es responsables du gouvernement bruxellois.

Analphabétisme ? De qui parle-t-on ?

Les formations d'alphabétisation s'adressent aux personnes qui ne maîtrisent pas les compétences fondamentales (oral, lecture, écriture, calcul) et les savoirs de base équivalents au Certificat d'Études de Base (CEB), et ce dans aucune langue. À cela, s'ajoutent les difficultés à utiliser les outils numériques devenus nécessaires aujourd'hui pour participer à la société et accéder à ses droits.

Ce sont des personnes qui n'ont pas ou peu été à l'école, mais aussi des personnes qui sont allées à l'école en Belgique et qui en ont été exclues tant le système scolaire est inégalitaire. On constate effectivement qu'en 2025, près de 13 % des enfants quittent l'enseignement primaire sans le CEB.

Ce sont des milliers de femmes et d'hommes qui, chaque jour, peinent à comprendre un courrier administratif, à lire une facture, à écrire un mail, à faire un virement en ligne, à naviguer sur internet, à inscrire leur enfant à l'école, à lire le journal de classe, à utiliser toutes les applications imposées par les administrations telles que My Actiris ou Iris Box...

À Bruxelles, une réalité massive

On estime qu'à Bruxelles, au moins 10 % des personnes de plus de 18 ans sont concernées, soit 117000 adultes. Pourtant, nous pensons que ce chiffre est largement sous-estimé car selon l'enquête PIAAC 2024 de l'OCDE, 18 % des personnes âgées de 16 à 65 ans en Flandre peinent à comprendre un texte suivi.

L'alphabétisation : un droit fondamental

L'alphabétisation est un droit inscrit dans la Déclaration Universelles des Droits Humains (art. 26) et dans la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne (Art. 14). C'est aussi une condition d'accès à tous les autres droits : se former pour apprendre un métier, travailler, voter, se soigner, participer à la société.

L'alphabétisation permet :

- **L'autonomie dans la vie quotidienne :** ne plus dépendre d'autrui pour remplir un formulaire sur internet, comprendre une facture, aller chez le médecin...
- **L'accès à la formation qualifiante et à l'emploi.**
- **La participation et la citoyenneté :** remplir un bulletin de vote, participer aux débats citoyens, être actif dans son quartier, connaître ses droits et comprendre les règles de notre société...
- **La confiance en soi et l'émancipation.**
- ...

Un outil d'égalité et de justice sociale

À Bruxelles, l'analphabétisme touche **surtout les publics les plus précarisés.**

Investir dans l'alphabétisation, c'est donc :

- **Réduire les inégalités structurelles** d'accès aux droits.
- **Donner des moyens d'action à ces publics pour s'en sortir et trouver une juste place dans la société.**
- **Lutter contre la pauvreté.**

Un investissement pour l'avenir

L'alphabétisation renforce l'efficacité de toutes les politiques publiques. Sans elle, les politiques d'emploi, de formation, de cohésion sociale ou de santé sont vouées à l'échec. Notamment parce que ces politiques reposent toutes sur la compréhension des messages publics par toutes et tous. Une personne qui ne sait pas lire un courrier administratif ne peut pas exercer ses droits et remplir ses devoirs en tant que citoyen.

Couper dans l'alphabétisation est une **fausse économie**. C'est économiser aujourd'hui ce qu'il faudra dépenser demain — en santé, chômage, en aide sociale...

L'alphabétisation n'est pas une dépense, mais un investissement !

Notre appel aux actuel·les futur·es responsables politiques

L'analphabétisme n'est pas un problème marginal : c'est une réalité sociale qui traverse et impacte toutes les politiques publiques bruxelloises. Il faut donc des mesures politiques à la hauteur de la tâche.

Dès lors, nous vous demandons de...

- ➔ **Faire de l'alphabétisation une priorité transversale** de la prochaine législature bruxelloise en créant un observatoire qui pourrait objectiver le nombre de personnes analphabètes résidant à Bruxelles.
- ➔ **Préserver et renforcer les moyens** consacrés aux opérateurs d'alphabétisation, y compris par le gouvernement actuel en affaires courantes.
- ➔ **Préserver la diversité de l'offre du secteur (ISP-Alpha, Cohésion sociale, Éducation permanente, Parcours d'accueil des primo-arrivants) qui porte les valeurs de justice sociale.**
- ➔ **Préserver les moyens des autres secteurs associatifs essentiels** pour les personnes analphabètes et tout un chacun·e.

CRéDAF

Plan quinquennal CRéDAF 2026–2030

Centre régional pour le développement
de l'alphabétisation et de l'apprentissage
du français pour adultes



Lire et Ecrire
Bruxelles

Introduction

Dans un environnement marqué par des évolutions sociales, économiques et institutionnelles constantes, Lire et Écrire Bruxelles (LEE Bxl) – CRÉDAF (Centre Régional pour le Développement de l'Alphabétisation et de l'Apprentissage du Français pour adultes) entend affirmer une vision stratégique claire, cohérente et structurée. Le présent Plan quinquennal 2026-2030 constitue le cadre de référence qui guidera l'ensemble de nos actions pour les cinq prochaines années.

Ce plan vise à renforcer l'impact et la pérennité de nos cinq missions en tant que CRÉDAF, telles que définies par le Décret relatif à la Cohésion sociale et son arrêté d'exécution²⁸. Il traduit notre volonté d'inscrire notre action dans une dynamique de consolidation, d'adaptation et d'amélioration continue.

Élaboré à partir d'un travail d'analyse, d'évaluation et de concertation, ce document fixe les objectifs stratégiques prioritaires à atteindre, précise les actions à mettre en œuvre, planifie leur déploiement dans le temps et identifie des indicateurs permettant d'en mesurer les résultats.

Ce Plan quinquennal constitue à la fois :

- Un outil de pilotage interne, structurant l'action des équipes.
- Un levier de mobilisation autour d'orientations partagées.
- Un instrument de transparence vis-à-vis de la COCOF, de nos partenaires et de l'ensemble des parties prenantes.

²⁸ Décret relatif à la Cohésion sociale du 30 novembre 2018 et arrêté relatif à la Cohésion sociale du 20 juin 2019 consolidé le 13 avril 2023.

À travers ce cadre stratégique, LEE Bxl – CRÉDAF réaffirme sa détermination à garantir un accès durable des publics à une offre de formation en alphabétisation et en FLE de qualité, lisible et cohérente, adaptée aux besoins et aux parcours des apprenant·e·s. L'association affirme également son engagement à consolider son rôle de soutien aux opérateurs et formateur.rice.s du secteur bruxellois de l'alphabétisation et du FLE, afin de leur permettre de répondre au mieux aux réalités sociales d'aujourd'hui et aux difficultés rencontrées.

Nos missions en tant que CRÉDAF

- **M1 : Accueil et orientation** : accueillir et orienter toutes les personnes souhaitant se former vers un organisme bruxellois d'alphabétisation ou de FLE, répondant au mieux à leurs attentes et compétences.
- **M2 : Coordination des dispositifs Alpha et FLE** : coordonner les dispositifs d'alphabétisation et de FLE à Bruxelles en apportant expertise et ressources, tout en favorisant les collaborations entre associations.
- **M3 : Actions d'alphabétisation** : organiser des formations en alphabétisation, intégrant les TIC (Technologies de l'Information et de la Communication), dans nos cinq Centres Alpha.
- **M4 : Formation des professionnel·le·s** : offrir des formations aux salarié·e·s et bénévoles du secteur de l'alphabétisation et du FLE.
- **M5 : Actions d'alphabétisation dans les associations conventionnées** : organiser des formations en alphabétisation au sein des associations partenaires qui accueillent, en détachement, des formateur.rice.s de LEE Bxl-CRÉDAF.

Nos cinq priorités stratégiques 2026-2030

Priorité 1 – Garantir un accès clair, fluide et coordonné aux formations d’alphabétisation et de FLE

Assurer un accès fluide aux formations d’alphabétisation et de FLE grâce à un dispositif d’accueil structuré, une information harmonisée et des outils communs partagés avec les acteurs de la Cohésion sociale. L’objectif est de faciliter les parcours d’entrée en formation et de renforcer la lisibilité de l’offre sur l’ensemble du territoire bruxellois.

Priorité 2 – Renforcer notre rôle de coordination et de soutien au secteur

Redéfinir et intensifier la mission de coordination et d’appui aux opérateurs d’alphabétisation et de FLE, sur la base d’une enquête qualitative approfondissant la connaissance des réalités et difficultés des associations du secteur. Les résultats de cette enquête feront l’objet d’une présentation aux associations et à la COCOF fin 2026, et orienteront l’adaptation de nos modalités de soutien.

Priorité 3 – Renforcer la qualité de l’accompagnement pédagogique des apprenant.e.s dans leur parcours de formation

Cette priorité se traduira notamment par la poursuite de la mise en œuvre des pratiques d’évaluation des apprentissages des apprenant.e.s dans les Centres Alpha afin de mieux objectiver leurs progrès.

Priorité 4 – Consolider la professionnalisation du secteur et harmoniser les pratiques

Poursuivre la professionnalisation du secteur notamment par la mise en œuvre d’un cadre commun d’évaluation des apprentissages. Ce cadre visera à soutenir l’implémentation de pratiques évaluatives communes structurées dans les Centres Alpha et chez les opérateurs du secteur, dans une perspective de qualité et de cohérence pédagogique.

Priorité 5 – Assurer la pleine réalisation des heures de formation en conventions

Atteindre le volume d’heures de formation en conventions prévu par l’arrêté consolidé relatif à la Cohésion sociale en prenant en compte les nouvelles conditions. Cet objectif sera soutenu par l’amélioration des dispositifs d’information et par l’organisation de rencontres dédiées avec les associations partenaires afin de garantir une compréhension partagée et une mise en œuvre optimale des conventions.

Plan quinquennal 2026-2030

Mission 1 : Accueil et orientation

Objectifs prioritaires	Actions à réaliser	Déploiement	Indicateurs de résultats
Renforcer les partenariats avec les services, organismes et institutions en contact direct avec le public afin d'améliorer l'orientation et la cohérence des parcours vers les formations en Alpha et FLE à Bruxelles. (Actiris/CPAS/ autres)	Organiser des rencontres avec des services, organismes et institutions en contact avec le public.	2026-2028	Nombre de rencontres réalisées Nombre de travailleur-euse-s touché-e-s Nombre de kit distribués. Nombre de partenariats engagés.
	Créer un kit d'aide à l'orientation et aux types d'offre sur la Région	2027	
	Distribuer et promouvoir le kit auprès des organismes, institutions et associations en contact avec le public.	2028-2030	
	Systématiser l'organisation d'une rencontre par an avec ces types d'organismes en tenant compte du turn-over du personnel.	2028-2030	
Contribuer à l'harmonisation de	Organiser des formations aux outils de positionnement Alpha et FLE pour le secteur.	2026-2030	Nombre de formations organisées.

l'utilisation des outils de positionnement dans le secteur de l'Alpha et du FLE en Cohésion Sociale	Présenter le nouvel outil de positionnement FLE au secteur Alpha et FLE en organisant des rencontres avec les associations.	2026	Nombre d'opérateurs touchés en formation Nombre d'opérateurs touchés lors des présentations Nombre d'opérateurs ayant intégré l'utilisation de l'outil de positionnement FLE dans leurs pratiques.
	Évaluer le nouvel outil de positionnement FLE et, si nécessaire, l'ajuster suite aux résultats de l'évaluation.	2026-2027	
	Systématiser l'utilisation de l'outil de positionnement FLE dans les Points Accueil en vue de l'implémenter dans le secteur	2026-2030	
	Diffuser et promouvoir l'outil de positionnement FLE en vue de généraliser son utilisation dans le secteur.	2026-2030	
Contribuer à la visibilité de l'offre dans la Région de Bruxelles-Capitale.	Organiser des séances d'information auprès du public.	2026-2030	Nombre de séances d'information réalisées annuellement. Nombre de participant-e-s aux séances d'information.
	Mettre à jour annuellement le « Répertoire Associatif bruxellois de l'Alphabétisation et du FLE »	2026-2030	Nombre d'associations inscrites dans le Répertoire.
Poursuivre et améliorer l'accueil et l'orientation des personnes en demande de cours d'Alpha ou de FLE à Bruxelles	Consolider les Points Accueil existants en optimisant leur fonctionnement.	2026-2030	Nombre de personnes accueillies dans les Points Accueil. Nombre de tests Alpha et FLE réalisés.
	Faire une analyse de faisabilité d'ouverture de nouveaux Points Accueil.	2026	Nombre des personnes accueillies dans le ou les nouveaux Points Accueil
	Identifier les zones desservies et les partenaires potentiels.	2027	
	Mise en place du ou des nouveaux Point(s) Accueil suite à l'analyse réalisée	2027-2028	
Évaluer les actions mises en œuvre dans le cadre de ce Plan Quinquennal.	Rédiger une note évaluative concernant la Mission 1.	2029-2030	Note évaluative.

Mission 2 : Coordination des dispositifs Alpha et FLE

Objectifs prioritaires	Actions à réaliser	Déploiement	Indicateurs de résultats
Redéfinir et renforcer notre rôle de coordination et de soutien des opérateurs Alpha et FLE.	Organiser une RBA et FLE pour récolter des informations sur les difficultés des opérateurs Alpha et FLE, leurs pistes de solutions et leurs attentes vis-à-vis du CRÉDAF et nourrir ainsi l'enquête qualitative en cours sur ce sujet.	2026	Descriptif de la RBA et FLE. Nombre de participant.e.s. Synthèse de la matinée.
	Poursuivre et finaliser l'enquête qualitative sur les difficultés des associations Alpha et FLE et leurs attentes par rapport à LEE Bxl- CRÉDAF en vue d'adapter ou de redéfinir la mission de « coordination des opérateurs » du CRÉDAF.	2026	Mise en ligne de l'étude sur le site de LEE Bxl.
	Organiser une RBA et FLE pour présenter les résultats de l'enquête.	2026	Descriptif de la RBA et FLE. Nombre de participant.e.s
	Sur base des résultats de l'enquête, revoir et adapter le travail de coordination et de soutien aux associations et/ou proposer de nouveaux dispositifs.	2027-2028	Description des adaptations et dispositifs mis en place. Nombre d'associations touchées par ces adaptations et dispositifs.
	Évaluer les dispositifs mis en place et, éventuellement, les adapter en fonction des résultats de l'évaluation.	2029-2030	Note évaluative. Descriptifs des changements opérés.

Poursuivre notre soutien méthodologique aux associations d'Alpha et de FLE.	Organiser une formation pour aider les associations d'Alpha et de FLE dans la mise en œuvre et la rédaction de l'évaluation de leur Plan Quinquennal.	2026	Descriptif de la formation. Nombre de participant·e·s à la formation.
Poursuivre le support TIC aux associations Alpha et FLE.	Poursuivre l'équipement informatique des apprenant·e·s des associations d'Alpha et de FLE.	2026-2030	Nombre d'apprenant·e·s équipés.
	Poursuivre le support technique TIC aux associations d'Alpha et de FLE.	2026-2030	Nombre d'interventions techniques réalisées.
Améliorer la circulation de l'information, les synergies et le réseautage entre opérateurs Alpha et FLE.	Organiser au minimum une Rencontre Bruxelloise de l'Alpha et du FLE par an.	2026-2030	Descriptif de la RBA et FLE proposée Nombre de participant·e·s.
	Organiser des rencontres en fonction des besoins du secteur et de l'actualité. Le format sera adapté selon la thématique : régional ou local.	2026-2030	Descriptif des rencontres proposées. Nombre de participant·e·s.
	Diffuser l'information par divers canaux (Facebook, mail, participation aux concertations...).	2026-2030	Nombre de mails envoyés au secteur. Nombre de posts sur le site et sur Facebook. Présence de LEE Bxl-CRÉDAF dans les endroits de concertation.
Poursuivre le travail de soutien et de mise à disposition de nos ressources pour permettre aux associations de participer à des projets	Organiser le Festival Arts & Alpha selon une nouvelle formule : organisation de plusieurs petits événements sur l'année	2026-2030	Descriptif des projets mis en valeur. Nombre de visiteur·euse·s. Nombre d'associations participantes.

artistiques et culturels. La culture étant l'un des ciments de la Cohésion sociale.	Évaluer cette nouvelle formule et éventuellement l'adapter.	2027	Note évaluative.
	Organiser les Jeudis du Cinéma.	2026-2030	Nombre de séances et films projetés. Nombre d'apprenant·e·s participant. Nombre d'associations participantes.
Évaluer les actions mises en œuvre dans le cadre de ce Plan Quinquennal.	Rédiger une note évaluative de la Mission 2.	2029-2030	Note évaluative.

Mission 3 : Organisation des formations d’alphabétisation dans les Centres Alpha

Objectifs prioritaires	Actions à réaliser	Déploiement	Indicateurs de résultats
Atteindre le nombre d’heures de formations alpha requis dans les Centres Alpha.	Organiser les groupes d’alpha dans les cinq Centres Alpha.	2026-2030	Nombre d’heures de formation.
Veiller à assurer des formations dans des lieux adaptés.	Organiser le déménagement du CA de Saint-Gilles vers Forest.	2026	Note évaluative sur la qualité des nouveaux locaux.
	Organiser le déménagement du CA de Schaerbeek vers un autre lieu à Schaerbeek.		
Améliorer l’adéquation entre l’offre de formation dans les Centres Alpha et la demande.	Organiser des formations plus intensives (entre 12h et 15h) : poursuite d’un projet pilote à Ixelles et Anderlecht.	2026	Nombre d’apprenant·e·s fréquentant ces formations intensives.
	Évaluer ce projet pilote et l’adapter selon les résultats de cette évaluation.	2026-2027	Noté évaluative.
Améliorer le pilotage des actions d’alphabétisation dans les Centres Alpha.	Améliorer la base de données.	2026	Descriptif du travail réalisé.
	Accompagner les travailleur·euse·s dans l’utilisation de cette base de données.	2026-2027	Amélioration du temps d’encodage et de la qualité de l’encodage.

Améliorer la qualité de l'accompagnement pédagogique des apprenant·e·s des Centres Alpha dans leur parcours de formation.	Poursuivre la mise en œuvre des évaluations des apprentissages des apprenant·e·s dans chaque Centre Alpha.	2026-2030	Nombre d'évaluations réalisées.
Poursuivre l'intégration des TIC dans les formations alpha organisées dans les Centres Alpha	Poursuivre la formation et l'accompagnement des apprenant·e·s aux TIC dans les groupes des Centres Alpha.	2026-2030	Nombre d'heures Alpha-TIC organisées dans les groupes.
Améliorer la gestion des remplacements des formateur·rice·s dans les Centres Alpha et les conventions <i>(mis ici pour ne pas le répéter dans la Mission 5).</i>	Créer une « Plateforme des remplacements » : un tableau partagé qui visible les demandes de remplacements.	2026	Descriptif de l'outil.
	Évaluer l'outil « Plateforme des remplacements » et l'adapter si besoin.	2027	Note évaluative.
Évaluer les actions mises en œuvre dans le cadre de ce Plan quinquennal.	Rédiger une note évaluative concernant la Mission 3.	2029-2030	Note évaluative.

Mission 4 : Formation du secteur

Objectifs prioritaires	Actions à réaliser	Déploiement	Indicateurs de résultats
<p>Garantir la continuité et le développement de la professionnalisation du secteur Alpha et FLE.</p> <p>1. Les formations continuées et la formation de base</p>	<p>Coordonner, organiser et encadrer les formations continuées à destination des :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formateur·rice·s. - Responsables et coordinateur·ice·s d'équipe. - Chargé·e·s d'accueil et d'orientation. - Travailleur·reuse·s du social, assistant·e·s sociaux·ales. 	2026	<p>Nombre de formations organisées.</p> <p>Nombre de participant·e·s.</p> <p>Nombre d'heures de formation.</p>
	<p>Construire le programme et les contenus, coordonner, encadrer et coanimer la formation de base à destination des personnes souhaitant découvrir le métier et acquérir des bases pédagogiques.</p>	2026	<p>Nombre d'heures.</p> <p>Nombre de participant·e·s.</p>
	<p>Évaluer le programme des formations continuées et de la formation de base :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Répertorier les points d'appui et les freins exprimés issus des évaluations par les participant·e·s. • Analyser les besoins exprimés issus des évaluations par les participant·e·s. • Ajuster l'offre de formations continuées et le programme de la formation de base. • Assurer la continuité de la formation de base et du programme des formations continuées. 	2027-2030	<p>Nombre d'heures.</p> <p>Nombre de participant·e·s.</p> <p>Réponses des participant·e·s au questionnaire d'évaluation.</p>

2. La FFAA : Formation des Formateur·rice·s et des Animateur·rice·s en Alphabétisation	Évaluer le dispositif et, selon les résultats de cette évaluation, organiser une nouvelle FFAA ou non.	2027	Note évaluative.
3. L'accompagnement pédagogique des nouveaux·elles formateur·rice·s de LEE Bxl-CRÉDAF.	Coordonner, organiser et assurer les accompagnements individuels et collectifs des nouveaux·elles formateur·rice·s de LEE Bxl-CRÉDAF.	2026-2030	Descriptif et nombre d'accompagnements réalisés. Nombre de participant·e·s.
4. L'accompagnement pédagogique des formateur·rice·s de LEE Bxl-CRÉDAF et des associations Alpha et FLE.	Organiser des accompagnements individuels ou en équipe autour des pratiques pédagogiques.	2026-2030	Descriptif et nombre d'accompagnements réalisés. Nombre de participant·e·s
5. Les échanges de pratiques sur des sujets spécifiques pour les formateur·rice·s de LEE Bxl-CRÉDAF et des associations Alpha et FLE	Organiser et animer des échanges de pratiques sur des sujets spécifiques exprimés par les formateur·rice·s.	2026-2030	Thématique des échanges de pratiques, nombre de rencontres organisées, nombre de formateur·rice·s et nombre d'associations participant·e·s.
	Organiser et animer des échanges de pratiques sur l'évaluation des apprentissages des apprenant·e·s.	2026-2030	Nombre d'échanges de pratiques, nombre de formateur·rice·s et nombre d'associations participant·e·s.

	<p>Évaluer le dispositif.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Répertorier les points d'appui et les freins exprimés issus des évaluations par les participant·e·s. • Ajuster les propositions des thématiques et de formats. 	2027 - 2030	Note évaluative.
6. L'accompagnement des formateur·rice·s de LEE Bxl-CRÉDAF et des associations Alpha et FLE qui le demandent dans les démarches d'évaluation des apprenant·e·s.	Organiser et animer des accompagnements des formateur·rice·s de LEE Bxl-CRÉDAF et du secteur sur l'évaluation des apprentissages des apprenant·e·s.	2026-2028	Nombre d'accompagnements, nombre de formateur·rice·s et nombre d'associations participant·e·s.
	Diffuser des outils et démarches d'évaluation des apprentissages via le site de LEE Bxl et via les formations-accompagnements organisés.	2027-2030	Outils et démarches d'évaluation publiés sur le site de LEE Bxl.
7. L'accompagnement Alpha-TIC des formateur·rice·s de LEE Bxl-CRÉDAF et des associations Alpha et FLE.	Poursuivre les co-animations organisées par le Service Alpha-TIC et destinées aux formateurs de LEE Bxl-CRÉDAF et des associations d'Alpha et de FLE.	2026-2030	Nombre de co-animations réalisées. Nombre de formateur·rice·s touché·e·s
	Publier de nouvelles démarches, outils et articles Alpha-TIC sur le site Alpha-TIC.	2026-2030	Nombre de publications sur le site Alpha-TIC.
8. Le référentiel Alpha pour les opérateurs linguistiques dans le cadre du Parcours d'accueil des primo-arrivants.	Coordonner la co-construction du référentiel Alpha avec les opérateurs linguistiques du Parcours d'accueil.	2026-2027	Nombre de réunions. Nombre de participant·e·s.
	Évaluer et ajuster selon les résultats de cette évaluation.	2027	Note évaluative.
	Former et accompagner les formateur·rice·s des opérateurs linguistiques qui en font la demande.	2028-2030	Nombre de formations organisées. Nombre d'opérateurs participants.
Évaluer les actions mises en œuvre dans le cadre de ce Plan Quinquennal.	Rédiger une note évaluative concernant la Mission 4.	2029-2030	Note évaluative.

Mission 5 : Organisation des formations d’alphabétisation dans les associations conventionnées

Objectifs prioritaires	Actions à réaliser	Déploiement	Indicateurs de résultats
Atteindre le nombre d’heures de formations alpha requis dans les associations conventionnées.	Poursuivre la diffusion d’informations auprès des associations sur l’opportunité qui leur est offerte d’établir une convention avec LEE Bxl-CRÉDAF : mails, contacts personnels lors des rencontres de Cohésion sociale.	2026-2030	Descriptif de la manière de diffuser l’information.
	Organiser les groupes d’alpha dans les associations conventionnées.	2026-2030	Nombre de conventions. Nombre d’heures de formations.
Améliorer le partenariat avec les associations conventionnées.	Organiser une rencontre avec les associations conventionnées en vue d’améliorer les modalités du partenariat.	2028	Descriptif de la rencontre. Nombre d’associations participantes.
	Poursuivre le soutien administratif des associations conventionnées pour la récolte des données statistiques sur le profil des apprenant·e·s et leurs présences aux cours.	2026-2030	Descriptif du soutien réalisé.
Évaluer les actions mises en œuvre dans le cadre de ce Plan Quinquennal.	Rédiger une note évaluative concernant la Mission 5.	2029-2030	Note évaluative.

Conclusion

Ce Plan quinquennal 2026-2030 du CRÉDAF est le résultat d'un travail interne approfondi, mené en concertation avec les équipes et fondé sur l'expertise développée au fil des années dans l'accueil et l'orientation et la formation des apprenant-e.s, la coordination et la professionnalisation du secteur de l'alphabétisation et du FLE à Bruxelles. Il traduit une volonté claire : renforcer, sur le long terme, la cohérence de l'action du CRÉDAF, au service des publics en besoin de formations en Alpha et en FLE et des opérateurs bruxellois, en articulation avec les priorités de la COCOF.

Ce plan constitue un cadre stratégique structurant pour les cinq prochaines années. Il vise à guider les actions, à soutenir la dynamique du secteur et à garantir une offre de formation accessible, de qualité et adaptée aux besoins. Il s'inscrit également dans une logique d'amélioration continue, fondée sur l'observation du terrain, l'évaluation des actions et la prise en compte des besoins exprimés par les apprenant-e.s et les associations.

Le CRÉDAF tient à souligner que ce plan quinquennal est un document évolutif. Il pourra être ajusté en fonction de l'actualité, des contraintes externes, des aléas organisationnels, ainsi que des évolutions des politiques publiques et des réalités du secteur. Dans cette perspective, le CRÉDAF restera attentif aux enjeux émergents et maintiendra un dialogue constant avec les opérateurs et la COCOF, afin de garantir la pertinence et l'efficacité des actions mises en œuvre tout au long de la période 2026-2030.

Ce Plan quinquennal 2026-2030 traduit aussi une conviction forte : à Bruxelles, l'alphabétisation et le FLE ne peuvent être pensés comme de simples dispositifs de formation, mais comme des politiques publiques essentielles, au croisement de la Cohésion sociale, de l'égalité des droits et de la démocratie. Dans un contexte marqué par l'accroissement des inégalités, la complexification des démarches administratives, la fracture numérique et la multiplication des obstacles à l'accès aux services, renforcer l'alphabétisation et le FLE revient à renforcer concrètement l'autonomie des personnes et leur capacité à prendre place dans la cité.

Ce plan quinquennal appelle enfin à une reconnaissance durable de l'alphabétisation et du FLE comme des leviers de justice sociale. Il réaffirme l'importance d'un financement stable et à la hauteur des enjeux, permettant aux opérateurs de construire des réponses cohérentes, continues et accessibles. Dans une région aussi diverse que Bruxelles, investir dans l'alphabétisation et le FLE, c'est économiser aujourd'hui ce qu'il faudra dépenser demain en santé, chômage, en aide sociale...



Lire et Écrire
Bruxelles

CRÉDAF Lire et Écrire Bruxelles est reconnue par la COCOF comme Centre régional pour le développement de l'alphabétisation et de l'apprentissage du français pour adultes

Avec le soutien de la Région de Bruxelles-Capitale, de la Commission communautaire française, d'Actiris et de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Cofinancé par l'Union européenne.

www.lire-et-ecrire.be/bruxelles





Lire et Ecrire
Bruxelles

Avec le soutien de la Région de Bruxelles-Capitale,
de la Commission communautaire française, d'Actiris, de Bruxelles Formation,
et de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Cofinancé par l'Union européenne.



www.lire-et-ecrire.be/bruxelles